Niveau(x) d'enseignement: 4 Numéro EDUQ : 0470699
Centre d'intérêt: 450

Foisy, Gerson.

Etude sur les causes de la non-participation des parents à l'égard des comités d'école à la Commission scolaire régionale Meilleur / Gerson Foisy. -- [Granby, Québec] : La Commission, 1979.
223f. ; 29 cm.

Bibliogr.: f. 222-223.

Descripteur(s): *Comité d'école *Participation *Rôle des parents *Opinion des parents *Comité de parents *Relations parents-école *Questionnaire *Secondaire (Niveau)

Au Québec, de nombreuses critiques sont formulées par la population à l'égard du système scolaire. Or, en particulier au niveau secondaire, les parents portent peu d'intérêt à la participation aux comités d'école qui leur offrent l'occasion de s'impliquer à la vie scolaire de leur milieu. La présente étude vise donc deux objectifs: 1. identifier des causes inhérentes à la non-participation des parents; 2. proposer des moyens ou des approches suscitant une participation accrue des parents au comité d'école.

Un sondage a été réalisé auprès de 550 familles qui représentaient 10% des familles d'élèves de la commission scolaire régionale Meilleur. On leur a expédié par la poste, en mars 1979, un questionnaire (reproduit en annexe) qui comportait 45 questions fermées et trois questions ouvertes. Ces questions portaient notamment sur le comité d'école, la place des parents dans l'éducation de leur enfant, leur participation, leur implication, leur opinion, etc. En tout, 347 parents, soit 63%, ont répondu au questionnaire.

On constate que 69% des répondants n'ont jamais voté pour élire les représentants d'un comité d'école, ce qui est une preuve du désintéressement des gens. Voici quelques-unes des recommandations formulées: 1. tenir compte de la faible scolarité et du faible revenu des gens de la région dans les modes d'information et de communication entre l'école et les familles; 2. accroître la publicité et l'information concernant le comité d'école; 3. faire connaître son importance aux parents; 4. tenter d'impliquer le parent à la vie de l'école.

Type de document: r
Région(s) administrative(s): 062

EDUQ 8470699

ETUDE SUR LES CAUSES DE LA NON-PARTICIPATION DES PARENTS A L'EGARD DES COMITES D'ECOLE A LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE MEILLEUR

EDUQ 8470699

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE MEILLEUR

ETUDE SUR LES CAUSES DE LA NON-PARTICIPATION DES PARENTS A L'EGARD DES COMITES D'ECOLE A LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE MEILLEUR

GERSON FOISY

1979

Table des matières

Avant-propos..... 1

Introduction..... 3

Position du problème..... 4

Justification de l'étude..... 5

Objectifs de l'étude..... 7

Plan de l'étude..... 8

Chapitre premier - Contexte théorique..... 9

Institutionnalisation d'une structure participative..... 10

La participation du point de vue théorique..... 12

La participation au niveau scolaire..... 21

Chapitre II - Description de la recherche..... 29

Description de la C.S.R.M..... 30

Facteurs pouvant influencer les opinions..... 32

Echantillonnage..... 32

Déroulement du sondage..... 33

Taux de participation..... 33

Pondération de l'échantillon..... 34

Traitement des données et présentation des résultats..... 35

L'instrument de mesure: le questionnaire..... 36

Chapitre III - Analyse et interprétation des résultats..... 40

Considérations sur les caractéristiques des répondants..... 41

Appréciation générale de la situation du comité d'école..... 42

Place du parent dans l'éducation de son enfant..... 52

Responsabilité du parent et de l'école..... 57

Degré de participation du parent..... 59

Implication du parent face à la chose scolaire..... 67

Opinions sur l'école..... 70

Appréciation du comité d'école..... 71

Rôle du comité d'école..... 76

Evaluation du comité d'école par rapport à ses rôles..... 83

Questions ouvertes..... 85

Recommandations et conclusion..... 88

Appendice A - Lettre ouverte du D.S.E. en regard de la participation des parents à la chose scolaire..... 102

Appendice B - Division territoriale de la C.S.R.M..... 104

Appendice C - Carte géographique du territoire de la C.S.R.M... 106

Appendice D - Lettre explicative accompagnant le questionnaire. 108

Appendice E - Questionnaire envoyé aux répondants..... 111

Appendice F - Tableaux des fréquences aux questions..... 132

Appendice G - Tableaux croisés à deux variables..... 180

Appendice H - Tableau d'interprétation du gamma..... 219

Références..... 221

Avant-propos

Au terme d'une dizaine de mois de travail, nous présentons le rapport de l'étude sur les causes de la non-participation des parents à l'égard des comités d'école à la C.S.R.M.

Cette étude a touché plus de 550 familles sur le territoire de la C.S.R.M.; elle a de plus intéressé plusieurs cadres scolaires, principaux d'école, adjoints ainsi que le comité régional de mise à jour (recherche) et tous les comités d'école de la C.S.R.M.

Nous remercions tous ceux qui ont collaboré à cette étude en nous offrant leur support et en nous fournissant un ensemble de renseignements des plus précieux.

Nous espérons que le rapport de cette étude contribuera à la compréhension et à la multiplication des rapports entre les différents intervenants au sein des comités d'école à la C.S.R.M.

Introduction

Position du problème

Au Québec, il y a de nombreuses critiques de la part de la population à l'égard de notre système d'éducation. Paradoxalement, et d'une façon plus prononcée au secondaire, les parents portent peu d'intérêt à ce qu'on appelle les comités d'école qui leur offrent l'occasion de s'impliquer à la vie scolaire des institutions de leur milieu.

La C.S.R.M. n'échappe pas à la règle en ce qui concerne cette apparente non-participation de la population à l'égard des comités d'école.

Même si la loi 27 (1971) institutionnalise une structure de participation des parents, il faut reconnaître qu'il ne suffit pas qu'une structure existe pour que soit assurée une meilleure collaboration des parents.

En septembre 1978, à la C.S.R.M., à peine 4 à 5% des parents se sont présentés dans ses différentes écoles pour élire leurs représentants.

Devant cet état de fait qui se répète à chaque année, il y a lieu de s'interroger très sérieusement (cf. Appendice A, lettre ouverte du directeur des services éducatifs publiée dans les journaux de la région).

Chaque année, les principaux des écoles, à la première assem-

blée des parents, retrouvent des salles presque vides où souvent les professeurs sont aussi nombreux que les parents.

Voulant pallier à certaines lacunes, la commission scolaire a organisé, par l'entremise de son service de l'éducation des adultes, des cours sur l'évolution du système scolaire, la conduite d'assemblée, les relations humaines et la communication, à l'intention des parents élus aux différents comités d'école; en septembre 1978, à peine 10% s'y sont inscrits.

Au Québec, beaucoup de gens semblent croire à l'évidence du besoin de la participation active des parents à la dynamique du monde scolaire. (cf. Rapport Parent (1963), Rapport Coges (1975), Livre vert sur l'éducation (1977)). Malgré cela, à la C.S.R.M., les dirigeants, les principaux, les professeurs, de même que les quelques parents qui se dévouent à la cause de l'éducation ne peuvent s'expliquer un tel désintéressement.

Justification de l'étude

Nous croyons qu'il n'est pas inutile de rappeler l'opportunité d'une telle étude.

Le Rapport Parent (1963), source de notre renouveau scolaire, a affirmé clairement que la participation des parents aux divers aspects de la vie de l'école était indispensable à la réussite de la réforme scolaire.

En 1971, la loi 27 institutionnalise une structure de participation des parents au sein de chaque école de la province de Québec. Cet événement était l'aboutissement d'un cheminement voulant assurer aux parents une présence active au sein des institutions scolaires.

Nombreux sont ceux qui voyaient, et qui voient encore, dans l'implication des parents à la vie de l'école, une meilleure adaptation de l'institution au milieu et la création d'une école vraiment démocratisée et adaptée à la vie sociale des gens qui l'entourent.

Pourquoi, dans les différentes écoles de la C.S.R.M. a-t-on tant de réticence à participer aux différents comités d'école?

Le Livre vert sur l'enseignement primaire et secondaire au Québec (1977) annonce l'exercice de nouveaux styles de leadership au niveau des écoles; le Rapport Coges de la Commission des écoles catholiques de Montréal (1975) signale bien des voies possibles offertes aux parents par l'entremise des comités d'école; à la Commission scolaire locale de Granby, le document concernant la politique de consultation des parents (1976) a fait couler beaucoup d'encre dans la région immédiate.

On critique le système, mais on semble bouder ce moyen de participation que pourrait être le comité d'école. Pourquoi? C'est ce que nous allons tenter de découvrir, puis peut-être, déboucher sur certaines recommandations pertinentes et utiles pouvant s'avérer fort enrichissantes pour toute commission scolaire qui se veut efficace et humaine.

Objectifs de l'étude

Quelles sont donc les raisons d'une telle indifférence? Les caractéristiques personnelles des individus influencent-elles la participation des parents? Cette absence de participation est-elle due à une incompréhension du système scolaire? L'éducation n'est-elle plus une préoccupation majeure pour le parent d'aujourd'hui? Ne connaît-on pas l'existence du comité d'école? A-t-on une fausse perception du rôle que peuvent jouer les parents en participant au comité d'école? Les réponses à ces questions pourraient éventuellement nous permettre d'identifier des causes de la non-participation des parents.

Les objectifs poursuivis par cette étude seront donc:

-d'identifier des causes inhérentes à la non-participation des parents,

-de proposer des moyens ou des approches suscitant une participation accrue et intéressée des parents au comité d'école.

Ainsi, espérons-le, sera-t-il possible d'entrevoir de nouvelles avenues faisant place aux parents intéressés à l'organisation et la vie d'une école secondaire à la C.S.R.M.

Pour opérationnaliser ces objectifs, nous avons concentré notre attention sur certaines dimensions qui nous permettront d'établir des liens en regard de l'apparente non-participation des parents aux différents comités d'école. L'instrument choisi fut alors un questionnaire.

Plan de l'étude

Notre étude se divise en trois chapitres: au premier chapitre, nous présentons le contexte théorique entourant le concept de la participation et l'avènement de cette structure participative qu'est le comité d'école. Le deuxième chapitre donne la description de la recherche effectuée. Le troisième présente les résultats et les interprète.

Chapitre premier

Contexte théorique

Institutionnalisation d'une structure participative

Dans le jeune ciel pédagogique du Québec, on avait bien vu apparaître, et de façon sporadique, des associations Parents-Maîtres. Particulièrement en 1960, un renouveau se manifesta en ce sens, les échecs antérieurs répétés laissaient cependant les gens perplexes, mais il appert que par la suite, la création de nombreuses APM[1] leur conféra un certain succès.

Le fait que ces mêmes parents soient à la fois les clients et les payeurs de taxes du système éducatif leur donnait un droit de regard incontestable et par conséquent, le droit de participer à la vie scolaire de leurs institutions.

Cependant, la diversité et l'influence des APM, dépendant des régions, et la mise en place de structures de plus en plus complexes dans le monde de l'éducation incitèrent le M.E.Q. à mettre sur pied, dans chaque école, un comité consultatif composé de parents élus par leurs pairs, à une assemblée générale, au début de chaque année scolaire. La loi 27, en 1971, consacra dans un cadre juridique la participation des parents avec l'implantation des comités d'école.

---

[1]Association Parents-Maîtres

Les reconnaissant comme étant les premiers responsables de l'éducation et de l'instruction de leurs enfants, le système scolaire offre depuis aux parents de plus en plus d'occasions de s'impliquer dans les comités d'école, et pourtant, peu y participe; un très faible pourcentage, en général, se présentent pour élire leurs représentants, moins de 15% au secondaire, cependant les critiques pleuvent; on a qu'à consulter les journaux quotidiens et plus spécifiquement le Livre vert sur l'enseignement primaire et secondaire au Québec (1977) qui y fait, croyons-nous, une analyse assez réaliste de la situation.

Nous considérons donc comme essentiel, nous aussi, l'implication réelle des parents au niveau de l'éducation; ils ne doivent pas se contenter d'en être seulement les pourvoyeurs monétaires, mais ils doivent aussi y participer activement en songeant que l'école forme actuellement leurs dirigeants de demain. Pourquoi alors, un si faible pourcentage de parents font-ils surface?

Au travers d'une certaine littérature, nous voulons tenter de clarifier ce que peut représenter, au niveau conceptuel, la notion de participation en général, puis la participation des parents à l'intérieur d'un comité d'école.

Rares sont les parents totalement satisfaits de notre système éducationnel qui s'accapare environ 30% du budget provincial; mais où en réalité peut-on situer la participation possible des parents entre le simple verbiage et peut-être, une vraie formule de partnership?

La participation du point de vue théorique

Au niveau purement conceptuel, vue l'étendue de la notion de participation et l'amoncellement de littérature concernant celle-ci en général, nous avons privilégié le modèle étudié par Dion et Solasse (1968). C'est donc celui que nous utiliserons comme toile de fond pour faire l'étude de la notion de participation.

Nous voudrions, au point de départ, distinguer tout de suite que la réflexion sur la participation que nous entreprenons, se limitera à l'apport des gens à la vie d'une entreprise ou d'une commission scolaire, sans entrer dans les jeux de dividendes politiques et d'intérêts financiers.

Bien sûr, au cours des années, on a charrié le terme participation pour l'utiliser à toutes les sauces. Faisant suite aux travaux de Lewin (1951) et surtout depuis cette dernière décade, la"participation" devient un véritable mot de passe au niveau du travail de groupe. On y lance souvent au même titre les mots "participation", "consultation", "cogestion"; et comme le mentionne Robert Poupart: "il en va souvent des mots comme des souliers. Plus ils sont utilisés, plus ils deviennent confortables mais aussi usés, de telle sorte qu'il n'est pas toujours facile de s'entendre sur la véritable signification des termes" (1973).

Tentative de définition

Partons donc de la simple définition du dictionnaire qui décrit

la participation en ces termes: participation: action de participer, avoir part, coopérer, s'associer. Participent donc activement à la vie d'une entreprise ou d'une école, tous les gens qui, à la fois, y travaillent, la critiquent, la dirigent, ont des objectifs communs et tentent de leur mieux de les réaliser, souvent par des moyens différents et parfois avec des idées pouvant paraître s'opposer. Le syndicat, par exemple, pourrait pour certains apparaître comme un élément négatif à la participation, cependant, dans bien des cas, il est un stimulant pour les dirigeants en place, il les oblige à se poser des questions et à y trouver des réponses; ce qui fait dire à O. Gélinier (1968): "s'il n'existait pas, il faudrait l'inventer".

Nous verrons donc la participation comme un apport individuel à une collectivité pour le mieux-être de chacun. Il ne nous semble pas présomptueux d'avancer comme prémisses à la participation qu'il faudrait, à prime abord, pour participer à une oeuvre, en avoir au moins une idée arrêtée (information), posséder un minimum de représentativité (crédibilité) afin d'y être pour le moins compétent (valable) et efficace en regard de l'objet même de la participation.

Attardons-nous maintenant aux notions étudiées par Dion et Solasse qui définissent la participation comme situation, valeur et acte:

> La participation est l'indice de l'existence d'un état commun, de l'adhésion à des valeurs et à des idées allant dans le même sens (situation); elle est une norme pour l'action dont elle engage les finalités et les modalités générales (valeur) et enfin une pratique ou un comportement conduisant les individus et les groupes à agir de façon concertée (acte). (1968, p. 2).

La participation suppose donc, d'après ces auteurs, l'adhésion à la théorie "Y" de McGrégor (1960), qui ne considère pas l'homme comme un être passif, mais comme une source d'énergie autonome, non seulement capable, mais motivé à agir pour son mieux-être et celui de sa collectivité.

Participation, motivation et démocratie

Comme le mentionne Herzberg (1959), on doit offrir aux participants un apport intéressant et engageant leur responsabilité. Le parent n'est pas motivé lorsqu'il se sent impuissant; il lui faut des objectifs stimulants et une certaine autonomie dans l'action.

Cette liberté d'action et de pensée, cette visée des objectifs pouvant s'exercer dans la participation, en viennent à associer celle-ci, vue sous un tel angle, au concept de la démocratie. Evidemment, comme le mentionne Dion et Solasse "ceci exclut la participation "forcée" ne respectant pas la liberté et la responsabilité des partenaires"(1968).

Il importe de mettre ici l'accent sur la notion de pouvoir qui n'est pas explicitée dans le modèle de Dion et Solasse, mais qui nous semble un élément majeur lorsqu'on parle de participation, On a beau être démocratique et libéral, poser des gestes démocratiques; mais les résultats ne devraient pas en toute logique se heurter à un autre pouvoir à l'extérieur de cette démocratie.

La participation démocratique suppose donc un certain partage du pouvoir, selon des normes et des réglementations acceptées par les participants, sinon, c'est de la consultation déguisée ou de la fausse participation.

Il faut concevoir ainsi une participation qui répondra aux besoins des hommes de notre temps, et qui, loin de les perturber, de les inciter à la méfiance, contribuera au fonctionnement efficace de l'organisation.

Vue sous l'angle du pouvoir, la participation sera donc toujours à conquérir, à perfectionner, à conserver, jamais achevée et toujours menacée.

Les degrés de participation

Pour parler de la participation ou de la non-participation des gens, il faut maintenant amener l'idée du degré de participation de ceux-ci et il semble bien, d'après l'étude de Dion et Solasse, que ce degré soit très intimement lié aux différentes étapes de la prise de décision, source du pouvoir effectif et élément moteur des participants. Voyons pour ce faire, les principales étapes d'un processus décisionnel et les liens nous montrant que le degré de la participation peut être plus ou moins intense, se présenter sous plusieurs formes et impliquer un engagement et une responsabilité différente (voir tableau à la page suivante).

En effet, le degré d'engagement et de responsabilité des gens ne prenant part qu'à une consultation, sans regard sur la décision et l'exploitation du résultat, ne saurait être aussi motivant que celui qui est intimement associé à tout le cycle de la prise de décision.

On peut en conclure, d'après ce tableau, qu'un participant à toutes les phases d'une décision ne peut, en toute logique, ne pas faire

LA PARTICIPATION ET L'ENTREPRISE (1)

ETAPES DE LA DECISION	DEGRES	FORMES	RESPONSABILITE-ENGAGEMENT
-Information	Minimum	Communication	Nul
-Formulation des options	Intermédiaire	Consultation	Intermédiaire -expression des points de vue de chaque participant -respect des objectifs de l'organisme consultant -possibilité de contester les recommandations
-Décision proprement dite	Maximum	Codécision	Maximum -corresponsabilité -aucune contestation n'est possible après la décision
-Exécution	a) Maximum s'il y a eu codécision	a) coexécution	a) maximum -- chaque participant est responsable dans les limites définies par son rôle ou fonctions.
	b) Variable s'il n'y a pas eu codécision	b) variable	b) variable notamment: en fonction des engagements antérieurs.
-Contrôle de l'exécution	a) Maximum s'il y a eu codécision: ce n'est qu'une étape de l'exécution	a) coexécution	a) maximum
	b) variable s'il n'y a pas eu codécision	b) communication ou consultation	b) nul ou intermédiaire

(1) Gérard Dion - Bernard Solasse, La Participation et l'Entreprise, Relations Industrielles, Vol. 23, no. 4, octobre 1968.

sien le résultat final. Par conséquent, l'inverse est aussi vrai qu'on ne peut rendre responsable de la décision quelqu'un qui n'y a pas pris part ou ne s'y est pas engagé au préalable. Nous verrons plus tard que le comité d'école ne possède qu'un statut consultatif.

Les différentes formes de participation

On ne saurait parler de participation sans y distinguer les différentes formes de celle-ci; au début, nous avons signalé que la participation impliquait une action, mais comme tous les gens ne peuvent participer activement à certaines phases des projets pour plusieurs raisons (facteur temps, plus ou moins d'efficacité du grand groupe, complexité d'horaire, etc...), nous distinguerons ici la participation directe qui consiste en une implication directe des gens concernés, ex: je participe par ma présence et mon apport individuel à l'élaboration d'une stratégie comme responsable d'un projet; de la participation indirecte, alors que je représente des parents comme membre d'un comité d'école.

Ce dernier type de participation mérite qu'on s'y attarde, surtout dans notre siècle de démocratie et de délégation de pouvoir. Personne ne peut participer directement à tous ses différents centres d'intérêts, c'est pourquoi les gens qui nous représentent doivent jouir, non pas seulement d'une certaine crédibilité et être nos porte-paroles, mais aussi agir en notre nom et faire en sorte que nous nous sentions engagés lorsque ceux-ci le font; d'où, nous l'avons exprimé au début, élire ses représentants implique une participation directe, réfléchie et responsable dans une saine démocratie.

Comment pourrait-on, dans le domaine public, réaliser concrètement des objectifs généraux si les gens de la base ne se sentent pas liés par la formulation faite par leurs représentants. Ce qui fait dire à Gérard Dion (1968) :"Dans le cas de groupes ou d'organisations constituant des "associations volontaires", (comité de quartier, comité d'école, conseil de fabrique), cette représentativité ne peut être associée que par le strict respect des exigences de la démocratie interne."

Niveaux et objets de participation

Il existe une corrélation étroite entre décision et niveau d'organisation, et par conséquent, aussi avec l'objet de participation. Il est certain que la participation, sous ses différentes formes, n'implique pas tous les gens d'une entreprise à chaque palier administratif; la participation et la forme de celle-ci seront donc conditionnées à la nature des objectifs poursuivis et au niveau hiérarchique administratif. Il nous faut être bien conscient que la participation et ses formes ont leurs limites ou champs d'action, ceux-ci étant souvent fonction du style de leadership des dirigeants, du stade et du degré d'engagement des gens concernés et du partage du pouvoir réel qui s'exerce au sein de l'institution. Voilà autant de facteurs qui font de chaque institution un système unique, possédant chacun son propre dynamisme. (cf. projet éducatif d'une école).

L'enjeu de la participation

L'intérêt ou l'avantage présenté du résultat de la participation

est évidemment, comme nous l'avons déjà mentionné, un facteur motivationnel des plus importants; c'est pourquoi, il ne faut pas charrier l'idée de participation à n'importe quel sujet sans qu'il n'y ait d'enjeu ou d'intérêt valable. La gestion participative n'implique pas que le dirigeant ne prenne plus de décisions par lui-même et tente de faire participer à tout prix les gens à des décisions où l'enjeu n'en vaut pas la chandelle. Il ne sert à rien de faire des réunions pour se réunir.

Cependant, une structure de gestion bien agencée devrait analyser soigneusement ses différents niveaux de décision et y voir les modes de participation souhaitables. La Commission Scolaire de Granby s'est d'ailleurs dotée, depuis le 18 mai 1976, d'une politique de consultation auprès des parents. Cette gymnastique n'est certes pas du temps perdu puisqu'elle peut éviter par la suite bien des discussions stériles et/ou inutiles.

Les conditions à la participation

Certaines conditions sont inhérentes à la participation, la non-satisfaction de celles-ci y fait automatiquement obstacle:

-Il faut avant tout, comme nous l'avons exprimé au point de départ au niveau de notre définition, un consensus ou un but commun à atteindre.

-Il faut aussi qu'on ait affaire à des vrais partenaires possédant de la crédibilité, se partageant, pas nécessairement toujours à égalité, le leadership du groupe dans un fonctionnement démocratique.

-Il devient primordial aussi que les participants aient accès à la même information au palier concerné, que le dirigeant ne biaise pas l'information, ce qui serait tendancieux, malhonnête, avant même le début de la participation.

-Et, logiquement, il faut parler d'un certain partage ou répartition du pouvoir, sinon l'enjeu de la participation devient l'apanage d'un seul partenaire qui y apparaît alors comme le juge, lorsque cela ne fait pas son affaire; c'est alors la fin d'une structure de participation.

En bref, il ressort clairement, il nous semble, d'après les auteurs pré-cités, que le mode de participation doit être très intimement lié à l'analyse de la situation dans son contexte, à l'intérieur du système, tenant compte de l'importance du problème, des gens qui y ont affaire et de l'impact en regard des objectifs généraux de l'organisation.

Si l'idéologie participative doit intervenir, c'est d'abord au niveau des objectifs avant de songer aux moyens sans distinction; il faut éviter au niveau de l'idéologie participative:

-l'équation trompeuse entre autorité et oppression,

-de confondre consultation et participation égalitaire à la prise de décision,

-d'établir la participation sans tenir compte du potentiel de contribution de chacun,

-de faire de la participation un instrument sans distinction à la nature de la tâche et aux phases de la prise de décision.

Participer ou faire participer devra donc requérir, comme le mentionne A. Zaleznik (1970), "un partage réfléchi du pouvoir détenu par un responsable, et cela dans un but bien précis qui sert l'organisme dont il a la charge". Il faudra donc éliminer les frustrations du manque de précision de l'objet, du mode de participation et du mécanisme de décision, pour répondre ainsi à la question de départ: Je participe, mais à quoi, et selon quel mécanisme? Il faut bien clarifier et distinguer avant de commencer, les termes: déléguer, participer et consulter.

Cependant, ceci implique un changement profond dans notre schème traditionnel de direction, tant au niveau des attitudes que des comportements. Cette participation exige l'acquisition d'un certain perfectionnement et la remise en cause de vieilles conceptions.

La participation au niveau scolaire

Le ministère de l'instruction publique, par l'entremise de la Loi 27 (1971), a offert aux parents un mode de participation privilégié au niveau du fonctionnement de la vie de l'école selon des modalités semblables à celles déjà proposées par le Rapport Parent (1963).

A l'époque, plusieurs parents, incapables de défrayer le coût des études universitaires pour leurs enfants, réclamaient une réforme en profondeur, mais quelle réforme? On ne le savait trop; cette commande en blanc fut donc remplie, mais non sans soulever plusieurs critiques alors qu'on arrive à sa phase d'achèvement.

Les parents semblent plus satisfaits du système de l'élémentaire, tandis qu'au secondaire, on y remarque beaucoup d'inquiétude et parfois du désarroi. Pourtant, c'est là qu'aux assemblées annuelles des parents, pour élire leurs représentants, on y retrouve le moins de gens; c'est également là qu'on les invite à "participer" à la vie de l'école, mais sous quelle forme? A quel vrai titre?

Les gens veulent, disent-ils, une société plus juste, mais encore faut-il la bâtir! Boude-t-on la participation par ignorance ou par mécontentement?

Attentes et modes de participation

M. Arthur Tremblay (1974), ancien sous-ministre de l'éducation se pose ainsi la question: "Pouvons-nous sortir du scepticisme qui nous ronge?" De nombreux parents ont l'impression d'avoir pour leurs enfants une école que le ministère leur impose. Où se situe donc la participation démocratique, si tel est le cas? Certains envoient même leurs enfants dans des écoles privées, qui leur semblent plus propices à l'idée qu'ils se font de l'éducation; il faut remarquer que ces écoles n'ont pas à se chercher des gens pour faire partie de leur comité d'école, car en général, un bon pourcentage des parents assistent aux assemblées et montrent un intérêt au fonctionnement et aux activités de celle-ci. "L'école n'existe que par la volonté des groupes et des collectivités qui lui confient une mission éducative" (Livre vert, 1977).

S'il est possible pour une collectivité restreinte de se doter, par leurs pressions et leur implication, d'un système répondant à leurs

objectifs; on peut étendre le procédé et affirmer que c'est aux parents et surtout à la majorité silencieuse, au niveau des discussions formelles et constructives, en tant que citoyens, de régler, par leur participation directe, l'aménagement collectif de la société.

Il faudra donc choisir, selon ses préoccupations, ses attentes, ses valeurs, ses motivations et sa disponibilité, quel mode de participation on veut et on peut consacrer à l'école de son enfant, ou tout simplement, une non-participation qui se traduira par de l'indifférence. Cependant, rares sont ceux qui sont totalement indifférents, ne serait-ce que lorsqu'ils paient leur part d'impôt ou de taxe scolaire.

Représentativité des élus

Un mode de participation à la portée d'un grand nombre de parents semble être le comité d'école. Les membres, élus par les autres parents présents à l'assemblée d'élection, sont alors invités à collaborer à l'amélioration immédiate de l'école de leur enfant et de la collectivité environnante en général. Ils peuvent y prendre contact avec les différents professionnels participant directement à la formation scolaire de leur enfant et peuvent ensuite diffuser l'information reçue aux autres parents dont ils sont les représentants. Rappelons-nous cependant que moins de 5% des parents (à la C.S.R.M.) se prévalent de cette participation directe qu'est une élection, et que souvent, c'est à la suite d'une longue et pénible série de propositions et de refus que sont alors élus, sans opposition, les quelques braves qui ont bien voulu se porter candidats.

On peut alors s'interroger sur la représentativité des gens faisant partie de ces comités. Bien sûr, ils devraient être des gens courageux, motivés, soucieux de l'éducation, désireux de s'informer et de collaborer; mais les 98% des autres qu'ils représentent, se sentent-ils liés par leurs propos, leurs suggestions, leurs revendications? Il est permis de penser que souvent la crédibilité de ces "élus" doit souvent se limiter à leur personne, puisqu'ils font partie du très faible pourcentage qui a daigné s'impliquer directement à la vie de l'école.

Rôle et pouvoir conférés au comité d'école

Le comité d'école a pour fonction première d'informer les parents sur les objectifs poursuivis par l'école et les moyens qu'elle utilise. Voyons maintenant le rôle du comité d'école en regard du pouvoir d'influencer les décisions administratives de l'école.

Le document VI b du MEQ (1972) définit ainsi le rôle du comité d'école: pour être en mesure de concrétiser leur action, les parents doivent:

-s'informer: puisque plusieurs semblent désemparés et ressentent souvent de la crainte et de la frustration devant le système,

-contribuer à l'animation du milieu, en diffusant l'information et en suscitant l'intérêt,

-conseiller: agissant comme répondant aux différentes consultations que peuvent exercer les gestionnaires des écoles.

Cependant on aspire à beaucoup plus, il est clair, du moins pour

la majorité de ceux qui oeuvrent au sein de ces comités (voir rapport COGES, 1975), qu'apparaît alors une aspiration au pouvoir de décision; c'est bien beau conseiller, être consulté, mais on veut y voir des résultats allant de pair avec ces conseils. On arrive alors à l'épineuse question du statut du comité d'école, en regard du pouvoir qu'on peut y exercer. Ce rôle consultatif réservé aux parents pourrait peut-être s'avérer une des causes de la non-motivation et de la non-participation de plusieurs. Le bouche à oreille négatif, le caractère consultatif du comité d'école font souvent boule de neige, et certains, il faut bien se l'avouer, y trouvent là l'occasion de se disculper.

On laisse souvent croire aux membres du comité d'école qu'ils jouent un rôle beaucoup plus important au niveau de la prise de décision qu'il ne l'est de par son statut; le comité d'école peut suggérer, recommander, mais le seul pouvoir de leurs recommandations réside dans l'essence même de celles-ci en regard de la logique du gestionnaire et des valeurs privilégiées par celui-ci.

Cependant, même si J.-Y. Richard (1971) nous dit: "le pouvoir s'obtient, le vrai progrès repose cependant sur la crédibilité et non sur le pouvoir, surtout dans un univers de participation". Il ne faut pas se leurrer, ce qui est visible et qui compte pour plusieurs, c'est le pouvoir formel, vérifiable.

Comme le mentionne le sociologue Tagiuri (1968): "les valeurs, les attentes et les motivations des gens sont fonction de leur milieu culturel et de leur groupe"; et ce qui compte habituellement, pour les

membres du comité d'école, ce sont des résultats palpables, vérifiables.

Il est très clair, de par la loi, que le statut du comité d'école ne lui confère qu'un rôle de consultation, de collaboration, ni plus, ni moins. De par ce statut, son rôle s'y trouve très restreint au niveau de la prise de décision; voyons dans le tableau suivant, à quel degré de participation se situe la consultation dans le continuum de la participation que présente Tannebaum (1967) (voir page suivante).

Il apparaît très nettement que le rôle des parents, de même que leur influence directe sur la prise de décision sont limités à des recommandations sujettes à l'approbation du principal, d'où certains conflits entre le comité d'école et les principaux autocratiques. Celui-ci peut, s'il le veut, biaiser l'information lorsqu'il le désire et manipuler presqu'à son gré des gens n'ayant souvent pas l'expérience du milieu et le vocabulaire technique permettant d'y objecter quoi que ce soit.

Il n'est pas rare aussi que certains parents oublient leurs rôles et leurs fonctions de s'informer et d'informer pour n'amener aux réunions que des cas personnels n'ayant aucun intérêt pour la collectivité.

Au niveau du leadership

Le leadership qu'a le comité d'école au niveau du fonctionnement de celui-ci est souvent directement relié au style de leadership qu'a le principal. Si celui-ci préconise vraiment la gestion participative, le partage du leadership sera alors effectif; par ailleurs, un

LES DEGRES DE PARTICIPATION AUX DECISIONS

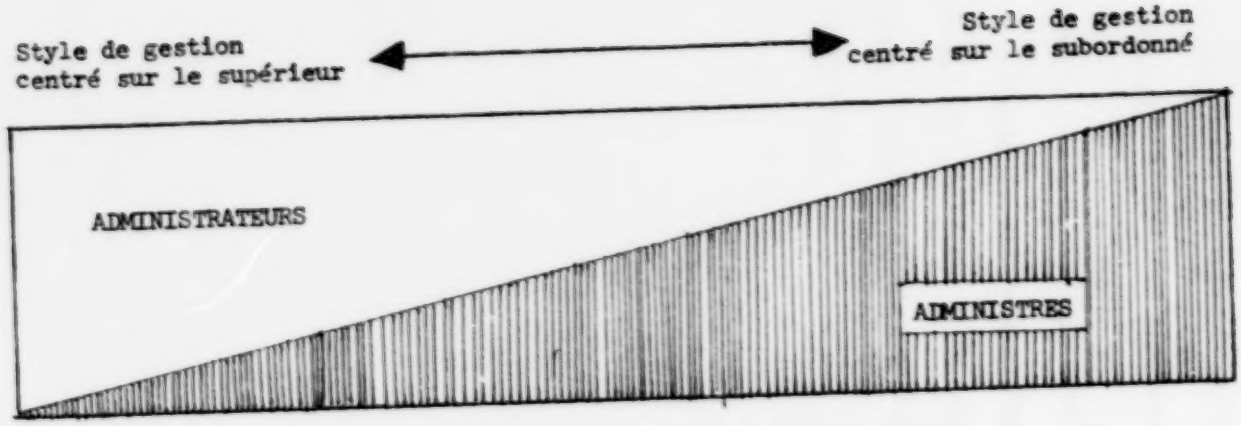

Information/ réaction:
Le dirigeant prend les décisions, les annonce et donne une chance aux administrés de réagir

Consultation:
Le dirigeant présente ses idées et demande à chacun son avis

Elaboration en commun:
Devant une situation-problème, le dirigeant recherche avec ses subordonnés, une solution acceptable

Codécision, cogestion, ou collégialité:
Ensemble le supérieur et ses subordonnés analysent une situation et prennent une décision commune

Délégation:
Le dirigeant définit les limites et demande au groupe de prendre une décision à l'intérieur de ces limites

Autonomie relative:
Le dirigeant laisse le groupe libre de choisir tant que certaines contraintes sont respectées

habile principal de style autocratique pourrait tout aussi bien biaiser l'information et se servir du comité d'école pour faire appuyer ses vues et ses gestes à l'endroit de ses professeurs. "Ecouter" et "faire participer" ne sont pas synonymes.

C'est pourquoi, il devrait être très important pour les parents d'élire sur ces comités des gens alertes, motivés, disposant de temps pour s'informer et s'habituer au système, c'est ainsi qu'ils deviendront des partenaires valables là où s'instaurent des types de gestion à caractère participatif.

Chapitre II

Description de la recherche

Description de la Commission Scolaire Régionale Meilleur

Le territoire de la C.S.R.M. se situe dans les Cantons de l'est, à mi-chemin entre les villes de Montréal et Sherbrooke.

La C.S.R.M. fut fondée en mars 1963 dans la foulée de la réforme scolaire faisant suite à la publication du Rapport Parent.

La loi 27 regroupa ainsi 17 petites commissions scolaires en 4 commissions scolaires: Granby, Waterloo, Provençal et la Régionale Meilleur. (cf. division territoriale, appendice B et territoire géographique, appendice C).

En septembre 1978, le bassin de population de la C.S.R.M. était de 70,000 âmes et elle comptait 5,500 étudiants.

Son budget était de 23 millions de dollars et ses actifs dépassaient 25 millions.

La ville de Granby regroupe tous les bureaux administratifs de la commission.

Les étudiants sont répartis dans cinq institutions qui permettent des regroupements aux plus courtes distances possibles de leur lieu de résidence.

Ecole polyvalente J.H. Leclerc: (Granby)	(2,200 étu.) dispensant l'enseignement général (Sec. III-IV-V), professionnel long (Sec. IV-V-VI) et professionnel court (Sec. III-IV).
Ecole polyvalente Sacré-Coeur: (Granby)	(1,600 étu.) dispensant l'enseignement général (Sec. II) et professionnel court (occupationnel, Sec. I-II-III-IV).
Ecole Notre-Dame de Fatima: (Granby)	(300 étu.) dispendant l'enseignement général (pré-secondaire et Sec. I).
Ecole polyvalente P.G. Ostiguy: (St-Césaire)	(700 étu.) dispensant l'enseignement général (pré-secondaire, Sec. I-II-III-IV) et professionnel long (Sec. IV-V).
Ecole polyvalente Wilfrid Léger: (Waterloo)	(700 étu.) dispensant l'enseignement général (pré-secondaire, Sec. I-II-III-IV) et professionnel long (Sec. IV-V).

Facteurs pouvant influencer les opinions

Nous croyons que les opinions des répondants peuvent varier en fonction de nombreux facteurs. Nous avons retenu ceux qui suivent en regard de certaines caractéristiques personnelles des individus, ce seront: -le sexe
-l'âge
-le niveau de scolarité
-le revenu familial
-la participation à un comité d'école
-la participation active dans des organismes publics (paroissiaux, politiques, loisirs, caisses pop., ...)

Il est certain que le milieu ou l'environnement influence le répondant; cependant, le territoire visé étant relativement restreint, nous n'avons pas jugé opportun d'élaborer davantage concernant chacune des institutions en regard de chaque question.

Echantillonnage

La population potentielle visée par cette étude comprenait les familles de 5,500 étudiants réguliers des cinq écoles de la C.S.R.M.

Le questionnaire ne pouvant être envoyé à chaque famille en raison du trop grand nombre de celles-ci et des ressources disponibles, nous avons fixé un taux d'échantillonnage de 10%.

Nous avons donc choisi 550 familles, selon le mode de sélection dit systématique (à raison d'un à tous les dix noms), au prorata de la population de chaque école, à partir de la liste, remise à jour, des étudiants qui ont reçu un bulletin scolaire pour la troisième étape de l'année académique 1978-1979.

Déroulement du sondage

Les questionnaires ont été expédiés à partir du 20 mars 1979. Dans trois écoles, on les fit parvenir par la poste; pour les deux autres, ils étaient distribués aux étudiants qui les remettaient aux parents.

Une semaine après l'envoi des questionnaires, un rappel a été fait aux étudiants qui avaient apportés celui-ci. Pour les questionnaires envoyés par courrier, on fit un appel téléphonique afin d'inciter les gens à y répondre et nous le faire parvenir.

Dans quatre écoles, l'étudiant rapportait le questionnaire au secrétariat et dans l'autre, une enveloppe affranchie accompagnait celui-ci.

Nous avons terminé la période de réception des questionnaires le 1er mai 1979.

Taux de participation

Le taux de participation des répondants a été excellent, compte tenu du temps requis pour répondre au questionnaire. Nous avons même dépassé de beaucoup les prévisions du principal de l'école dans le cas de la polyvalente J.H. Leclerc.

Ainsi, au niveau de la C.S.R.M., 63% des familles auxquelles on a fait parvenir le questionnaire ont retourné celui-ci dûment rempli. Le taux de participation entre les écoles variait de 50 à 90%.

Le tableau suivant en donne le détail en regard de chaque école:

	Poly J.H. Leclerc	Poly. Sacré-Coeur	Poly.PG Ostiguy	Poly. W. Léger	Ecole Fatima	TOTAL
Quest. envoyés	220	160	70	70	30	550
Quest. retournés	123	116	46	35	27	347
% de participation	55.9	72.5	65.7	50	90	63

Pondération de l'échantillon

Nous n'avons pas fait de pondération de l'échantillon même si nous constations des inégalités en regard des taux de participation des écoles; cependant, dans chaque école, nous avons eu un taux de participation d'au minimum 50%, ce qui, pour nous, est un facteur de représentativité satisfaisant.

Le tableau suivant représente le pourcentage de répondants par école en regard de l'échantillon total:

Ecoles	Poly. J.H. Leclerc	Poly. Sacré-Coeur	Poly.PG Ostiguy	Poly. W. Léger	Ecole Fatima	TOTAL
Quest. retournés	123	116	46	35	27	347
% de participation	35%	33%	13%	10%	8%	100%

Quant au secteur fréquenté, 77% des répondants avait un enfant au secteur général et 23% au secteur professionnel (voir tableau p.133).

Quant au niveau fréquenté par l'enfant du répondant:

- 4% étaient au pré-secondaire
-20% étaient en Sec. I
-26% étaient en Sec. II
-20% étaient en Sec. III
-17% étaient en Sec. IV
-14% étaient en Sec. V (voir tableau p.134)

Traitement des données et présentation des résultats

Nous avons utilisé pour le traitement des données recueillies par les questionnaires, le programme informatisé "Statistical Package for the Social Sciences" (SPSS).

Pour le questionnaire, le traitement statistique a été le suivant:

-Les données des réponses obtenues à chaque question ont fait l'objet de distributions de fréquences, que nous présentons dans les tableaux des fréquences, pour chaque question (Appendice F).

-Les facteurs d'influence ont été étudiés à l'aide de tableaux croisés à deux variables (Appendice G).

Comme tous les sondages par échantillon sont sujets à des erreurs d'échantillonnage, c'est-à-dire une fluctuation purement acci-

dentelle due à l'échantillon, le "chi carré" a été utilisé comme test statistique; son seuil de signification a été fixé à $p \leq 0,05$, ce qui veut dire que dans 95% des cas, on obtiendrait le même résultat d'enquêtes successives faites à peu près au même moment, en utilisant les mêmes méthodes d'échantillonnage et les mêmes questions.

Nous avons aussi calculé le gamma en regard des tableaux croisés à deux variables. Ainsi, le gamma nous permet d'observer s'il existe une relation entre les deux variables, la force et la direction de celle-ci. Nous avons délaissé les relations négligeables et très faibles, c'est-à-dire $\alpha \leq .25$ (voir appendice H, tableau d'interprétation d'un gamma).

Les tableaux ne remplissant pas les deux conditions précédentes ne seront pas présentés, c'est-à-dire non-significatif à 95% et gamma $\leq .25$.

N.B.: Dans toute l'étude, le total des pourcentages peut ne pas être égal à 100%, les chiffres ayant été arrondis.

N.B.: Pour faciliter la lecture des tableaux, les relations significatives ayant trait à ceux-ci, par rapport au texte, ont été soulignées.

L'instrument de mesure: le questionnaire

L'instrument utilisé pour aller cueillir les opinions des répondants était un questionnaire.

Avant de bâtir le questionnaire, nous avons fait une pré-enquête, par entrevues individuelles, avec une dizaine de parents choisis aléatoirement parmi ceux qui n'ont pas fait partie de notre échantillon. Nous avons discuté du sujet de l'étude et nous avons noté certains faits ou sujets dont nous n'aurions pas songé à l'utilisation pour construire notre questionnaire.

En dernier lieu, en plus de tenir compte des suggestions retenues, nous nous sommes très largement inspirés, pour la construction du questionnaire final, de celui qu'a utilisé récemment une équipe de la Direction de la recherche du Conseil supérieur de l'Education auprès des membres élus de différents comités d'école de la province.[1]

Notre questionnaire (appendice E) était composé de 45 questions fermées, et de trois questions ouvertes amenant des appréciations plus nuancées et des suggestions quant aux améliorations possibles des comités d'école.

Une feuille expliquant sommairement les buts et objectifs de l'étude a accompagné chaque questionnaire (appendice D). Nous avons demandé aux répondants de garder l'anonymat, ainsi, nous avons cru favoriser le taux des répondants et nous avons pensé que la teneur de leurs réponses aura été plus fidèle à leurs croyances.

---

[1] La Participation des parents dans les comités d'école, questionnaire aux membres de comités d'école, Gouv. du Québec, Conseil Supérieur de l'Education, Direction de la recherche, mars 1978.

Même s'il est moins flexible que d'autres instruments, nous avons opté pour un questionnaire structuré comme instrument de cueillette des données parce qu'il nous a semblé présenter le plus d'avantages compte tenu du type d'étude, des moyens (personnels et financiers) et du temps dont nous disposions:

-respect de l'anonymat des répondants

-limite la variété des réponses (questions fermées) vue le nombre imposant de l'échantillon (550)

-plus facile à analyser

-plus facile à informatiser

-limite l'interprétation possible des réponses

-limite la subjectivité des enquêteurs

-offre une meilleure compréhension des résultats

Ainsi, notre questionnaire, adressé aux parents, choisis aléatoirement, a voulu aller chercher les diverses opinions de ceux-ci sur la participation des parents à la chose scolaire et ce, en regard des onze (11) aspects suivants:

-Considérations sur les caractéristiques des répondants

-Appréciation générale de la situation du comité d'école

-Place du parent dans l'éducation de son enfant

-Responsabilité du parent et de l'école

-Degré de participation du parent

-Implication du parent face à la chose scolaire

-Opinions sur l'école

-Appréciation du comité d'école

-Rôle du comité d'école

-Evaluation du comité d'école par rapport à ses rôles

-Questions ouvertes

L'opinion publique étant très souvent sollicitée dans notre monde du marketing et des statistiques; celle-ci tient donc autant du ouï-dire sentimental qu'à la critique perspicace. Souvent, cependant, elle peut s'avérer fausse et mal informée, mais il n'en demeure pas moins qu'elle contient un élément de prophétie qu'on ne peut ignorer.

Ainsi, un sondage d'opinions, aussi honnêtes qu'elles soient, n'est pas toujours exact. Un répondant peut ne pas connaître les faits, ou choisir de les ignorer lorsqu'il émet son opinion sur une question ou une affirmation.

Il convient donc de mentionner que les opinions nous disent ce que pensent ou ressentent les répondants, mais celles-ci peuvent être très près ou très loin de la vérité.

Quoi qu'il en soit, nous formulons l'hypothèse à l'effet que même si ce type de questionnaire reflète la perception qu'ont les répondants face à divers aspects de la participation des parents en regard de la chose scolaire, nous croyons qu'une donnée perçue par plusieurs personnes puisse donner un indice de l'existence réelle de cette donnée.

A partir de ce principe, il nous apparaît possible, à l'aide de perceptions, de trouver des faits ou des situations nous permettant d'effectuer un assez bon diagnostic de la situation existante.

Chapitre III

Analyse des résultats

Considérations sur les caractéristiques des répondants

Parmi les répondants au questionnaire, 58% étaient des femmes, 35% des hommes et 8% ont répondu au questionnaire comme couple (voir tableau p. 135).

Quant à l'âge des répondants, 78% n'avaient pas atteint 50 ans (voir tableau p.136).

Pour ce qui est de la scolarité, 79% n'ont pas atteint une 11e année et parmi ces derniers, 41% n'ont pas débuté leur cours secondaire (voir tableau p.137).

En regard de leur revenu familial annuel (celui des deux conjoints), 54% ont affirmé que leur revenu familial annuel se situait en deçà de $15,000.00 et de ceux-ci, 27% en deçà de $10,000.00 (voir tableau p. 138).

A la question: Avez-vous déjà été élu comme membre d'un comité d'école? 19% des répondants ont donné une réponse affirmative (voir tableau p.139).

Enfin, 27% des répondants ont indiqué qu'ils participaient activement au sein d'organismes populaires, paroissiaux, de loisirs, etc. (voir tableau p.140).

Nous tenons ici à faire remarquer que le degré de scolarité et

le revenu familial de la population en général n'est pas très élevé.

Appréciation générale de la situation du comité d'école

Nous pensons au point de départ qu'il est important de souligner que 16% de ceux qui ont répondu à la question, déclarent ne jamais avoir entendu parler du comité d'école. C'est donc dire que la simple information, visant à sensibiliser le parent quant à l'existence même du comité d'école, n'a pas rejoint ces parents (voir tableau p. 141).

Il est aussi intéressant de noter que 69% des répondants n'ont jamais voté pour élire leurs représentants au comité d'école et ce, même s'ils ont un enfant à l'école depuis au moins 7 ans. Ce n'est sûrement pas présomptueux d'affirmer que l'intérêt porté à celui-ci sur le territoire de la C.S.R.M. est très peu prononcé puisque seulement 31% ont déjà participé au moins une fois à cette élection depuis la promulgation de la loi 27 en 1971, ce qui ne représente même pas un parent sur trois (voir tableau p. 142).

Il nous est apparu intéressant d'établir où se situe la majorité des répondants qui ont participé à l'élection des membres d'un comité d'école depuis 1971, ainsi:

-83% sont des personnes dont leurs enfants sont au secteur général

-66% sont des femmes

-80% ont de 35 à 49 ans

-67% ont une 10e année et moins de scolarité

-près de la moitié, soit 46%, ont un revenu entre $10,000.00 et $19,999.00

-62% ne participent pas activement à d'autres organismes publics.

Les participants et les non-participants à une élection d'un comité d'école

Après ces considérations au sujet du participant à l'élection, nous avons constaté, suivant leurs caractéristiques personnelles, des différences statistiquement significatives entre les participants et les non-participants:

1ère relation existante

Plus le niveau de scolarité augmente, plus ces mêmes gens ont tendance à participer à l'élection des membres des comités d'école. On note aussi que le pourcentage des gens, ayant une scolarité plus élevée que le cours élémentaire, est plus grand chez les personnes qui ont déjà voté que chez les gens n'ayant jamais voté. On s'aperçoit donc que le pourcentage des gens dont la scolarité est de niveau élémentaire est plus grand chez ceux qui n'ont jamais participé à une élection.

Toute proportion gardée, nous nous rendons compte que les personnes dont la scolarité se situe aux niveaux collégial ou universitaire, participent deux fois plus que les autres ayant une scolarité de 8, 9 ou 10 ans.

Ainsi, on réalise que plus le niveau de scolarité s'élève, plus la proportion des gens, d'un même niveau de scolarité, qui ont déjà participé à une élection, est grande (gamma= .38, voir tableau p. 181).

2e relation existante

On remarque que plus le revenu familial annuel des gens augmente, plus ces mêmes personnes ont participé à l'élection des membres des comités d'école. Le pourcentage des gens qui ont $20,000.00 et plus est plus grand chez ceux qui ont déjà voté.

Alors, toute proportion gardée, nous constatons que dans l'ensemble, plus le revenu familial annuel est élevé, plus la proportion des gens, ayant déjà voté à un comité d'école, est grande (gamma= .33, voir tableau p. 182).

En bref, nous constatons des relations significatives entre la participation et la scolarité, puis le revenu familial des répondants. Nous remarquons, nous aussi, comme vient de le faire l'ACE[1] (1979) dans une récente étude, que la participation varie selon le revenu et la scolarité des gens.

On peut alors prudemment avancer que, si la scolarité et le revenu familial étaient plus élevés dans la région, le taux de participation à la chose scolaire serait plus élevé.

Nous avons aussi voulu connaître où se situait la majorité des gens qui ont déjà été élus membres d'un comité d'école depuis 1971. Notons que parmi les répondants, 19% de ceux-ci ont déjà été élus membres d'un comité d'école (voir tableau p. 139).

---

[1]ACE: Association Canadienne d'Education

Ainsi:

-83% sont des répondants dont les enfants sont au secteur général

-65% sont des femmes

-64% ont de 35 à 44 ans

-presque la moitié (48%) ont une scolarité de 8, 9 ou 10 ans

-presque la moitié (48%) ont un revenu familial annuel entre $10,000.00 et $19,999.00

-52% ne participent pas activement à d'autres organismes publics.

Les élus et les non-élus à un comité d'école

Suivant leurs caractéristiques personnelles, on note des différences entre les personnes qui ont déjà été élues et les autres:

lère relation existante

Nous constatons, encore une fois, que plus le niveau de scolarité des gens est élevé, plus ces mêmes gens ont été élus comme membres d'un comité d'école. On observe que le pourcentage des gens, ayant une scolarité plus élevée que le cours élémentaire, est plus grand chez ceux qui ont déjà été élus.

Toute proportion gardée, on remarque que seulement 7% des personnes qui ont une scolarité de niveau élémentaire, ont été élues comparativement à 50% des personnes ayant fait des études collégiales ou universitaires.

Il apparaît donc que plus les gens possèdent un niveau de sco-

larité élevé, plus ceux-ci ont des chances d'avoir été élus membres d'un comité d'école (gamma= .51, voir tableau p. 183).

Cet état de fait est-il le résultat d'une tendance marquée pour les gens scolarisés, à poser davantage leur candidature que les moins scolarisés, ou bien, les gens auraient-ils plus confiance à des candidats plus scolarisés? Nous croyons que la première possibilité semble la plus plausible, compte tenu du fait que très souvent, ceux qui se présentent sont élus sans votation.

2e relation existante

Nous constatons que plus le revenu familial annuel des gens est élevé, plus ces mêmes gens sont des personnes qui ont été élues comme membres d'un comité d'école (gamma= .35, voir tableau p. 184). Ainsi le pourcentage des gens qui gagnent $20,000.00 et plus est plus grand chez les personnes élues.

Toute proportion gardée, on observe que dans l'ensemble, plus le revenu familial annuel des gens est élevé, plus ils ont des chances d'avoir été élus.

En regard de la connaissance du rôle qu'est appelé à jouer le comité d'école, 56% des personnes déclarent être "peu", "très peu" ou "pas du tout" au courant du rôle qu'est appelé à jouer un comité d'école (voir tableau p. 143).

La connaissance du rôle d'un comité d'école

Nous avons observé qu'il existe des relations avec la connaissance du rôle d'un comité d'école:

1ère relation existante

Nous constatons que la majorité des répondants, ayant un degré de scolarité de niveau élémentaire, ont "pas du tout" ou "très peu" de connaissances du rôle d'un comité d'école (58%); à l'opposé, les répondants, ayant fait des études collégiales ou universitaires, sont, dans 50% des cas, "passablement" au courant du rôle joué par un comité d'école; ils sont aussi 2.8 fois plus "passablement" ou "très au courant" du rôle d'un comité d'école que les gens ayant un degré de scolarité de niveau élémentaire (77% contre 28%) et 1.6 fois plus que les personnes qui ont fait une 8e, 9e ou 10e année (77% contre 48%) et 1.2 fois plus "passablement" ou "très au courant" que les gens ayant fait leur 11e ou 12e année.

Il existe donc une différence statistiquement significative entre les différents niveaux de scolarité des gens, quant à leur degré de connaissances du rôle joué par le comité d'école. Ainsi, il apparaît que plus les gens ont un niveau de scolarité élevé, plus leur connaissance du rôle d'un comité d'école est grande (gamma= .44, voir tableau p. 185).

2e relation existante

Il nous est aussi permis de constater une différence significative au niveau statistique entre les différents groupes de revenu

familial des répondants et leur degré de connaissances du rôle d'un comité d'école.

Ainsi constate-t-on que plus le revenu familial des répondants est élevé, plus celui-ci a tendance à avoir une plus grande connaissance du rôle d'un comité d'école (gamma= .26, voir tableau p. 186).

3e relation existante

Nous avons aussi perçu une relation très forte entre le degré de connaissances du rôle d'un comité d'école et le fait d'avoir déjà voté ou non pour élire les membres d'un comité d'école (gamma= .73, voir tableau p. 187).

En effet, les personnes, ayant déjà voté, sont davantage "passablement" et "très au courant" du rôle qu'est appelé à jouer un comité d'école (88%) que les autres (30%) n'ayant jamais voté. Cet écart est d'ailleurs accentué par le fait que 36% des gens, ayant déjà voté, sont "très au courant" du rôle, comparativement à 4% seulement des gens n'ayant jamais pris part à une élection.

4e relation existante

Au sujet des gens ayant déjà été élus, nous nous rendons compte que 53% de ceux-ci sont "très au courant" du rôle du comité d'école et 34% "passablement au courant". Par contre, les 13% qui restent sont "pas du tout", "très peu" ou "peu au courant" (gamma= .80, voir tableau p. 188).

Quant à ces derniers, on peut se poser de sérieuses questions sur le degré de participation de ceux-ci, à l'intérieur du comité d'école dont ils ont fait partie, et peut-être même, de leur motivation au sein de celui-ci. Il est cependant indéniable que la relation est très forte entre la connaissance du rôle du comité d'école et le fait d'avoir déjà été élu.

Nous avons voulu connaître les caractéristiques personnelles des répondants (18%) qui ont participé à l'élection de septembre 1978 (voir tableau p. 144), ainsi:

-85% sont des parents ayant leurs enfants au secteur général

-58% sont des femmes

-56% ont entre 35 et 44 ans

-presque la moitié des répondants (47%) ont une scolarité de 8, 9 ou 10 ans d'étude

-50% ont un revenu entre $10,000.00 et $19,999.00

-54% ne participent pas dans d'autres organismes publics.

Notons ici que seulement 63 personnes de notre échantillon ont participé à l'élection de septembre 1978.

Les participants et les non-participants à l'élection de septembre 1978

D'après les caractéristiques des répondants, nous notons des différences entre les participants et non-participants à l'élection de septembre 1978.

lère relation existante

Le pourcentage des gens qui ont un niveau de scolarité dépassant l'élémentaire, est plus grand chez les participants; par conséquent, le pourcentage de ceux qui n'ont qu'une scolarité de niveau élémentaire est également plus grand chez les non-participants (gamma= .29, voir tableau p. 189).

2e relation existante

Nous constatons que les gens qui sont membres actifs d'autres organismes publics, ont tendance à participer plus que les autres qui ne le sont pas. Nous retrouvons donc un plus grand pourcentage de gens qui sont membres actifs d'autres organismes publics chez les participants à l'élection de septembre 1978.

Toute proportion gardée, on constate que les personnes qui sont membres actifs d'autres organismes, participent 2.3 fois plus que les autres qui ne le sont pas (gamma= .48, voir tableau p. 190).

3e relation existante

Nous avons déjà observé précédemment que seulement 18% des répondants avaient participé à l'élection de septembre 1978. Aussi, on constate que les gens qui ont déjà été élus, sont plus enclins (38%) que ne le sont les personnes qui n'ont jamais été élues (14%), à avoir participé à l'élection.

En effet, les personnes qui ont été élues, ont proportionnellement 2.7 fois plus assisté à l'élection que celles qui n'ont jamais été élues (gamma= .57, voir tableau p. 191).

Nous avons aussi posé la question, quant à leur première raison pour expliquer leur absence à cette importante réunion: 8% des répondants à la question déclarent ne pas avoir été mis au courant de la dite réunion, 9% disent ne rien comprendre à notre système d'éducation, 14% croient inutile l'existence d'un tel comité, 32% disent avoir eu un sérieux empêchement, 9% ont préféré faire autre chose et 30% avaient d'autres raisons non explicitées (voir tableau p. 145).

Voilà, croyons-nous, des indices qui portent à réfléchir quant à la non-participation des parents à cette assemblée de septembre 1978. Ils représentant quand même 82% des parents. Aussi, faudrait-il s'interroger plus longuement sur la représentativité des élus.

Regardons maintenant les raisons premières qui ont amené l'autre 18% des parents à cette même assemblée. Ainsi, 59% de ceux-ci venaient quérir de l'information générale concernant l'école, 21% voulaient rencontrer le principal et les enseignants, 10% venaient principalement pour l'élection du comité d'école, 5% voulaient participer à ce comité et 5% avaient d'autres raisons non explicitées. Voilà les principales raisons qui ont motivé leur venue (voir tableau p. 146).

Il nous apparaît important de souligner le fait que seulement 5% de ceux qui étaient présents, venaient pour poser leur candidature. En autant que nous considérons notre échantillon comme représentatif, on peut se poser de sérieuses questions sur l'intérêt des gens à l'égard du comité d'école.

En bref, nous constatons que:

-16% des répondants n'ont pas entendu parler de l'existence d'un comité d'école, à l'école que fréquente leur enfant

-69% n'ont jamais voté pour élire les représentants d'un comité d'école depuis la promulgation de la loi 27 en 1971

-plus le niveau de scolarité et le revenu familial des gens augmentent, plus s'accroît la participation

-plus le niveau de scolarité et le revenu familial des gens augmentent, plus la connaissance du rôle du comité d'école s'accroît

-les personnes qui ont déjà voté, sont davantage au courant du rôle du comité d'école de même que les personnes ayant déjà été élues

-les gens actifs dans des organismes publics ont tendance à plus participer à l'élection du comité d'école

-les gens qui ont déjà été élus à un comité d'école, participent plus à l'élection du comité d'école.

Place du parent dans l'éducation de son enfant

Nous croyons que la participation des parents à la chose scolaire est fortement influencée par l'importance qu'ils donnent à la famille, quant à la formation de leurs enfants et à la place qu'ils croient leur être réservée à l'intérieur du système scolaire.

Facteurs influençant la formation de l'enfant

Voyons, par ordre, l'importance que les répondants accordent aux quatre facteurs suivants, quant à l'influence de ceux-ci sur la formation de leur enfant. Les quatre facteurs suggérés étaient: l'école, la famille, le groupe de camarades et la télévision (voir tableaux p. 147 à 150).

Ainsi, 61% des répondants pensent que la famille est le facteur le plus influant dans la formation de leur enfant, alors que 19% optent pour l'école, 17% pour le groupe de camarades et 4% déclarent que le facteur premier, affectant la formation de leur enfant, est la télévision (voir tableau p. 147).

Il est à noter que les caractéristiques personnelles des personnes ne semblent présenter aucune influence sur le choix du premier facteur affectant leur enfant. Le milieu familial est donc reconnu comme le facteur influençant le plus l'enfant.

Lorsqu'ils se prononcent sur le deuxième facteur d'influence, on retrouve l'école à 54%, la famille à 21%, le groupe de camarades à 19% et la télévision à 6% (voir tableau p. 148).

La majorité des répondants sont donc d'avis que c'est l'école qui est le deuxième facteur d'influence de leur enfant. Toutefois, les gens, ayant un degré de scolarité de 11e année et plus, sont, toute proportion gardée, plus nombreux à choisir l'école comme deuxième facteur d'influence.

Par contre, des 47% n'ayant pas choisi l'école en deuxième lieu, on constate que ceux qui ont 11 ans de scolarité et plus, disent davantage que c'est le groupe de camarades qui influence leur enfant.

Il existe donc une relation significative entre le degré de scolarité et leur opinion, face au deuxième facteur d'influence de leur enfant (voir tableau p. 192).

Ceci vient corroborer et amplifier davantage l'importance des liens qui doivent exister entre l'école et la famille.

Il est à noter que ceux qui ont participé à l'élection de septembre 1978, sont 1.4 fois plus d'avis que l'école est le deuxième facteur influençant leur enfant que ceux qui n'ont pas participé à l'élection.

Cette divergence d'opinions, entre les participants à l'élection et les autres, concernant le deuxième facteur d'influence, nous amène à penser qu'il est possible que cette tendance explique pour certains, leur participation ou leur non-participation à l'élection du comité d'école, de par l'importance qu'ils donnent à l'école par rapport à son influence sur la formation de leur enfant (voir tableau p. 193).

Reconnaissance du parent dans le système scolaire

Quant à leur reconnaissance au niveau du système scolaire, seulement 42% des répondants à la question, croient être reconnus comme partenaires à part entière par les enseignants, mais 32% répondent

par un non catégorique, puis 26% restent indécis (voir tableau p. 151).

En regard de la même question, mais cette fois, à l'égard des principaux, seulement 35% croient être reconnus comme partenaires à part entière, puis 31% répondent par un non et 33% restent indécis (voir tableau p. 152).

Suite à ces constatations, la question de la participation du parent se pose. Comment peuvent-ils être motivés à participer, s'ils ne se sentent pas reconnus comme partenaires par ceux à qui ils s'adressent. Voilà un domaine où on devrait parler de complémentarité plus que dans n'importe quel autre.

Toujours en regard des principaux, nous avons voulu connaître l'opinion des gens, à savoir si le fonctionnement du comité d'école est influencé par le principal. Ainsi, 31% répondent "pas du tout" ou "très peu", 32% "passablement" et "grande influence" et 38% disent ne pas le savoir (voir tableau p. 153).

Par contre, lorsqu'on demande aux répondants quelle est actuellement l'influence du comité d'école sur les décisions du principal, 21% disent "pas du tout" ou "très peu", 31% "passablement" et "grande influence" et 48% ne le savent pas (voir tableau p. 154).

Maintenant, lorsqu'on demande aux mêmes gens quelle est l'influence qu'ils souhaiteraient qu'ait le comité d'école sur les décisions du principal, 8% répondent "pas du tout" ou "très peu", 62% "passablement" et "grande influence" et 30% ne le savent pas (voir tableau p. 155).

Cependant, on observe que plus les gens perçoivent que le comité d'école actuel a de l'influence sur les décisions du principal, plus ils ont tendance à dire que le parent est reconnu comme partenaire par les principaux d'école. A l'inverse, plus ils perçoivent que le comité d'école a peu d'influence, plus ils ont tendance à dire que le parent n'est pas reconnu comme partenaire par le principal (gamma= .49, voir tableau p. 194).

Ainsi, comme nous avons pu le constater précédemment, les parents considèrent qu'ils sont plus reconnus comme partenaires à part entière par les enseignants que par les principaux.

Pourtant en 1974, alors que les comités d'école débutaient, le Rapport du groupe Poly (1974) faisait ressortir que 80% des directeurs d'école percevaient, de façon positive, la participation des parents au comité d'école.

Peut-être, y a-t-il lieu, pour les principaux, de s'interroger quant à l'image qu'ils projettent dans leurs rapports avec les parents à l'égard de l'acceptation de ceux-ci comme partenaires dans le processus éducatif de l'enfant. Il y aurait donc avantage, pour les directeurs d'école, à projeter une image de collaboration avec les parents, afin de procéder à des rapprochements combien souhaitables pour le bien de chaque enfant dans son institution.

En bref, nous constatons que:

-la majorité des répondants est d'avis que la famille est le

premier facteur influençant la formation de leur enfant; et que les caractéristiques personnelles des répondants n'ont aucune influence sur leur choix

-la majorité des répondants a choisi l'école comme deuxième facteur d'influence sur la formation de leur enfant

-les gens ayant un niveau de scolarité plus élevé (11e année et plus), sont, toute proportion gardée, plus nombreux à choisir l'école comme deuxième facteur d'influence

-ceux qui ont participé à l'élection, sont 1.4 fois plus que les autres d'avis que l'école est le deuxième facteur influençant leur enfant

-seulement 42% des gens se croient reconnus comme partenaires à part entière par les enseignants

-seulement 35% des personnes se croient reconnus comme partenaires à part entière par les principaux

-plus on considère que le comité d'école influence les décisions du principal, plus on a tendance à dire que le parent est reconnu comme partenaire par le principal

-la majorité des répondants (62%) souhaite une plus grande influence du comité d'école sur les décisions du principal; mais il demeure que 30% ne prennent pas position.

Responsabilité du parent et de l'école

Nous avons cru bon de chercher à connaître l'opinion des répondants à savoir qui est le premier responsable de l'éducation scolaire des enfants.

Ainsi, 6% ont opté pour l'école comme premier responsable; 23% se sont désignés comme premiers responsables, mais en mettant leurs enfants à l'école, ils cèdent cette responsabilité à celle-ci; puis 70% se sont reconnus comme premiers responsables et l'école et la Commission scolaire doivent leur reconnaître le droit de définir le type d'éducation qu'ils veulent pour leurs enfants (voir tableau p.156).

Il nous semble important de souligner ici que 93% des répondants se reconnaissent comme les premiers responsables, même si de ce nombre, 23% disent céder, de fait, cette responsabilité à l'école que fréquentent leurs enfants.

Notons ici que les caractéristiques personnelles des répondants ne démontrent aucune influence sur la reconnaissance de leurs responsabilités face à l'éducation scolaire de leurs enfants.

On remarque, par ailleurs, que les parents qui se reconnaissent davantage responsables de l'éducation scolaire de leur enfant ont, toute proportion gardée, plus tendance que les autres, à avoir participé à l'élection du comité d'école en septembre 1978. Ainsi, chez ceux qui ont participé à l'élection du comité d'école, il y a un pourcentage plus élevé de gens qui se reconnaissent comme premiers responsables que chez les non-participants, soit 84% contre 68% (gamma= .39, voir tableau p. 195).

En bref, nous constatons que:

-la majorité des répondants (93%) se reconnaît comme pre-

mier responsable de l'éducation scolaire de leur enfant; mais 23% de ceux-ci cèdent cette responsabilité à l'école lorsqu'ils y mettent leur enfant

-les parents qui se considèrent davantage responsables de l'éducation scolaire de leur enfant, ont plus tendance à avoir participé à l'élection du comité d'école.

Degré de participation du parent

Cette partie du questionnaire visait à connaître comment les parents conçoivent leur participation à la chose scolaire et, par conséquent, jusqu'où ils veulent aller en matière de participation.

Nous leur avons demandé avant tout de s'identifier à un type de parents parmi quatre (4) propositions, afin de faire connaître leur position générale face à leur participation à la chose scolaire.

Puis, aux deux questions suivantes, nous avons voulu demander aux répondants quelle serait la participation qu'ils souhaitaient avoir, quant aux deux pôles de l'administration scolaire: celui des questions d'ordre pédagogique et administratif.

Identification des répondants à un type de parent

Ainsi, face à la question visant à s'identifier à un type de parent-participant, la majorité des répondants se sont identifiés, soit au troisième (58%), soit au premier (24%) type de parent, c'est-à-dire:

-un parent qui S'ESTIME ETRE UN PARTENAIRE A PART ENTIERE avec les enseignants et le principal et qui ESTIME AVOIR UN DROIT

DE REGARD sur ce qui se passe à l'école

-un parent qui met ses enfants à l'école, mais qui NE SE RECONNAIT AUCUNE COMPETENCE pour s'occuper des questions scolaires.

Il est à noter que seulement 4% ont opté pour la deuxième proposition, se voulant un parent qui est intéressé à ce qui se passe à l'école et qui FAIT PARTIE DU COMITE D'ECOLE, et seulement 14% ont opté pour la quatrième proposition, se voulant un parent qui s'estime être un partenaire à part entière avec les enseignants et le principal et qui VOUDRAIT PARTICIPER A LA PRISE DE DECISION sur les grandes orientations de l'école (voir tableau p. 157).

Si l'on regroupe les adhérents à la troisième et quatrième propositions, nous retrouvons 72% des gens qui s'estiment être des parents partenaires à part entière dans l'éducation scolaire de leur enfant.

Par ailleurs, il nous semble intéressant de souligner ici que seulement trois personnes de notre échantillon, ayant assisté à la réunion de septembre 1978, étaient venues principalement pour poser leur candidature. Pourtant, on remarque que quatorze personnes, de notre échantillon, sont présentement membres du comité d'école. On doit donc en déduire que onze personnes ont été élues sans qu'elles soient venues avec l'intention de poser leur candidature.

Toutefois, cela ne veut pas dire que ce gens ont été, malgré eux, obligés de s'impliquer dans les comités d'école. Peut-être, étaient-ils indécis ou plus ou moins décidés, et étant proposés comme

candidats possibles, ils ont été heureux d'être élus membres. Cependant, il ne faut pas oublier aussi la contre-partie et vérifier l'assiduité des élus, au cours de l'année qui a suivi. Très souvent, nous a-t-on révélé, certaines gens n'assistent qu'à la première réunion; par ailleurs, les vrais participants sont rarement absents.

Il nous est alors apparu intéressant de décrire les caractéristiques des quatorze répondants qui faisaient partie du comité d'école en septembre 1978, ainsi:

-93% sont des personnes dont leur enfant est au secteur général

-69% sont des femmes

-64% ont entre 35 et 44 ans

-la majorité ont une scolarité de 10 ans et moins, soit 78%

-la moitié ont un salaire familial annuel inférieur à $14,999.00, soit 49%.

Il ne semble y avoir aucune relation significative entre les caractéristiques personnelles des gens et le type de parent auquel ils s'identifient.

Cependant, en éliminant ces mêmes personnes qui font déjà partie du comité d'école, il demeure que les répondants s'identifiant comme parents désirant participer activement à la chose scolaire, sont 5 fois plus nombreux, toute proportion gardée, à avoir assisté à l'élection de sept. 1978, que les parents qui ne se reconnaissent aucune compétence en matière scolaire. Ils sont aussi 1,4 fois plus nombreux, proportionnellement parlant, que les personnes qui estiment seulement avoir un droit de regard sur ce qui se passe à l'école.

Nous remarquons aussi que les répondants qui désirent participer à la chose scolaire ont été 8,3 fois plus souvent élus comme membres d'un comité d'école que ceux qui ne s'accordent aucune compétence pour s'occuper des questions scolaires.

Il semble donc que la déterminantion de la personne à la participation soit un facteur important. Cependant, il faut considérer que plusieurs des répondants (24%) ne se reconnaissent aucune compétence pour s'occuper des questions scolaires. Il nous apparaît quand même très étonnant qu'autant de parents manquent de confiance en leurs possibilités d'aider et d'influencer l'école qui se veut complémentaire à la famille. Pourquoi serait-on compétent à la maison et que, par rapport à l'école, on ne se juge aucune compétence. Nous croyons qu'il y aurait ici place à de la nuance.

Nous considérons que c'est là le signe d'un malaise important qui vaudrait la peine qu'on s'y attarde, puisqu'il est mis en relation avec le fait que la famille est reconnue comme premier facteur d'influence sur l'enfant. Comment peut-on établir un lien concordant et bénéfique entre la famille et l'école, si d'emblée, on se considère incompétent pour s'occuper des questions scolaires.

<u>Volonté de participation aux questions d'ordre pédagogique et administratif</u>

Après s'être identifié à un type de parents, nous avons voulu savoir qu'elle était la volonté de participation de ceux-ci à l'égard des questions d'ordre pédagogique; ainsi 30% désirent seulement

être informés à cet égard, 14% veulent être consultés de façon occasionnelle, 7% être consultés de façon obligatoire, 19% veulent être consultés obligatoirement et faire des recommandations, 11% être consultés obligatoirement et participer à l'étude des problèmes et enfin 20% voudraient être consultés, faire des recommandations, participer à l'étude des problèmes et partager la prise de décision (voir tableau p. 158).

Nous ne constatons par ailleurs aucune relation significative entre cette question et les caractéristiques personnelles des répondants.

Cependant, nous observons que les gens qui n'ont jamais été élus à un comité d'école, ont tendance à moins vouloir participer aux décisions pédagogiques, comparativement à ceux qui ont déjà été élus. C'est donc dire que l'implication des gens, ayant déjà été élus, entraîne une tendance à vouloir participer davantage aux décisions d'ordre pédagogique (gamma= .37, voir tableau p. 196).

Nous constatons aussi que les gens, ayant participé à l'élection du comité d'école en septembre 1978, sont 2,3 fois plus désireux de participer aux questions pédagogiques que ne le sont les autres (gamma= .46, voir tableau p.197).

Il nous est aussi permis de constater que le degré de participation aux questions d'ordre pédagogique, que souhaiteraient avoir les répondants, varie selon la part des responsabilités qu'ils prennent face à l'éducation scolaire de leur enfant (gamma= .35, voir tableau p. 198).

En ce qui a trait à des questions d'ordre administratif: 34% désirent seulement être informés, 16% consultés à l'occasion, 9% consultés obligatoirement, 18% consultés obligatoirement et faire des recommandations, 10% être consultés, faire des recommandations et participer à l'étude des problèmes, puis 14% être consultés, faire des recommandations, participer à l'étude des problèmes et partager la prise de décision (voir tableau p. 159).

Par ailleurs, nous constatons une relation statistiquement significative entre le niveau de scolarité du répondant et son désir de participation.

Nous remarquons que plus le niveau de scolarité des gens est élevé, plus ces mêmes gens, d'un même niveau, ont tendance à désirer une participation accrue aux questions d'ordre administratif.

Toute proportion gardée, il y a 3 fois plus de gens, ayant une scolarité de niveau élémentaire, qui veulent seulement être informés que de gens ayant une scolarité de niveau collégial ou universitaire; et deux fois plus de ces derniers, désirent être consultés obligatoirement et faire des recommandations que les répondants qui ont une scolarité de 11 ou 12 années (gamma= .25, voir tableau p. 199).

Il nous est aussi permis de constater que les gens, ayant déjà été élus membres de comité d'école, ont tendance à vouloir participer davantage aux décisions d'ordre administratif (gamma= .45, voir tableau p. 200).

Dans le même ordre d'idées, nous constatons aussi que les gens, ayant participé à l'élection du comité d'école en septembre 1978, sont 2,7 fois plus désireux de participer aux questions d'ordre administratif que ceux qui n'ont pas participé (gamma= .47, voir tableau p.201).

De plus, nous nous rendons compte qu'il existe indubitablement une forte relation entre le degré de participation souhaitée aux questions d'ordre pédagogique et administratif. On remarque que dans la majorité des cas, les gens désirent participer, au même degré, aux deux plans (gamma= .78, voir tableau p.202).

Cependant, ici encore, nous observons que le degré de participation relative aux questions d'ordre administratif, que souhaiteraient les répondants, s'accroît avec la part de responsabilité que le parent s'attribue face à l'éducation scolaire de son enfant.

Il est à noter que 44% des répondants, dans le cas des questions pédagogiques et 50% dans le cas des questions d'ordre administratif, ne désirent pas dépasser le stade de l'information ou de la consultation occasionnelle; de tels résultats sont quand même significatifs en regard des 24% des parents qui ne se reconnaissent aucune compétence pour s'occuper des questions scolaires.

En effet, nous avons constaté une relation statistiquement significative entre ces variables. Ainsi, la majorité des personnes qui se considèrent non-compétents en matière d'éducation ne désirent qu'être

informées sur les questions d'ordre administratif. La même remarque prévaut aussi, et sensiblement dans les mêmes proportions, en ce qui concerne les questions d'ordre pédagogique.

En bref, nous constatons que:

-la majorité des répondants (72%) s'identifient comme partenaires à part entière dans l'éducation scolaire de leurs enfants

-24% des répondants se considèrent incompétents pour s'occuper des questions scolaires

-les parents, désirant participer à la chose scolaire, sont plus nombreux, toute proportion gardée, à avoir participé à l'élection du comité d'école et à avoir été élus

-la majorité des répondants ne désirent pas plus qu'une consultation obligatoire au regard des questions d'ordre pédagogique

-la majorité des répondants ne désirent pas plus qu'une consultation occasionnelle en regard des questions d'ordre administratif

-les personnes, n'ayant jamais été élues et n'ayant pas participé à l'élection, ont tendance à moins vouloir participer aux questions d'ordre pédagogique et administratif

-la part de responsabilités, que s'accorde le parent face à l'éducation scolaire de son enfant, semble déterminer son degré de participation aux questions d'ordre pédagogique et administratif

-plus le niveau de scolarité des répondants est élevé, plus ils ont tendance à désirer une participation accrue aux

questions d'ordre administratif

-la majorité des personnes se considérant non-compétents en matière d'éducation ne désirent qu'être informés en regard des questions d'ordre pédagogique et administratif.

Implication du parent face à la chose scolaire

Dans cette partie du questionnaire, nous avons voulu connaître l'opinion des répondants quant à leur implication à la chose scolaire.

Ainsi, face à l'énoncé suivant : Le parent n'a aucune compétence pour participer à quelque forme d'organisation d'une école... 15% sont d'accord avec cet énoncé, 68% des répondants sont en désaccord et 17% disent ne pas savoir (voir tableau p. 160).

Devant l'opinion proposée, à l'effet que l'école ait toute responsabilité de l'enfant sans que ni bénévole ou comité n'ait à partager cette responsabilité, 36% sont d'accord, 49% ne le sont pas et 15% disent ne pas savoir (voir tableau p.161).

Cependant, les répondants qui partagent l'opinion que le parent n'a aucune compétence pour participer à l'organisation scolaire, sont 1,6 fois plus souvent en accord (56%) que l'école a toute responsabilité des enfants, comparativement à ceux qui reconnaissent aux parents une certaine compétence en matière scolaire (35%).

Ainsi, constate-t-on que la majorité des gens, ayant l'opinion que le parent n'a aucune compétence, se sont classés parmi les parents qui considèrent que l'école a toute responsabilité des enfants

et que personne n'a à partager cette responsabilité (56%). Nous retrouvons le phénomène inverse chez ceux qui considèrent le parent comme compétent pour participer (gamma= .41, voir tableau p.203).

Il faut aussi noter que seulement 18% des répondants partagent l'opinion voulant que l'on paie assez de taxes pour ne pas avoir à s'impliquer dans les comités d'école; 66% ne sont pas d'accord avec l'énoncé précédent et 16% disent ne pas savoir (voir tableau p.162).

Ceci est d'ailleurs concordant avec les questions portant sur la responsabilité du parent en matière d'éducation. Est-il besoin de rappeler, en plus, qu'au niveau politique, l'éducation est sûrement un domaine où aucune province ne veut céder d'un pas concernant ce droit fondamental quant à la survie des valeurs qui lui sont propres. Nous croyons qu'il en va de même pour la famille en regard de ses propres enfants.

Toutefois, on ne peut oublier qu'il existe 18% des répondants qui disent payer assez de taxes pour se dégager de leurs responsabilités en matière d'éducation. Nous avons donc pu observer que les personnes, étant en accord avec l'opinion qu'on paie assez de taxes pour ne pas s'impliquer dans les comités d'école, sont davantage, toute proportion gardée, les répondants qui disent faire partie des parents n'ayant aucune compétence pour s'occuper de la chose scolaire.

Aussi, quelque soit l'opinion des répondants vis-à-vis l'énoncé voulant que l'école ait toute responsabilité des enfants, la majori-

té des répondants n'approuvent pas l'opinion voulant qu'on paie assez de taxes pour qu'on n'ait pas à s'impliquer dans les comités d'école. Cependant, cette désapprobation est plus élevée chez ceux qui ne sont pas d'accord que l'école ait toute responsabilité (92%) que ne le font les personnes étant de l'avis contraire (65%) (gamma= .71, voir tableau p.204).

En bref, nous constatons que:

-15% des répondants considèrent que le parent n'a aucune compétence pour participer à quelque forme d'organisation d'une école

-36% des répondants considèrent que l'école a toute responsabilité de l'enfant lorsqu'il y est et que personne n'a à partager cette responsabilité

-c'est principalement les gens qui croient que le parent n'a aucune compétence qui sont davantage en accord que l'école a toute responsabilité des enfants

-18% sont d'accord qu'ils paient assez de taxes pour ne pas avoir à s'impliquer dans un comité d'école

-les personnes, estimant qu'on paie assez de taxes pour ne pas s'impliquer dans un comité d'école, sont davantage celles qui disent faire partie des parents n'ayant aucune compétence pour s'occuper de la chose scolaire

-les gens, étant d'avis que l'école a toute responsabilité, sont surtout ceux qui disent payer assez de taxes pour ne pas avoir à s'impliquer dans un comité d'école.

Opinions sur l'école

Dans cette partie du questionnaire, nous avons voulu connaître l'opinion des répondants face à certaines réflexions en regard de l'école.

Face à l'opinion voulant que le parent seul puisse faire bouger l'école, nous retrouvons très clairement une nette majorité des répondants étant en désaccord avec l'opinion émise (74%), alors que 11% se disent d'accord et 16% ne le savent pas (voir tableau p.163). Nous avons aussi constaté que les caractéristiques personnelles des répondants n'avaient aucune relation significative avec leur opinion.

Nous avons, par la suite, demandé aux répondants de se situer par rapport à l'opinion voulant que l'école soit actuellement l'institution la mieux organisée pour instruire leur enfant. A cela, 73% ont répondu affirmativement, 15% négativement, et 12% disent ne pas savoir. (voir tableau p.164).

En bref, même si parfois on semble insatisfait, la majorité des gens reconnaissent, en l'école, l'institution la mieux organisée pour instruire leur enfant.

On manifeste également son désaccord avec l'opinion voulant que le parent seul puisse faire bouger l'école.

Appréciation du comité d'école

Cette partie de l'étude vise à connaître l'opinion des répondants, face à certaines affirmations en regard du comité d'école.

En fonction de l'expression du point de vue des parents par l'entremise du comité d'école, nous avons voulu connaître l'opinion des répondants en regard de quatre affirmations.

Face aux décisions pédagogiques

Ainsi, 46% des répondants sont d'accord avec l'affirmation que le comité d'école, sous sa forme actuelle, permet de faire valoir le point de vue des parents face aux décisions pédagogiques prises au niveau de l'école; 17% ne sont pas d'accord et 37% disent ne pas savoir (voir tableau p.165).

Nous observons que les répondants, ayant pris position, sont en majorité d'accord avec l'opinion voulant que le comité d'école fasse valoir le point de vue des parents face aux décisions pédagogiques, quelque soit leur degré de connaissances du rôle du comité d'école.

Toutefois, on constate que leur perception, vis-à-vis du comité d'école, en tant que mesure employée pour faire valoir le point de vue des parents face aux décisions pédagogiques, varie quelque peu selon le degré de connaissances du rôle du comité d'école. Ainsi, on peut observer que cette approbation est plus forte chez ceux qui ont moins de connaissances du rôle du comité d'école que chez ceux qui sont "passablement" ou "très au courant" du rôle d'un comité d'école (gamma= .26, voir tableau p.205).

Face aux décisions administratives

En rapport avec la même question, mais cette fois, face aux décisions administratives, 35% des répondants sont d'accord avec l'affirmation que le comité d'école, sous sa forme actuelle, permet de faire valoir le point de vue des parents face aux décisions administratives prises au niveau de l'école; 18% ne sont pas d'accord et 47% disent ne pas savoir (voir tableau p. 166).

On observe cependant que, parmi les personnes ayant pris position et croyant que le principal n'influence "pas du tout"ou "très peu" le comité d'école, celles-ci sont majoritairement d'accord à l'effet que le comité d'école fait valoir le point de vue des parents face aux décisions administratives. Par contre, ceux qui perçoivent que le principal influence "passablement" ou "grandement" le comité d'école, ont une opinion partagée face à cette affirmation (gamma= .31, voir tableau p. 206).

Nous tenons à souligner qu'il nous semble inquiétant de constater que respectivement 37% et 47% des répondants ne se prononcent pas face à ces deux affirmations.

Face au pouvoir de consultation

Dans la même ligne de pensée, 34% des répondants semblent cependant d'avis que le pouvoir de consultation actuel qui est confié au comité d'école est suffisant pour bien défendre le point de vue des parents, cependant 27% ne sont pas de cet avis et encore là, 40% disent ne pas savoir (voir tableau p. 167).

Par ailleurs, on observe que plus les gens perçoivent que le principal influence le comité d'école, plus ils ont tendance à être en désaccord avec l'énoncé voulant que le pouvoir actuel du comité d'école soit suffisant pour bien défendre le point de vue des parents (gamma= .34, voir tableau p. 207).

Face à l'opinion générale des parents

Enfin 43% sont d'accord pour dire que le comité d'école représente bien l'opinion générale de l'ensemble des parents de l'école; 19% ne sont pas d'accord avec cet énoncé et 38% disent ne pas savoir (voir tableau p. 168).

Si l'on met en relation les deux questions suivantes: Le comité d'école représente bien l'opinion de l'ensemble des parents de votre école et Avez-vous déjà voté pour élire les représentants d'un comité d'école? , on constate que, peu importe si la personne a déjà voté ou non, elle est d'avis que le comité d'école représente bien l'opinion générale des parents.

Toutefois, les gens, n'ayant jamais voté, appuient cette opinion en proportion plus grande (75%) que ne le font ceux qui ont déjà voté (58%). Les non-votants ont donc tendance à avoir une opinion plus favorable que ceux qui ont participé en regard de la représentativité des comités d'école (gamma= .37, voir tableau p. 208).

Nous remarquons aussi qu'en regard de leur connaissance du rôle du comité d'école, la majorité semble d'avis que celui-ci représente bien l'opinion générale des parents (53% et 87%). Par contre,

on constate qu'il y a une tendance à l'effet que plus les gens sont au courant du rôle du comité d'école, plus ils affirment que celui-ci ne représente pas bien l'opinion générale des parents.

Par exemple, on observe que les gens, étant"très au courant" du rôle du comité d'école, sont plus enclins (47%), que ceux qui ne sont "pas du tout au courant" (13%), à être en désaccord avec l'opinion voulant que le comité d'école représente bien l'opinion générale des parents (gamma= .33, voir tableau p209).

Nous y voyons là une tendance particulièrement significative en regard du rôle que joue effectivement un comité d'école.

Cette tendance peut aussi s'observer et ce, dans le même sens, avec ceux qui disent avoir déjà été élus membres d'un comité d'école.

En effet, les personnes n'ayant jamais été élues, ont exprimé 1.5 fois plus souvent leur accord (75%) avec l'énoncé que ne l'ont fait celles ayant déjà été élues (49%). Ainsi, encore là, celles qui ont déjà été élues, expriment une opinion partagée face à l'énoncé voulant que le comité d'école représente bien l'opinion générale des parents (gamma= .51, voir tableau p. 210).

Suite à ces données, il nous semble inquiétant de constater que respectivement 37%, 47%, 40% et 38% des répondants ne se prononcent pas face à ces affirmations, visant à circonscrire l'opinion des gens, quant à l'expression du point de vue des parents via le comité d'école.

Il deviendrait intéressant, subséquemment, d'aller vérifier si ces perceptions sont dues au manque d'information concernant les réalisations et les opinions avancées par le comité d'école, ou bien par un manque de prise de position par celui-ci.

En fait, pour aucune des propositions, nous avons obtenu l'accord de la moitié des répondants avec l'affirmation proposée. Nous constatons aussi que le pourcentage des gens, désavouant l'opinion quant à l'expression des parents via le comité d'école, varie peu (de 17% à 19%), en regard du pouvoir consultatif du comité d'école. Près de 27% des répondants jugent ce dernier comme insuffisant pour bien défendre le point de vue des parents.

En bref, nous constatons que:

-seulement 46% des répondants sont d'accord avec le fait que le comité d'école fait valoir l'opinion des parents face aux questions pédagogiques

-les gens, ayant moins de connaissances du rôle du comité d'école, approuvent davantage l'opinion voulant que le comité d'école fasse valoir l'opinion des parents face aux questions pédagogiques

-seulement 35% des répondants affirment que le comité d'école, sous sa forme actuelle, permet de faire valoir l'opinion des parents face aux questions administratives

-c'est principalement les personnes, croyant que le principal n'influence "pas du tout" ou "très peu" le comité d'école, qui sont d'accord que le comité d'école fait valoir l'opi-

nion des parents face aux décisions administratives.

-seulement 34% des répondants sont d'avis que le pouvoir de consultation actuel du comité d'école est suffisant pour bien défendre le point de vue des parents

-les gens qui perçoivent que le principal n'influence pas le comité d'école, ont plus tendance à être d'accord avec l'opinion voulant que le comité d'école soit suffisant pour bien défendre le point de vue des parents

-seulement 43% des répondants sont d'accord que le comité d'école représente bien l'opinion générale de l'ensemble des parents

-ce sont les gens, n'ayant jamais voté et n'ayant jamais été élus, qui appuient, en plus grande proportion, l'énoncé à l'effet que le comité d'école représente bien l'opinion générale de l'ensemble des parents

-il y a une tendance à l'effet que, plus les gens sont au courant du rôle du comité d'école, plus ils affirment que celui-ci représente mal l'opinion générale des parents.

Rôle du comité d'école

Rôle d'information

A une question relative au fait que le comité d'école informe bien les parents des problèmes qui se vivent dans leur école, 39% sont d'accord que le comité d'école les informe bien, alors que 37% croient que non et 24% ne le savent pas. Il est à noter ici que ceux qui sont en désaccord sont quasi aussi nombreux que ceux qui sont d'accord (voir tableau p. 169).

Il nous semble que nous rencontrons là l'indice d'une lacune en regard d'un des rôles du comité d'école, celui d'informer les parents du vécu de l'école.

Il faut se rappeler ici que ceux , n'ayant jamais été élus membres d'un comité d'école, sont 1,5 fois plus en accord (56%) avec l'énoncé que ceux ayant déjà été élus (37%).

Aussi observe-t-on que ceux, n'ayant jamais été élus, sont majoritairement d'accord (56%) que le comité d'école informe bien les parents sur les problèmes vécus à l'école; tandis que ceux, ayant déjà été élus, sont au contraire majoritairement en désaccord (64%). Cette relation est statistiquement significative (gamma= .37, voir tableau p. 211).

Dans la même optique, on constate que l'opinion des répondants voulant que le comité d'école informe bien les parents sur les problèmes vécus à l'école, varie selon leur degré de connaissances du rôle du comité d'école.

Ainsi, on observe que la majorité des gens, ayant une faible connaissance du rôle du comité d'école, ont plus tendance à être satisfait de l'information émise par le comité d'école. A l'opposé, la majorité de ceux qui sont "passablement" et "très au courant" du rôle du comité d'école ont plus tendance à être insatisfaits quant à l'information émise par celui-ci sur les problèmes vécus à l'école (gamma= .25, voir tableau p. 212).

En regard de l'opinion voulant que les parents soient suffisamment bien informés du rôle et des fonctions du comité d'école, 38% ont répondu qu'ils étaient d'accord avec l'opinion énoncée. Il faut cependant relever que 49% étaient en désaccord et que 13% ne le savaient pas (voir tableau p. 170).

Il nous apparaît donc de plus en plus évident que le manque d'information peut effectivement jouer un très grand rôle en regard de la non-participation des parents au comité d'école.

Nous remarquons cependant que ceux, ayant déjà été élus à un comité d'école, sont 1,8 fois plus souvent en accord (66%) que ceux n'ayant jamais été élus (38%), face à l'opinion selon laquelle ils sont suffisamment bien informés du rôle du comité d'école.

Ainsi, observe-t-on que ceux, ayant déjà été élus, sont majoritairement d'accord avec l'énoncé (66%), tandis que les autres sont majoritairement en désaccord (62%) avec celui-ci. Le fait d'avoir participé au comité d'école les a donc informés plus adéquatement sur le rôle du comité d'école. Cependant, il n'en demeure pas moins que 35% des gens déjà élus restent en désaccord avec l'énoncé (gamma= .52, voir tableau p. 213).

Il nous est apparu intéressant de proposer aux répondants certaines opinions qu'on entend assez souvent en regard de l'appréciation du comité d'école.

Rôle de rapprochement de l'école

Face à l'opinion que le comité d'école, par son action, vous

ait rapproché de l'école de votre enfant, 41% se sont dit d'accord alors que 37% ne le sont pas et 23% disent ne pas le savoir (voir tableau p.171).

Nous constatons encore là que l'écart, entre ceux qui sont d'accord et ceux qui ne le sont pas, est très peu prononcé et encore là, nous croyons que c'est un indice significatif en regard du rôle qu'a joué jusqu'à présent le comité d'école.

Nous croyons opportun de mentionner ici que les personnes qui sont d'avis que le comité d'école représente bien l'opinion générale des parents sont 4,4 fois plus souvent en accord (74%) que les autres répondants qui sont d'avis contraire (17%), face à l'opinion voulant que le comité d'école les a rapprochés de l'école de leur enfant.

Ainsi constate-t-on que les personnes qui sont d'accord que le comité d'école représente bien l'opinion générale des parents, sont majoritairement d'accord (74%) que le comité d'école les a rapprochés de l'école de leur enfant; par contre, ceux qui ne sont pas d'accord avec l'énoncé, sont au contraire majoritairement en désaccord (83%) pour dire que le comité d'école les a rapprochés de l'école de leur enfant (gamma= .86, voir tableau p. 214).

Dans la même ligne de pensée, les personnes qui sont d'avis que le comité d'école informe bien les parents des problèmes vécus à l'école, sont 5,1 fois plus en accord (85%) que les autres répondants qui sont d'avis contraire (17%), face à l'opinion voulant que le co-

mité d'école les ait rapprochés de l'école de leur enfant.

Ainsi, les gens, étant d'accord, que le comité d'école informe bien les parents sur les problèmes vécus à l'école, sont majoritairement d'accord que le comité d'école les rapproche de l'école (85%); tandis que ceux qui sont en désaccord que le comité d'école informe bien, sont majoritairement en désaccord avec l'opinion voulant que le comité d'école les rapproche de l'école (83%) (gamma= .93, voir tableau p. 215).

Moyen pour répondre à des besoins de la population

Cependant, quand on leur demande leur opinion voulant que le comité d'école soit un moyen pour mieux répondre aux besoins de la population que desservent l'école et la Commission scolaire, 72% sont d'accord, 10% ne le sont pas et 18% ne le savent pas (voir tableau p. 172).

Il apparaît donc clairement qu'on considère le comité d'école, comme un moyen répondant à un besoin, mais ce moyen apparaît méconnu de la population en général puisqu'on se plaint d'un manque d'information le concernant.

Il est intéressant de remarquer que, quelque soit l'opinion émise en regard de l'opinion voulant que le comité d'école permette de faire valoir le point de vue des parents face aux décisions pédagogiques, la majorité des répondants sont d'avis que le comité d'école est un moyen pour répondre aux besoins de la population.

Toutefois, les personnes, étant d'avis que le comité d'école

permet de faire valoir le point de vue des parents face aux décisions pédagogiques, sont plus enclins (90%) que ceux qui ne sont pas d'accord avec l'énoncé (69%), à manifester leur accord à l'effet que le comité d'école soit un moyen pour répondre aux besoins de la population (gamma= .59, voir tableau p. 216).

Moyen pour faire accepter des décisions prises en haut

Par ailleurs, il faut noter que l'opinion, voulant que le comité d'école soit un moyen permettant d'utiliser les parents pour mieux faire accepter les décisions prises (Ministère, Commission Scolaire), est partagée par 50% des répondants, puis 25% disent ne pas être d'accord et 25% ne le savent pas (voir tableau p. 173).

En bref, nous constatons que:

-les opinions se partagent, à peu près également, (39% d'accord contre 37% en désaccord), quant à savoir si le comité d'école informe bien sur les problèmes vécus à l'école

-c'est davantage les gens, n'ayant jamais été élus, qui sont plus d'accord à dire que le comité d'école informe bien sur les problèmes vécus à l'école

-la majorité des gens, ayant une faible connaissance du rôle du comité d'école, ont plus tendance à être satisfait de l'information qu'apporte le comité d'école sur les problèmes vécus à l'école

-près de la moitié (49%) des répondants croient qu'ils sont mal informés sur le rôle du comité d'école

-ceux, ayant déjà été élus, se considèrent davantage bien informés sur le rôle du comité d'école

-les opinions sont partagées, à peu près également (41% d'accord contre 37% en désaccord), face à l'énoncé voulant que le comité d'école ait rapproché les parents de l'école de de leur enfant

-les personnes, étant d'avis que le comité d'école représente bien l'opinion générale des parents, ont plus tendance à être d'accord que le comité d'école les a rapprochées de l'école de leur enfant

-les personnes, se considérant suffisamment bien informées sur les problèmes vécus à l'école, ont plus tendance à être d'avis que le comité d'école les a rapprochées de l'école de leur enfant

-la majorité des répondants (72%) sont d'accord que le comité d'école est un moyen pour mieux répondre aux besoins de la population

-les personnes, étant d'avis que le comité d'école permet de faire valoir le point de vue des parents face aux décisions pédagogiques, sont plus enclins à manifester leur accord que le comité d'école soit un moyen pour répondre aux besoins de la population

-la moitié des répondants sont d'avis que le comité d'école est un moyen utilisé pour mieux faire accepter les décisions prises en haut.

Evaluation du comité d'école par rapport à son rôle

Après avoir rappelé aux répondants les trois rôles que la loi, concernant les comités d'école, leur attribue (informer, animer et conseiller), nous avons demandé à ceux-ci d'évaluer comment leur comité d'école actuel s'était acquitté de ces trois engagements.

INFORMER

Au niveau du rôle d'informer du comité d'école, 47% disent qu'il informe bien, 18% mal et 35% ne se prononcent pas (voir tableau p. 174).

Il est cependant intéressant de noter que les personnes qui ont entendu parler de l'existence d'un comité d'école, à l'école que fréquente leur enfant, sont majoritairement d'accord (75%) à l'effet que le comité d'école a bien rempli son rôle d'information. Cependant, les gens, n'étant pas au courant de l'existence du comité d'école, ont une opinion partagée à ce sujet, 53% évaluent que le comité d'école a bien rempli son rôle d'informer tandis que 47% ont une opinion contraire. Nous concevons facilement que ces derniers se disent non satisfaits. Cependant, nous restons perplexes quant au 53% qui se disent satisfaits de l'information sans avoir été informés de l'existence même du comité d'école.

Par ailleurs, que les répondants se disent suffisamment bien informés ou non du rôle du comité d'école, les deux groupes sont majoritairement d'accord que le comité d'école remplit bien son rôle d'informer (84% et 57%).

Cependant, ceux qui se considèrent suffisamment bien informés, appuient cet énoncé en proportion plus forte que ne le font les personnes se considérant pas suffisamment informées (gamma= .58, voir tableau p. 217).

ANIMER

Au niveau du rôle d'animer du comité d'école, 39% des répondants considèrent que celui-ci anime bien, 8% mal et 53% disent ne pas le savoir. Ce dernier pourcentage porte cependant à réfléchir quant à cette fonction du comité d'école (voir tableau p. 175).

Les gens, partagent l'opinion selon laquelle le comité d'école a bien rempli son rôle d'animer, sont 3,5 fois plus souvent en accord (79%) que ceux qui jugent le contraire (23%), face à l'opinion voulant que le comité d'école les aient rapprochés de l'école de leur enfant (gamma= .85, voir tableau p. 218).

Nous constatons aussi que quelque soit leur degré de connaissances du rôle du comité d'école, les répondants sont majoritairement d'accord avec l'opinion voulant que le comité d'école remplisse bien son rôle d'animer.

Néanmoins, on constate que leur évaluation sur le comité d'école, en tant qu'animateur, varie selon leur niveau de connaissances du rôle de celui-ci. Ainsi, on remarque que les gens, ayant le moins de connaissances du rôle du comité d'école, sont plus enclins (90%) à manifester que le comité d'école anime bien que ne le font ceux qui connaissent davantage le rôle de celui-ci (74%).

CONSEILLER

Au niveau du rôle de conseiller du comité d'école, nous constatons que 35% des répondants disent que celui-ci conseille bien, 8% mal et 57% ne se prononcent pas. Il faut alors se poser des questions quant à ce rôle de conseiller, puisque plus de la moitié des répondants ne peuvent en apprécier la valeur (voir tableau p.176).

En bref, nous constatons que:

-18% des répondants disent que le comité a mal rempli son rôle d'informer et que 35% disent ne pas le savoir

-la majorité des répondants (53%) ne peuvent se prononcer pour évaluer le comité d'école dans son rôle d'animer

-parmi les parents, ayant donné une évaluation positive sur le comité d'école, en tant qu'animateur, c'est principalement ceux-ci qui disent que le comité d'école les a rapprochés de l'école de leur enfant

-les parents, ayant moins de connaissances du rôle du comité d'école, sont plus enclins à donner une évaluation positive de celui-ci en tant qu'animateur

-la majorité des répondants (57%) ne se prononcent pas sur l'évaluation du comité d'école en tant que conseiller.

Questions ouvertes

En vue de permettre aux répondants d'émettre un jugement plus nuancé sur le comité d'école, nous leur avons posé trois questions

ouvertes, à savoir: Quels sont actuellement les avantages que présente un comité d'école? Quelles en sont actuellement les faiblesses? Quels moyens pourrait-on prendre pour faire croître l'intérêt des parents face à celui-ci?

Ainsi, 145 personnes ont répondu à la première question, 114 à la deuxième et 143 à la troisième (voir tableaux p. 177 à 179).

Nous avons voulu, à l'aide de ces questions, aller chercher de l'information plus personnalisée quant aux perceptions des répondants face au comité d'école. Nous ne présenterons pas une analyse très exhaustive des réponses, mais nous en dégagerons plutôt les cinq principaux avantages et les cinq principales faiblesses perçus par les répondants. En ce qui concerne les moyens ou suggestions pour faire croître l'intérêt des parents vis-à-vis le comité d'école, nous nous contenterons de souligner la provenance du moyen ou de la suggestion lorsque nous nous en servirons dans nos recommandations à la fin de cette étude.

Enfin, nous remarquons que la plupart des opinions émises sont peu élaborées; parfois, il ne s'agit que de quelques mots. Ces opinions étant prises hors contexte, nous ne mentionnerons ici que celles qui ont été exprimées le plus souvent par les répondants, par ordre de fréquence décroissante.

Principaux avantages du comité d'école

-information générale sur l'école et le système scolaire

-occasion pour les parents de suivre l'évolution de l'école

et de leur enfant

-possibilité de se pencher sur les problèmes vécus à l'école

-représentation des parents

-aider à prendre des décisions.

Principales faiblesses du comité d'école

-manque d'information sur l'école et le rôle du comité d'école

-manque de considération du point de vue des parents

-manque de participation pour former les comités d'école

-pas assez de pouvoir conféré au comité d'école

-manque d'implication du comité d'école.

En bref, nous pouvons noter que le principal avantage est aussi la principale faiblesse. Cependant, ceci ne nous apparaît pas contradictoire. Certaines gens peuvent très bien considérer comme bénéfique et suffisante l'information qu'ils reçoivent, mais peur d'autres, celle-ci peut leur sembler insuffisante ou déficiente.

Recommandations

et

Conclusion

Les objectifs de cette étude étaient de déterminer les causes possibles de la non-participation des parents au niveau des comités d'école et de proposer des voies de solutions.

Il nous a donc été permis de constater que 69% des répondants n'ont jamais voté pour élire les représentants d'un comité d'école, et ce, depuis la promulgation de la loi 27, en 1971. C'est donc là, une preuve évidente du désintéressement des gens.

Dans le chapitre de l'analyse des résultats, nous avons constaté certaines relations qui peuvent, croyons-nous, expliquer la non-participation des gens à l'élection de septembre 1978.

Ainsi, on observe que ceux qui n'ont pas participé (82%) à la dernière élection ont tendance à être:

-des gens qui n'ont jamais été élus
-des parents qui, toute proportion gardée, sont moins au courant du rôle du comité d'école que ceux qui ont déjà été élus
-des répondants ayant un niveau de scolarité et un revenu familial plus faibles
-des personnes qui partagent moins l'avis que l'école est le deuxième facteur influençant l'éducation de leur enfant
-des parents qui se considèrent moins responsables de l'éducation scolaire de leur enfant
-des gens qui désirent peu participer aux questions d'ordre pédagogique et administratif.

Enfin, nous remarquons que la part de responsabilités que s'accorde le parent face à l'éducation scolaire de son enfant, semble déterminer son degré de participation aux questions scolaires.

L'analyse des résultats obtenus nous amène aux recommandations suivantes:

.En regard de nos observations sur la faible scolarité et le faible revenu des gens de la région, nous recommandons que l'on tienne compte de ces faits dans les modes d'information et de communication entre l'école et la famille. Exemple:

-utilisation d'un vocabulaire simple et à la portée du public en général

-prendre le temps d'expliciter et de vulgariser les objectifs

-faire davantage de publicité sur les cours offerts par la C.S.R.M., en regard de l'implication des gens à la chose scolaire

-faire connaître davantage au public la possibilité d'avoir recours à des animateurs compétents lorsqu'ils en ressentent le besoin en regard d'un projet précis.

.En regard de la connaissance même de l'existence du comité d'école, nous recommandons que soient accrues la publicité et l'information concernant le comité d'école. Que chaque institution s'assure que les moyens pris pour véhiculer l'information soient efficaces. Nous considérons inconcevable que 16% des répondants disent ne pas avoir

entendu parler de l'existence d'un comité d'école en septembre 1978 et que 69% n'aient jamais voté pour élire leurs représentants depuis la loi 27, en 1971. Exemple:

-informer les étudiants sur l'existence d'un comité d'école où leurs parents sont invités à participer

-qu'en plus de la traditionnelle lettre d'invitation adressée aux parents, pour la première réunion, on fasse parvenir un résumé des principales activités et recommandations du comité d'école précédent

-utiliser les médias pour publiciser davantage le comité d'école et l'importance de son rôle (suggestion amenée par les répondants)

-utiliser des mini-sondages pour consulter les parents quant aux moyens pouvant mieux les rejoindre.

.En regard de la connaissance du rôle du comité d'école, nous recommandons que l'on fasse connaître aux parents l'importance des comités d'école. Exemple:

-que l'on vulgarise en un petit document intéressant, le rôle qu'est appelé à jouer le comité d'école

-que l'on publicise les réalisations des comités d'école sous forme de compte-rendu (suggestion amenée par les répondants)

-que l'on explique clairement ce qu'on entend par de la consultation et où se situe celle-ci dans un processus décisionnel.

.En regard de leur position face à l'école et à leur participation aux questions scolaires, nous recommandons qu'on tente par tous les moyens d'impliquer le parent à la vie de l'école; c'est en le faisant entrer dans l'école qu'on intéresse celui-ci et qu'on l'impliquera au niveau des questions scolaires. Exemple:

-être attentif aux suggestions des parents (suggestion amenée par les répondants)
-établir plus souvent des contacts personnels avec le parent
-faire participer des parents à des sorties de groupe
-donner des responsabilités au niveau d'organisations parascolaires
-lister avec les parents un inventaire des ressources du milieu environnant et y faire appel
-amener occasionnellement le parent à entrer en contact avec les enseignants et participer à des projets communs
-informer adéquatement le parent sur la structure pédagogique et l'encadrement existant dans l'école
-donner au comité d'école des tâches concrètes à réaliser (suggestion amenée par les répondants)
-développer des attitudes d'engagement chez le parent
-développer un climat de confiance réciproque entre tous les participants au comité d'école
-échanger, de façon informelle, sur les grands sujets de l'heure dans le domaine éducatif

. Une autre cause possible de la non-participation a été notée.

Ainsi, seulement 42% des répondants se croient reconnus comme partenaires à part entière par les enseignants et 35% par les principaux. Nous remarquons aussi qu'un pourcentage non négligeable de gens ne prennent pas position quant à cet aspect important de leur reconnaissance en tant que partenaire dans le domaine scolaire.

En conséquence, nous recommandons que soit amélioré la communication parent-enseignants et parent-principaux. Exemple:

-en incitant les parents à demander des explications lorsqu'ils se sentent désemparés
-en incitant des rencontres parents-enseignants-principaux sous forme de table ronde ou autre
-en demandant aux enseignants et aux principaux d'informer davantage les parents sur leurs approches pédagogiques
-en consultant les parents sur les domaines où ils tiennent à être informés et consultés
-en faisant identifier les valeurs et les objectifs communs aux parents, principaux, enseignants
-en consultant les groupes concernés sur leur perception de l'école en tant que milieu de vie.

Quant à l'appréciation du comité d'école, nous constatons qu'aucune des opinions qui suivent n'a été approuvée majoritairement, à savoir:

-le comité d'école fait valoir l'opinion des parents face aux décisions d'ordre pédagogique et administratif

-le pouvoir consultatif du comité d'école est suffisant pour bien défendre le point de vue des parents

-le comité d'école représente bien l'opinion générale des parents.

Nous remarquons, par ailleurs, que la majorité des répondants (62%) souhaitent une plus grande influence du comité d'école sur les décisions du principal.

En conséquence, nous recommandons que l'on précise davantage les rôles et fonctions du comité d'école et dans quelles mesures celui-ci, tout en étant consultatif, peut influencer une décision. Nous recommandons aussi que le comité d'école se serve davantage de sondages auprès des parents pour s'assurer qu'il ne représente pas uniquement l'opinion de quelques individus. Exemple:

-sondage sur les modalités de remise des bulletins

-inviter occasionnellement les gens non-membres à leur assemblée

-informer les membres du comité d'école sur les décisions possibles faisant suite à une consultation

-mieux expliquer la consultation au sein d'un continuum de la participation

-intéresser les membres à une vision pluraliste du système d'éducation

-consulter davantage les parents (suggestion avancée par les répondants).

Nous remarquons aussi que les personnes qui se considèrent suffisamment bien informées sur les problèmes vécus à l'école ont plus tendance à être d'avis que le comité d'école les a rapprochées de l'école de leur enfant.

Il semble alors que l'information joue un rôle très important comme moyen d'augmenter l'intérêt du parent à la chose scolaire.

Nous croyons donc que le manque d'information peut expliquer en large partie l'apparente non-participation des parents au niveau des comités d'école. Nous avons d'ailleurs retrouvé ce thème tout au cours de notre étude.

Il faut se souvenir immédiatement du tableau de la page 27 de la présente étude, où Tannebaum (1967) identifie clairement l'information comme première étape du processus participatif. Dans le même ordre d'idées, Rogers et Roethlisberger (1951) dénoncent aussi très clairement le manque d'information, donc l'absence d'un langage commun de communication, comme l'un des obstacles majeurs à la participation. Un moyen efficace d'améliorer la participation sera donc l'établissement de solides liens de communication école-foyer.

Si d'une part, les gestionnaires sont conscients et se rendent parfois complices d'un certain manque d'information, et que des parents, d'autre part, critiquent un système qu'ils ne connaissent pas; il est clair que le mandat premier du comité d'école ne peut être exécuté. Comment peut-on alors réclamer plus de pouvoir et d'influence chez les parents, et une plus grande participation chez

les gestionnaires, si on n'atteint pas le seuil de l'information. La communication de l'information se présente donc comme un problème de taille pour chaque école qui veut amener les parents à participer à son comité d'école.

Nous croyons que les parents ont un droit incontestable de participer à la vie scolaire. Il est indéniable que ceux-ci sont les premiers éducateurs de leurs enfants. Le Rapport Parent (1963) affirme en toutes lettres que la participation des parents est indispensable à la réussite du système scolaire. La loi 27, en 1971, a institutionnalisé une structure participative et la loi 30, tout récemment (1979), donne le droit de parole à un représentant des parents au conseil exécutif de chaque commission scolaire.

Cependant, il faut aussi se rendre compte qu'il existe plusieurs catégories de parents en ce qui concerne leur désir d'implication à la chose scolaire.

Il est utopique de songer à la participation de tous les parents à la vie de l'école; cependant, il est réaliste de penser qu'un système de communication plus adéquat, basé sur une information pertinente, en regard des préoccupations directes des parents, amènerait, plus de gens, au sein des réunions de parents et par conséquent, au comité d'école. C'est par une participation directe, en entrant dans l'école, que les parents en découvriront les vraies facettes et s'y intéresseront. Il faut traiter, lors des réunions, des problèmes réels et terre à terre, si l'on veut attirer ceux-ci, développer des relations de types horizontals (à l'intérieur de l'école), exciter

leurs besoins et se servir à bon escient d'un potentiel humain et d'une richesse collective incommensurable, qu'on ne peut ignorer. D'ailleurs, ne sont-ils pas ceux qui sont le plus près des enfants, vivant avec eux et les connaissant beaucoup plus que les différents professionnels de l'éducation.

Une autre solution réside, à notre avis, dans un style de participation peut-être informel, dans le sens qu'il n'est pas réglementé par une loi écrite, mais c'est peut-être par ce type de relation qu'on amènera les gens à se déplacer vers l'école (qu'on pense aux problèmes cruciaux rencontrés depuis quelques années: contestations, transport, cafétéria, etc...). La participation se vit au niveau des personnes avant d'être utile au niveau des structures. Dans certaines circonstances, il faut subordonner la structure à la participation elle-même. On suscitera le dynamisme du milieu par une réflexion collective, là où se posent les problèmes.

Pourquoi ne pas demander la collaboration des parents lors de certains voyages organisés, des périodes d'activités intégrées à l'horaire, de certaines journées de planification. Plusieurs s'y découvriraient un rôle qui les intéresse et un intérêt au domaine scolaire. Ces occasions ne nous semblent pas suffisamment exploitées.

Trop nombreux encore sont les comités d'école, où on se demande, en se regardant tous et chacun, qu'est-ce qu'on vient y faire?

Avant d'aborder la participation au niveau du processus de prise de décision, il faut répondre à l'attente des parents qui désirent, avant tout, suivre le progrès de leur propre enfant. Quand ces besoins fondamentaux auront été satisfaits, on pourra développer des modes de participation plus généraux.

Les parents ont réclamé à grands cris que les objectifs de l'éducation soient mieux définis. Si tel est le cas, au niveau du MEQ, après la consultation sur le Livre vert, il faudra que les parents ou du moins leurs représentants emboîtent le pas. Ceci nécessitera qu'ils s'informent et se forment à la capacité de saisir les implications de ces objectifs. Le tout se fera dans un langage commun, afin que les parents demeurent des interlocuteurs valables, ne se sentant plus démunis devant les arguments ou les propositions des "spécialistes" oeuvrant dans le système scolaire. Ce n'est qu'à ce moment qu'ils pourront, au cours des années, s'assurer d'une meilleure continuité dans les activités du comité d'école.

Bien sûr, une vraie participation des "partenaires" de l'éducation n'est pas chose facile, si l'on songe que la majorité de ceux-ci n'ont souvent connu que des fonctionnements hiérarchiques; mais "peut qui veut", et nous pensons que l'avenir amènera ce type de relations où les gens ne se contenteront plus d'être informés mais voudront plutôt participer à une information mutuelle pour le mieux-être de l'enfant, assurant ainsi un lien concordant entre l'école et la famille. Bien des choses sont à redéfinir par delà les habitudes

formalistes. La participation restera toujours à conquérir et soumise à certaines conditions. Jacques Grand'Maison (1976) fait bien ce lien en ces termes:

> Devant tous les choix possibles, chaque école, chaque groupe de partenaires devra fixer la mesure du raisonnable, en tenant compte de la volonté d'engagement des personnes impliquées, de leur disponibilité réelle, de leur aptitude à fournir une contribution utile à la gestion, et en évitant de mobiliser des ressources humaines inutilement. La participation n'est pas une fin en soi, mais un moyen d'atteindre une efficacité qui passe par la satisfaction des besoins des divers partenaires (p. 147).

Les auteurs s'accordent à dire que la participation accroît le degré de motivation de ceux qu'elle implique. Nous sommes persuadés que le système scolaire, tel qu'on le connaît, n'est pas intouchable. Il faut mobiliser les gens pour qu'ils reprennent leurs responsabilités par rapport à l'école. S'il y a une réforme éducative au Québec, elle ne pourra sûrement pas se faire sans eux.

Nous sommes conscients que ce n'est pas du jour au lendemain que se modifient les rapports famille-école. C'est une mentalité nouvelle qu'il faut créer. La participation suppose une prise de conscience collective du vécu des gens d'une communauté et le désir d'engagements individuels, tout au cours d'un processus de gestion. L'éducation ne dépend pas seulement des professionnels, mais aussi des parents et de la communauté toute entière.

Il faut multiplier les relations entre l'école et l'environnement afin de développer des projets éducatifs dynamiques et moti-

vants pour ceux qui y participent. C'est par la participation collective que les parents pourront s'intégrer à l'école et influencer son évolution selon leurs attentes. L'école ne peut se dissocier du milieu et des gens qui l'entourent. Tout projet d'école élaboré en vase clos risque de périr à brève échéance. Ignorer le parent quant à l'avenir de l'école équivaudrait presque à exclure l'enfant.

Pour que les parents participent à des projets, il faut les informer pour qu'ils puissent comprendre de quoi il s'agit, et les rassurer quant à leurs capacités de remplir leur rôle de parents.

Dans cette étude, nous avons dû nous limiter à évaluer un certain nombre de variables en regard de nos objectifs de départ.

Tout en admettant que notre étude a certaines limites, nous croyons avoir soulevé les principales causes relatives à la non-participation des parents aux comités d'école, à la C.S.R.M. Ceci ne veut pas dire que tout a été dit et que d'autres études ne pourraient rien apporter de nouveau.

Ainsi, il serait intéressant de pousser plus loin la réflexion quant à la représentativité des gens élus au comité d'école. Il n'y a pas de doute qu'il serait profitable d'approfondir le sens et les relations des réponses des répondants, en regard des questions ouvertes, à la fin du questionnaire.

Nous espérons vivement que la lecture de cette étude suscitera, tant chez les gestionnaires, les pédagogues, les parents et les

autres personnels du monde scolaire, un désir, sinon de mettre en pratique nos recommandations, du moins de pousser plus loin leur recherche personnelle dans le domaine.

En dernier lieu, nous recommandons qu'un colloque régional soit organisé afin de créer ou de multiplier les liens entre les différents partenaires de l'éducation. Cela sera peut-être l'occasion d'un nouveau départ au niveau de l'engagement collectif des parents face à la chose scolaire.

Appendice A

Lettre ouverte du D.S.E. en regard de la participation des parents à la chose scolaire

Editorial

Alerte aux parents: L'école a besoin de vous

(Avis: à être lu par les seuls parents qui s'intéressent à leurs enfants)

La question de la coopération de l'école et de la famille est partout à l'ordre du jour depuis quelque temps.

Les comités d'écoles et de parents ont été créés à la grandeur de la province, en vertu des lois 27 et 71 qui les ont institutionnalisés. Cependant, peut-on affirmer, malgré la bonne volonté et la coopération de ces comités, que la majorité des parents sont conscients de leurs obligations à l'endroit de l'école?

Le statut de l'école publique diffère beaucoup de celui de l'école privée. Cette dernière choisit ses élèves et elle est choisie par les parents. Elle a donc son statut, ses critères de sélection, et surtout le privilège de ne garder que les étudiants qui respectent ses règlements. L'école publique peut-elle en faire autant? Peut-elle réaliser son "projet éducatif" sans s'appuyer sur de semblables critères?

L'école publique ne choisit pas ses élèves et les parents ne la choisissent pas non plus. Est-ce à dire pour cette raison qu'elle doit accepter tous les étudiants qui se présentent?

Pourquoi ne pourrait-elle pas avoir son statut, ses exigences d'admission et surtout le droit d'éliminer ceux ou celles qui ne respectent pas ses règles de fonctionnement? Etant publique et gratuite, c'est-à-dire appartenant à tous et payée par tous, l'école publique ne devrait-elle pas avoir les moyens de faire respecter, par ses élèves, des standards de rendement et de discipline correspondant aux exigences de son projet éducatif?

Le temps est venu de poser la question et d'y répondre.

Si l'école doit fournir à chacun l'enseignement correspondant à ses goûts et talents, l'élève doit, pour sa part, y donner le rendement correspondant à ses aptitudes également. Or, nous le savons, ce n'est pas toujours le cas. Le droit à l'éducation est perçu par une certaine clientèle d'élèves et de parents comme le droit de se comporter à l'école comme il leur plait.

Avec la mise en place d'un projet éducatif qui établit clairement le statut, les objectifs et les exigences pédagogiques de chacune de nos écoles, les étudiants devront respecter les règlements en place et se comporter suivant les normes de conduite et de travail proposées.

En conséquence, ceux et celles qui voudront déroger et passer outre aux rappels à l'ordre, devront s'attendre à être invités à se retirer de l'école.

D'ailleurs, pourquoi vient-on à l'école? Pour étudier ou flâner? Pour vivre une expérience communautaire qui prépare à la vie de demain ou pour paralyser par son comportement ou son indifférence la démarche des autres?

Si on ne veut plus de l'école, si ses règlements sont devenus trop lourds, si on ne fréquente les cours que pour "tuer" le temps, mieux vaut choisir une autre voie, s'orienter vers le monde du travail au besoin. Car l'école publique n'est plus le refuge de tous ceux qu'on ne sait plus où caser. Qu'on se le tienne pour dit. Nos écoles secondaires et polyvalentes se sont donné une démarche, des normes de promotion fort exigentes, un statut avec des standards de conduite et de rendement bien engageants, traduits dans un projet éducatif clair et précis. En conséquence, non seulement elles ne tolèreront pas le désordre et l'insubordination, mais encore elles ne garderont plus dans leurs rangs les étudiants qui ralentissent la démarche collective par leur paresse et leur insouciance. Ces lignes sont utopiques, diront les uns; elles sont abusives, diront les autres. Elles illustrent cependant, et on en conviendra, l'urgence pour l'école secondaire publique, la seule dont dispose la presque totalité de la population, de se donner des règles et de les faire respecter.

Si l'école publique veut être de qualité, elle ne peut échapper à la nécessité d'établir comme toute première règle, celle de la qualité du travail de ses élèves, de son personnel et par voie de conséquence, celle de la coopération étroite des parents. Il semble que le passage de l'école primaire à l'école secondaire marque chez bon nombre de parents, la fin de leurs responsabilités. Ils s'en remettent tout bonnement au personnel des écoles. "On paye assez cher; que les maitres fassent leur travail! Qu'ils instruisent nos enfants, qu'ils les fassent réussir malgré eux s'il le faut! D'ailleurs, on y comprend rien dans les programmes, encore moins dans les normes de certification".

Si on ne tient pas tout haut de tels propos, on agit, tout comme. L'inscription faite, une fois l'étudiant retourné à l'école, on s'installe confortablement dans l'indifférence et à distance de l'école. On fait fi des invitations et convocations de la direction, on ignore les directives reçues de l'institution, on consulte le bulletin de l'enfant en diagonale, on n'intervient que rarement ou jamais dans les études et travaux exigés chaque jour... Et l'on demeure tout surpris d'apprendre un beau matin, que rien ne va plus à l'école, au plan de la conduite ou des études de l'étudiant.

Il est facile alors d'accuser les autres, à savoir, les maitres et la direction, des déficiences et des échecs de l'étudiant.

Exagérations, penseront certains en lisant ces propos? Peut-être! Et pourtant, une école invite les deux-mille-quatre-cents familles, soit quatre-mille-huit-cents pères et mères à une rencontre avec le personnel dirigeant au début de l'année.

A peine trois cents parents répondent à l'invitation. Où étaient-ils les autres?

Il faut à tout prix que les parents se rapprochent de l'école, qu'ils y pénètrent régulièrement, qu'ils connaissent les maitres de leur grand garçon ou de leur jeune fille, qu'ils s'informent du comportement et des résultats obtenus en cours d'année, qu'ils interviennent quotidiennement à domicile, pour apporter les correctifs jugés nécessaires.

Parents et maitres retireront des avantages indéniables de leurs rencontres; une meilleure compréhension mutuelle naitra, dont l'étudiant sera le premier bénéficiaire.

Le Comité de parents de la Régionale recommandait dans son récent rapport annuel, qu'il soit établi pour toutes les écoles "un minimum d'exigences sur le plan académique pour le maintien des élèves à l'école".

Ce qui signifie en termes non équivoques, qu'un étudiant devrait être retourné à sa famille lorsqu'il ne respecte plus les exigences minimales de réussite ou tout au moins lorsqu'il ne fournit pas les efforts suffisants dans ses études et son comportement. C'est donc dire toute l'importance qu'on veut accorder au fonctionnement pédagogique de nos écoles.

J'emprunte la citation suivante au chanoine Jacques Grand'Maison tirée de son volume "L'école enfirouappée":

"Il n'y a pas d'éducation
sans confiance en l'homme
sans confiance entre les hommes
sans confiance en l'avenir".

Le temps est venu, parents et maitres, de nous faire confiance mutuellement, de nous appuyer réciproquement, de nous rencontrer régulièrement, pour assurer une éducation de qualité à chacun des étudiants qui fréquenteront nos écoles en septembre prochain. L'école a besoin de vous et les maitres comptent sur vous!

Lucien Lambert, D.G.A.
Directeur des Services éducatifs

Appendice B

Division territoriale de la C.S.R.M.

DIVISION TERRITORIALE

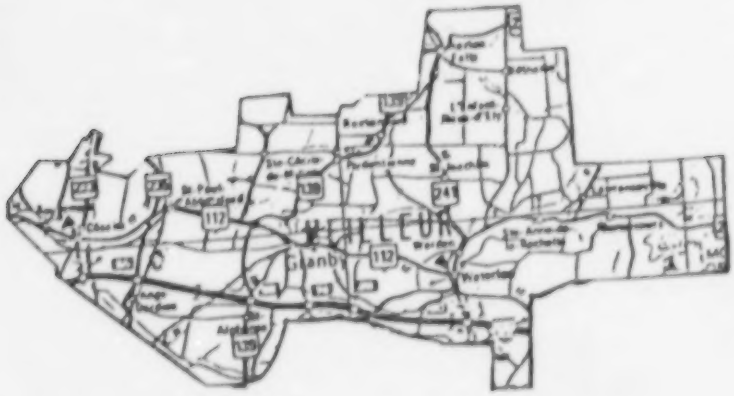

SECTEUR GRANBY

Granby
Roxton Pond
Roxton Falls
Ste-Cécile de Milton
St-Alphonse

SECTEUR WATERLOO

Waterloo
Warden
Ste-Anne-de-la-Rochelle
Lawrenceville
Bonsecours
St-Joachim
Béthanie

SECTEUR PROVENCAL

Rougemont
St-Césaire
Ange-Gardien
St-Paul d'Abbotsford

Appendice C

Carte géographique du territoire de la C.S.R.M.

régionale
MEILLEUR

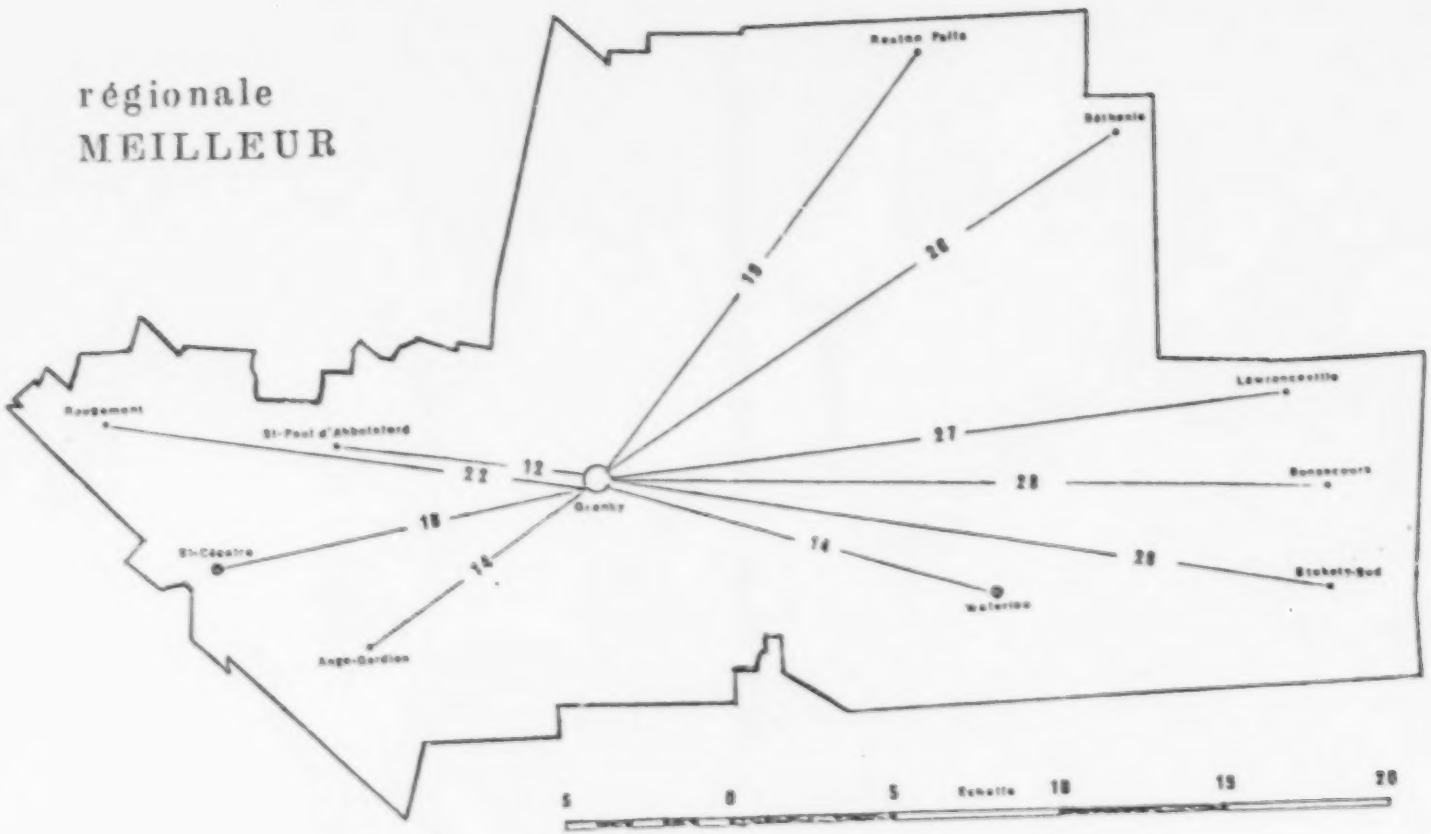

Appendice D

Lettre explicative accompagnant le questionnaire

Granby, le 20 mars 1979.

Madame,
Monsieur,

Vous avez été choisi au hasard en tant que parent d'un enfant fréquentant une des écoles de la Commission Scolaire Régionale Meilleur. La présente étude vise à apporter un éclairage sur la perception, le rôle et l'intérêt que les parents portent au comité d'école de l'institution que fréquente votre enfant.

Nous comptons beaucoup sur la collaboration de chaque parent à qui on a fait parvenir le présent questionnaire puisque chacun représentera à la fois plusieurs parents de l'école que fréquente votre enfant.

Vous remarquerez aussi qu'il ne nous sera pas possible d'identifier la personne qui répondra à ce questionnaire. En conservant l'anonymat de chacun, nous croyons ainsi que chaque parent n'aura pas de crainte de s'exprimer le plus librement et de répondre le plus franchement possible à toutes les questions.

Nous espérons que la présente étude permettra de mieux éclairer la dimension que prend ou que devrait prendre le comité d'école dans chaucne des institutions de la C.S.R.M.

..2

Madame, Monsieur - 2 -

Nous apprécierions beaucoup que vous consacriez quelques minutes de votre temps pour contribuer à la présente étude.

Gerson Foisy
Responsable de l'étude

IMPORTANT

Lorsque vous aurez rempli le présent questionnaire utilisez immédiatement l'enveloppe affranchie pour nous le retourner.

Appendice E

Questionnaire envoyé aux répondants

QUESTIONNAIRE AUX PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE MEILLEUR

IMPORTANT

Retourner le présent questionnaire d'ici une (1) semaine au plus tard en vous servant de l'enveloppe affranchie qui vous est fournie à cet effet.

QUESTIONNAIRE AUX PARENTS D'ETUDIANTS A LA C.S.R.M.

Ce questionnaire comporte différentes affirmations ou questions ayant trait à la participation des parents à la chose scolaire.

Nous vous demandons de REPONDRE EN TANT QUE PARENT d'un enfant fréquentant une institution à la C.S.R.M.

- Répondez en encerclant le chiffre correspondant le plus à votre opinion.
- N'inscrivez qu'une seule réponse par question.
- Répondez à toutes les questions.

COMMENT REPONDRE AU QUESTIONNAIRE

EXEMPLE No. I:

Dans quel groupe d'âge vous situez-vous ?
Si vous avez 33 ans, vous encerclez le chiffre "3"

moins de 25 ans 1
26-30 ans..... 2
31-35 ans..... (3)
36-40 ans..... 4
41-45 ans..... 5
46-50 ans..... 6
51 ans et plus..... 7

EXEMPLE No. 2:

On vous demande votre opinion au sujet d'une affirmation. Vous encerclez alors le chiffre qui correspond à votre opinion.

Etes-vous: 1 totalement d'accord
2 plutôt d'accord
3 plutôt en désaccord
4 totalement en désaccord
5 je ne sais pas

avec l'affirmation suivante:

VOTRE COMITE D'ECOLE EST TRES ACTIF:

1 2 (3) 4 5

Si vous êtes plutôt en désaccord avec cette affirmation, vous encerclez le chiffre "3".

1- VOTRE ENFANT FREQUENTE LAQUELLE DE CES ECOLES ?

. Polyvalente J.-H. Leclerc..... 1
. Polyvalente Sacré-Coeur..... 2
. Polyvalente P.Germain Ostiguy..... 3
. Polyvalente Wilfrid Léger..... 4
. Ecole sec. Notre-Dame de Fatima..... 5

(1)

2- VOTRE ENFANT FREQUENTE LE SECTEUR:

. Général..... 1
. Professionnel..... 2

(2)

3- VOTRE ENFANT ETUDIE A QUEL NIVEAU ?

. Pré-secondaire..... 1
. Secondaire I..... 2
. Secondaire II..... 3
. Secondaire III..... 4
. Secondaire IV..... 5
. Secondaire V..... 6

(3)

4- ETES-VOUS ?

. Le père (tuteur) de l'enfant..... 1
. La mère (tutrice) de l'enfant..... 2

(4)

5- A QUELLE CATEGORIE D'AGE APPARTENEZ-VOUS ?

. Moins de 35 ans..... 1
. 35 à 39 ans..... 2
. 40 à 44 ans..... 3
. 45 à 49 ans..... 4 (5)
. 50 à 54 ans..... 5
. 55 à 59 ans..... 6
. 60 ans et plus..... 7

6- QUEL EST VOTRE NIVEAU DE SCOLARITE ?

. L'élémentaire..... 1
. Le secondaire (8e-9e-10e année).... 2
. Le secondaire (11e-12e année)..... 3 (6)
. Le collégial ou équivalent..... 4
. L'universitaire..... 5

7- VOTRE REVENU FAMILIAL (PERE / MERE) FAIT PARTIE DE QUELLE CATEGORIE ?

. Moins de 5 000$..... 1
. 5 000$ à 9 999$..... 2
. 10 000$ à 14 999$..... 3
. 15 000$ à 19 999$..... 4 (7)
. 20 000$ à 24 999$..... 5
. 25 000$ et plus..... 6

8- ETES-VOUS UN MEMBRE ACTIF D'ORGANISMES PAROISSIAUX, POPULAIRES, POLITIQUES, DE LOISIRS, DE CONSOMMATEURS, DE CAISSES POPULAIRES, ETC..?

. Oui..... 1
. Non..... 2 (8)

9- AVEZ-VOUS DEJA ENTENDU PARLER DE L'EXISTENCE D'UN "COMITE D'ECOLE" A L'ECOLE QUE FREQUENTE VOTRE ENFANT ?

. Oui..... 1
. Non..... 2 (9)

10- AVEZ-VOUS DEJA VOTE POUR ELIRE LES REPRESENTANTS D'UN COMITE D'ECOLE ?

. Oui..... 1
. Non..... 2 (10)

11- ETES-VOUS AU COURANT DU ROLE QU'EST APPELE A JOUER UN COMITE D'ECOLE ?

. Pas du tout..... 1
. Très peu..... 2
. Peu..... 3 (11)
. Passablement..... 4
. Très au courant..... 5

12- AVEZ-VOUS DEJA ETE ELU COMME MEMBRE D'UN COMITE D'ECOLE ?

. Oui..... 1
. Non..... 2 (12)

13- AVEZ-VOUS ASSISTE, AU DEBUT DE CETTE ANNEE SCOLAIRE, A LA REUNION DES PARENTS OU ON A ELU LES MEMBRES DU COMITE DE L'ECOLE, DE L'ECOLE QUE FREQUENTE VOTRE ENFANT ?

. Oui..... 1 (13)
. Non..... 2

14- POUR QUELLE RAISON AVEZ-VOUS ASSISTE A CETTE REUNION ?

(Ne pas répondre si vous avez répondu NON à la question No. 13)

. Je voulais être informé au sujet du fonctionnement général de l'école que fréquente mon enfant..... 1

. Je voulais être informé, mais aussi rencontrer le principal et des enseignants pour leur parler de mon enfant en particulier..... 2

. Je voulais être informé, mais aussi participer à l'élection des représentants au comité d'école..... 3 (14)

. Je voulais être informé, mais aussi participer au comité d'école en posant ma candidature à l'élection..... 4

. Un(e) voisin(e) y allait et ça me donnait l'occasion de faire une petite sortie à l'extérieur..... 5

. Autre raison..... 6

15- POUR QUELLE RAISON N'AVEZ-VOUS PAS ASSISTE A CETTE REUNION ?

(Ne pas répondre si vous avez répondu OUI à la question No. 13)

. Je n'en ai pas été informé..... 1

. Je ne comprends rien au fonctionnement d'une école..... 2

. Je sais que tous les comités ne servent à rien; tout est décidé d'avance..... 3 (15)

. J'avais un sérieux empêchement ce soir-là, car j'avais vraiment l'intention et le goût d'y aller..... 4

. J'ai préféré faire autre chose ce soir-là..... 5

. Autre raison..... 6

16- CROYEZ-VOUS QUE LE FONCTIONNEMENT DU COMITE D'ECOLE EST INFLUENCE PAR LE PRINCIPAL ?

. Pas du tout..... 1
. Très peu..... 2
. Passablement..... 3 (16)
. Grande influence..... 4
. Je ne sais pas.....

17- SELON VOUS, QUELLE EST ACTUELLEMENT L'INFLUENCE DU COMITE D'ECOLE SUR LES DECISIONS DU PRINCIPAL ?

. Pas du tout..... 1
. Très peu..... 2
. Passablement..... 3 (17)
. Grande influence..... 4
. Je ne sais pas..... 5

18- SELON VOUS, QUELLE DEVRAIT ETRE L'INFLUENCE DU COMITE D'ECOLE SUR LES DECISIONS DU PRINCIPAL ?

. Pas du tout..... 1
. Très peu..... 2
. Passablement..... 3 (18)
. Grande influence..... 4
. Je ne sais pas..... 5

19- CLASSEZ, SELON LEUR IMPORTANCE, LES FACTEURS QUI VOUS SEMBLENT INFLUENCER LE PLUS LA FORMATION DE VOTRE ENFANT.

* Mettez un numéro de 1 à 4: 1 étant le plus important et 4 le moins important.

. L'école.....( ) (19)
. La famille.....( ) (20)
. Le groupe des camarades.....( ) (21)
. La télévision.....( ) (22)

RESPONSABILITES

20- EN TANT QUE PARENT, J'ESTIME QUE LE PREMIER RESPONSABLE DE L'EDUCATION SCOLAIRE DES ENFANTS:

Choisissez une seule des trois (3) possibilités suivantes:

. C'est L'ECOLE (son principal, ses professeurs) et les parents ne sont pas les premiers responsables..... 1

. Ce sont les PARENTS mais, en mettant leurs enfants à l'école, ILS CEDENT, DE FAIT, CETTE RESPONSABILITE à l'Ecole..... 2 (23)

. Ce sont les PARENTS, et l'Ecole et la Commission Scolaire doivent reconnaître le droit des parents à définir le genre d'éducation scolaire que ceux-ci veulent donner à leurs enfants..... 3

21- ACTUELLEMENT, AUQUEL DE CES PARENTS VOUS IDENTIFIEZ-VOUS ?

(Faites <u>un seul</u> choix parmi les quatre (4) possibilités suivantes:)

. Je suis un parent qui met ses enfants à l'école, mais qui NE SE RECONNAIT AUCUNE COMPETENCE pour s'occuper des questions scolaires..... 1

. Je suis un parent qui est intéressé à ce qui se passe à l'école et qui FAIT PARTIE DU COMITE D'ECOLE..... 2

. Je suis un parent qui S'ESTIME ETRE UN PARTENAIRE A PART ENTIERE avec les enseignants et le principal et qui ESTIME AVOIR UN DROIT DE REGARD sur ce qui se passe à l'école..... 3 (24)

. Je suis un parent qui s'estime être un partenaire à part entière avec les enseignants et le principal et qui VOUDRAIT PARTICIPER A LA PRISE DE DECISION sur les grandes orientations de l'école..... 4

En ce qui a trait à des QUESTIONS PEDAGOGIQUES qui vous touchent de plus près, par exemple, sur les matières enseignées, sur les programmes, sur l'orientation des enfants, sur la vie de l'école, etc..

22- VOUS, EN TANT QUE PARENT, VOULEZ-VOUS:

(Faites un seul choix parmi les six (6) possibilités suivantes:)

. Etre seulement INFORMES de la situation, des problèmes qui existent, des décisions qui sont prises..... 1

. Etre CONSULTES DE FACON OCCASIONNELLE, sans faire de recommandations..... 2

. Etre CONSULTES DE FACON OBLIGATOIRE, sans faire de recommandations..... 3

(25)

. Etre CONSULTES de façon obligatoire et FAIRE DES RECOMMANDATIONS..... 4

. Etre CONSULTES, de façon obligatoire, FAIRE DES RECOMMANDATIONS et PARTICIPER A L'ETUDE DES PROBLEMES..... 5

. Etre CONSULTES obligatoirement, FAIRE DES RECOMMANDATIONS, PARTICIPER A L'ETUDE DES PROBLEMES et PARTAGER LA PRISE DE DECISION..... 6

En ce qui a trait à des QUESTIONS D'ORDRE ADMINISTRATIF, par exemple le budget de la Commission scolaire et des écoles, les règlements de l'école, les fermetures d'école, etc..

23- VOUS, EN TANT QUE PARENT, VOULEZ-VOUS:

(Faites un seul choix parmi les six (6) possibilités suivantes:)

. Etre seulement INFORMES de la situation des problèmes qui existent, des décisions qui sont prises..... 1

. Etre CONSULTES DE FACON OCCASIONNELLE, sans faire de recommandations..... 2

. Etre CONSULTES DE FACON OBLIGATOIRE, sans faire de recommandations..... 3

(25)

. Etre CONSULTES de façon obligatoire et FAIRE DES RECOMMANDATIONS..... 4

. Etre CONSULTES, de façon obligatoire, FAIRE DES RECOMMANDATIONS et PARTICIPER A L'ETUDE DES PROBLEMES..... 5

. Etre CONSULTES obligatoirement, FAIRE DES RECOMMANDATIONS, PARTICIPER A L'ETUDE DES PROBLEMES et PARTAGER LA PRISE DE DECISION..... 6

Etes-vous d'accord pour dire, en tant que parent, que:

		1 NON	2 OUI	3 JE NE SAIS PAS	
24-	. Le Comité d'école sous sa forme actuelle permet de faire valoir le point de vue des parents face aux décisions pédagogiques prises au niveau de l'école	1	2	3	(27)
25-	. Le Comité d'école sous sa forme actuelle permet de faire valoir le point de vue des parents face aux décisions administratives prises au niveau de l'école.	1	2	3	(28)
26-	. Le pouvoir de consultation actuel (donner des avis, faire des recommandations) qui est confié au Comité d'école est suffisant pour bien défendre le point de vue des parents.	1	2	3	(29)
27-	. Le Comité d'école représente bien l'opinion (les points de vue) de l'ensemble des parents de votre école.	1	2	3	(30)
28-	. Le Comité d'école tient les parents bien informés des problèmes qui se vivent dans leur école	1	2	3	(31)
29-	. Le Comité d'école, par son action, vous a rapproché de l'évole de vos enfants	1	2	3	(32)

Etes-vous d'accord pour dire, en tant que parent, que:

		1 NON	2 OUI	3 JE NE SAIS PAS	
30-	. La participation des parents dans les Comités d'école est un moyen pour mieux répondre aux besoins de la population que desservent l'école et la Commission scolaire.	1	2	3	(33)
31-	. La participation des parents dans les Comités d'école permet d'utiliser les parents pour mieux faire accepter les décisions prises en haut (Ministère, Commission scolaire).	1	2	3	(34)
32-	. En tant que parent, vous êtes suffisamment bien informé du rôle et des fonctions du Comité d'école	1	2	3	(35)
33-	. Il n'y a que les parents qui puissent faire bouger l'école.	1	2	3	(36)
34-	. "L'école (directeur et professeurs) est totalement responsable de mon enfant lorsqu'il y est et aucun bénévole ou comité n'a à partager cette responsabilité..".	1	2	3	(37)
35-	. "On paie assez de taxes qu'on n'a pas à s'impliquer dans les Comités d'école.."	1	2	3	(38)
36-	. "Le parent n'a aucune compétence pour participer à quelque forme d'organisation d'une école..."	1	2	3	(39)

		NON	OUI	JE NE SAIS PAS	
		1	2	3	
37-	. "L'école est actuellement l'institution la mieux organisée pour instruire mon enfant.."	1	2	3	(40)
38-	. Dans le contexte scolaire actuel, les parents SONT RECONNUS COMME PARTENAIRES A PART ENTIERE, (d'égal à égal): - par le personnel enseignant	1	2	3	(41)
39-	. Dans le contexte scolaire actuel, les parents SONT RECONNUS COMME PARTENAIRES A PART ENTIERE, (d'égal à égal): - par les principaux (directeurs) d'école	1	2	3	(42)

ROLE DU COMITE D'ECOLE

La Loi concernant les Comités d'école attribue trois (3) rôles au Comité d'école:

a) Celui de s'informer sur les objectifs que poursuit l'école, les moyens qu'elle se donne, etc..

b) Celui de contribuer à l'animation du milieu (le Comité d'école est vu comme un promoteur d'information du milieu sur la vie scolaire).

c) Celui de conseiller la direction de l'école et la Commission scolaire.

40- SELON VOUS, COMMENT VOTRE COMITE D'ECOLE A-T-IL REMPLI SON ROLE:

	1 BIEN	2 MAL	3 JE NE SAIS PAS	
a) D'informer	1	2	3	(43)
b) D'animer	1	2	3	(44)
c) De conseiller	1	2	3	(45)

SELON VOUS:

Quels sont actuellement les avantages que présente un Comité d'école ?

(Décrivez-les)

Quels sont actuellement les faiblesses du Comité d'école ?

(Décrivez-les)

A LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE MEILLEUR, LA PARTICIPATION DES PARENTS AUX COMITES D'ECOLE SEMBLE TRES FAIBLE:

SELON VOUS:

Quels moyens voyez-vous pour faire croître l'intérêt des parents face aux Comités d'école ?

(Décrivez-les)

Nous vous remercions beaucoup du temps que vous avez consacré pour répondre à ce questionnaire.

Nous vous demandons maintenant de retourner immédiatement le questionnaire dans l'enveloppe affranchie qui vous fournie à cet effet.

MERCI DE VOTRE PRECIEUSE COLLABORATION!

Appendice F

Tableaux des fréquences aux questions

06/14/79 FILE - NONAME - CREATED 06/14/79

VAR2 SECTEUR FREQUENTE

CATEGORY LABEL	CODE	ABSOLUTE FREQUENCY	RELATIVE FREQUENCY (PERCENT)	ADJUSTED FREQUENCY (PERCENT)	CUMULATIVE ADJ FREQ (PERCENT)
GENERAL	1	259	74.6	77.3	77.3
PROFESSIONNEL	2	76	21.9	22.7	100.0
	9	12	3.5	MISSING	100.0
	TOTAL	347	100.0	100.0	

VALID CASES 335 MISSING CASES 12

06/14/79 FILE - NONAME - CREATED 06/14/79

VAR3 NIVEAU SCOLAIRE DE ENFANT

CATEGORY LABEL	CODE	ABSOLUTE FREQUENCY	RELATIVE FREQUENCY (PERCENT)	ADJUSTED FREQUENCY (PERCENT)	CUMULATIVE ADJ FREQ (PERCENT)
PRE SECONDAIRE	1	12	3.5	3.6	3.6
SEC I	2	67	19.3	19.9	23.4
SEC II	3	87	25.1	25.8	49.3
SEC III	4	68	19.6	20.2	69.4
SEC IV	5	56	16.1	16.6	86.1
SEC V	6	47	13.5	13.9	100.0
	9	10	2.9	MISSING	100.0
	TOTAL	347	100.0	100.0	

VALID CASES 337 MISSING CASES 10

06/14/79 FILE - NONAME - CREATED 06/14/79

VAR4 SEXE DU REPONDANT VAR5 AGE DU

CATEGORY LABEL	CODE	ABSOLUTE FREQUENCY	RELATIVE FREQUENCY (PERCENT)	ADJUSTED FREQUENCY (PERCENT)	CUMULATIVE ADJ FREQ (PERCENT)
PERE	1	120	34.6	37.4	37.4
MERE	2	201	57.9	62.6	100.0
	9	26	7.5	MISSING	100.0
	TOTAL	347	100.0	100.0	

VALID CASES 321 MISSING CASES 26

06/14/79 FILE - NONAME - CREATED 06/14/79

VARS

CATEGORY LABEL	CODE	ABSOLUTE FREQUENCY	RELATIVE FREQUENCY (PERCENT)	ADJUSTED FREQUENCY (PERCENT)	CUMULATIVE ADJ FREQ (PERCENT)
MOINS DE 35 ANS	1	22	6.3	6.4	6.4
35 A 39 ANS	2	100	28.8	29.0	35.4
40 A 44 ANS	3	72	20.7	20.9	56.2
45 A 49 ANS	4	75	21.6	21.7	78.0
50 A 54 ANS	5	49	14.1	14.2	92.2
55 A 59 ANS	6	16	4.6	4.6	96.8
60 ET PLUS	7	11	3.2	3.2	100.0
	9	2	0.6	MISSING	100.0
	TOTAL	347	100.0	100.0	

VALID CASES 345 MISSING CASES 2

06/14/79 FILE - NONAME - CREATED 06/14/79

VAR6 NIVEAU DE SCOLARITE DU REPONDANT

CATEGORY LABEL	CODE	ABSOLUTE FREQUENCY	RELATIVE FREQUENCY (PERCENT)	ADJUSTED FREQUENCY (PERCENT)	CUMULATIVE ADJ FREQ (PERCENT)
ELEMENTAIRE	1	141	40.6	41.0	41.0
8-9-10	2	132	38.0	38.4	79.4
11-12	3	45	13.0	13.1	92.4
COLLEGIAL	4	15	4.3	4.4	96.8
UNIVERSITE	5	11	3.2	3.2	100.0
	9	3	0.9	MISSING	100.0
	TOTAL	347	100.0	100.0	

VALID CASES 344 MISSING CASES 3

06/14/79 FILE - NONAME - CREATED 06/14/79

VAR7 REVENU FAMILIAL

CATEGORY LABEL	CODE	ABSOLUTE FREQUENCY	RELATIVE FREQUENCY (PERCENT)	ADJUSTED FREQUENCY (PERCENT)	CUMULATIVE ADJ FREQ (PERCENT)
MOINS DE 5000	1	35	10.1	10.7	10.7
5000 A 9999	2	53	15.3	16.3	27.0
10000 A 14999	3	89	25.6	27.3	54.3
15000 A 19999	4	79	22.8	24.2	78.5
20000 A 24999	5	42	12.1	12.9	91.4
25000 ET PLUS	6	29	8.1	8.6	100.0
	9	21	6.1	MISSING	100.0
	TOTAL	347	100.0	100.0	

VALID CASES 326 MISSING CASES 21

06/14/79 FILE - NONAME - CREATED 06/14/79

VAR12 DEJA ETE ELU MEMBRE

CATEGORY LABEL	CODE	ABSOLUTE FREQUENCY	RELATIVE FREQUENCY (PERCENT)	ADJUSTED FREQUENCY (PERCENT)	CUMULATIVE ADJ FREQ (PERCENT)
OUI	1	64	18.4	18.5	18.5
NON	2	282	81.3	81.5	100.0
	9	1	0.3	MISSING	100.0
	TOTAL	347	100.0	100.0	

VALID CASES 346 MISSING CASES 1

06/14/79 FILE - NONAME - CREATED 06/14/79

VAR8 ETES VOUS MEMBRE ACTIF D ORGANISMES

CATEGORY LABEL	CODE	ABSOLUTE FREQUENCY	RELATIVE FREQUENCY (PERCENT)	ADJUSTED FREQUENCY (PERCENT)	CUMULATIVE ADJ FREQ (PERCENT)
OUI	1	92	26.5	27.0	27.0
NON	2	249	71.8	73.0	100.0
	9	6	1.7	MISSING	
	TOTAL	347	100.0	100.0	

VALID CASES 341 MISSING CASES 6

06/14/79 FILE - NONAME - CREATED 06/14/79

VAR9 ENTENDU PARLER DU COMITE

CATEGORY LABEL	CODE	ABSOLUTE FREQUENCY	RELATIVE FREQUENCY (PERCENT)	ADJUSTED FREQUENCY (PERCENT)	CUMULATIVE ADJ FREQ (PERCENT)
OUI	1	289	83.3	84.5	84.5
NON	2	53	15.3	15.5	100.0
	9	5	1.4	MISSING	100.0
	TOTAL	347	100.0	100.0	

VALID CASES 342 MISSING CASES 5

06/14/79 FILE - NONAME - CREATED 06/14/79

VAR10 DEJA VOTE POUR ELIRE

CATEGORY LABEL	CODE	ABSOLUTE FREQUENCY	RELATIVE FREQUENCY (PERCENT)	ADJUSTED FREQUENCY (PERCENT)	CUMULATIVE ADJ FREQ (PERCENT)
OUI	1	105	30.3	30.6	30.6
NON	2	238	68.6	69.4	100.0
	9	4	1.2	MISSING	100.0
	TOTAL	347	100.0	100.0	

VALID CASES 343 MISSING CASES 4

06/14/79 FILE - NONAME - CREATED 06/14/79

VAR11 AU COURANT DU ROLE DU COMITE

CATEGORY LABEL	CODE	ABSOLUTE FREQUENCY	RELATIVE FREQUENCY (PERCENT)	ADJUSTED FREQUENCY (PERCENT)	CUMULATIVE ADJ FREQ (PERCENT)
PAS DU TOUT	1	54	15.6	15.6	15.6
TRES PEU	2	85	24.5	24.6	40.2
PEU	3	54	15.6	15.6	55.8
PASSABLEMENT	4	107	30.9	30.9	86.7
TRES AU COURANT	5	46	13.3	13.3	100.0
	9	1	0.3	MISSING	100.0
	TOTAL	347	100.0	100.0	

VALID CASES 346 MISSING CASES 1

06/14/79 FILE - NONAME - CREATED 06/14/79

VAR13 AVEZ VOUS ASSISTE A ELECTION CETTE ANNEE

CATEGORY LABEL	CODE	ABSOLUTE FREQUENCY	RELATIVE FREQUENCY (PERCENT)	ADJUSTED FREQUENCY (PERCENT)	CUMULATIVE ADJ FREQ (PERCENT)
OUI	1	62	17.9	18.4	18.4
NON	2	275	79.3	81.6	100.0
	9	10	2.8	MISSING	100.0
	TOTAL	347	100.0	100.0	

VALID CASES 337 MISSING CASES 10

06/14/79 FILE - NONAME - CREATED 06/14/79

VARIS RAISON POUR NON PRESENCE A LA REUNION

CATEGORY LABEL	CODE	ABSOLUTE FREQUENCY	RELATIVE FREQUENCY (PERCENT)	ADJUSTED FREQUENCY (PERCENT)	CUMULATIVE ADJ FREQ (PERCENT)
PAS MIS AU COURANT	1	21	6.1	8.1	8.1
NE COMPRENDS RIEN	2	22	6.3	8.5	16.6
COMITES INUTILES	3	35	10.1	13.5	30.1
EMPECHEMENT	4	82	23.6	31.5	61.6
PREFERENCE AILLEURS	5	23	6.6	8.8	70.4
AUTRE RAISON	6	77	22.2	29.6	100.0
	9	87	25.1	MISSING	100.0
	TOTAL	347	100.0	100.0	

VALID CASES 260 MISSING CASES 87

06/14/79 FILE - NONAME - CREATED 06/14/79

VAR14 RAISON POUR AVOIR ASSISTE A LA REUNION

CATEGORY LABEL	CODE	ABSOLUTE FREQUENCY	RELATIVE FREQUENCY (PERCENT)	ADJUSTED FREQUENCY (PERCENT)	CUMULATIVE ADJ FREQ (PERCENT)
INFORMATION GENERALE	1	36	10.4	59.0	59.0
RENCONTRE PRIN & ENS	2	13	3.7	21.4	80.4
PARTICIPE A ELECTION	3	6	1.7	9.8	90.2
PARTICIPE AU COMITE	4		0.9	4.9	95.1
AUTRE RAISON	5		0.9	4.9	100.0
	0	286	82.4	MISSING	100.0
	TOTAL	347	100.0	100.0	

VALID CASES 61 MISSING CASES 286

06/14/79 FILE - NONAME - CREATED 06/14/79

VAR19 1 FACTEUR INFLUENCANT VOTRE ENFANT

CATEGORY LABEL	CODE	ABSOLUTE FREQUENCY	RELATIVE FREQUENCY (PERCENT)	ADJUSTED FREQUENCY (PERCENT)	CUMULATIVE ADJ FREQ (PERCENT)
ECOLE	1	51	14.7	18.9	18.9
FAMILLE	2	164	47.3	60.7	79.6
GROUPE DE CAMARADES	3	45	13.0	16.7	96.3
TELEVISION	4	10	2.9	3.7	100.0
	9	77	22.2	MISSING	100.0
	TOTAL	347	100.0	100.0	

VALID CASES 270 MISSING CASES 77

06/14/79 FILE - NONAME - CREATED 06/14/79

VAR20 2 FACTEUR INFLUENCANT VOTRE ENFANT

CATEGORY LABEL	CODE	ABSOLUTE FREQUENCY	RELATIVE FREQUENCY (PERCENT)	ADJUSTED FREQUENCY (PERCENT)	CUMULATIVE ADJ FREQ (PERCENT)
ECOLE	1	141	40.6	53.6	53.6
FAMILLE	2	56	16.1	21.3	74.9
GROUPE DE CAMARADES	3	50	14.4	19.0	93.9
TELEVISION	4	16	4.6	6.1	100.0
	9	84	24.2	MISSING	100.0
	TOTAL	347	100.0	100.0	

VALID CASES 263 MISSING CASES 84

06/14/79 FILE - NONAME - CREATED 06/14/79

VAR21 3 FACTEUR INFLUENCANT VOTRE ENFANT

CATEGORY LABEL	CODE	ABSOLUTE FREQUENCY	RELATIVE FREQUENCY (PERCENT)	ADJUSTED FREQUENCY (PERCENT)	CUMULATIVE ADJ FREQ (PERCENT)
ECOLE	1	54	15.6	20.6	20.6
FAMILLE	2	29	8.4	11.1	31.7
GROUPE DE CAMARADES	3	131	37.9	50.0	81.7
TELEVISION	4	48	13.8	18.3	100.0
	9	85	24.5	MISSING	100.0
	TOTAL	347	100.0	100.0	

VALID CASES 262 MISSING CASES 85

06/14/79 FILE - NONAME - CREATED 06/14/79

VAR22 4 FACTEUR INFLUENCANT VOTRE ENFANT

CATEGORY LABEL	CODE	ABSOLUTE FREQUENCY	RELATIVE FREQUENCY (PERCENT)	ADJUSTED FREQUENCY (PERCENT)	CUMULATIVE ADJ FREQ (PERCENT)
ECOLE	1	22	6.3	8.1	8.1
FAMILLE	2	14	4.0	5.2	13.3
GROUPE DE CAMARADES	3	38	11.0	14.0	27.3
TELEVISION	4	197	56.8	72.7	100.0
	9	76	21.9	MISSING	100.0
	TOTAL	347	100.0	100.0	

VALID CASES 271 MISSING CASES 76

06/14/79 FILE - NONAME - CREATED 06/14/79

VAR41 PARENT RECONNU PARTENAIRE PAR ENSEIGNANT

CATEGORY LABEL	CODE	ABSOLUTE FREQUENCY	RELATIVE FREQUENCY (PERCENT)	ADJUSTED FREQUENCY (PERCENT)	CUMULATIVE ADJ FREQ (PERCENT)
OUI	1	131	37.8	41.6	41.6
NON	2	101	29.1	32.1	73.7
NE SAIS PAS	3	83	23.9	26.3	100.0
	9	32	9.2	MISSING	100.0
	TOTAL	347	100.0	100.0	

VALID CASES 315 MISSING CASES 32

06/14/79 FILE - NONAME - CREATED 06/14/79

VAR42 PARENT RECONNU PARTENAIRE PAR PRINCIPAUX

CATEGORY LABEL	CODE	ABSOLUTE FREQUENCY	RELATIVE FREQUENCY (PERCENT)	ADJUSTED FREQUENCY (PERCENT)	CUMULATIVE ADJ FREQ (PERCENT)
OUI	1	110	31.7	35.3	35.3
NON	2	98	28.2	31.4	66.7
NE SAIS PAS	3	104	30.0	33.3	100.0
	9	35	10.1	MISSING	100.0
	TOTAL	347	100.0	100.0	

VALID CASES 312 MISSING CASES 35

06/14/79 FILE - NONAME - CREATED 06/14/79

VAR16 COMITE EST IL INFLUENCE PAR PRINCIPAL

CATEGORY LABEL	CODE	ABSOLUTE FREQUENCY	RELATIVE FREQUENCY (PERCENT)	ADJUSTED FREQUENCY (PERCENT)	CUMULATIVE ADJ FREQ (PERCENT)
PAS DU TOUT	1	51	14.7	15.3	15.3
TRES PEU	2	51	14.7	15.3	30.6
PASSABLEMENT	3	66	19.0	19.8	50.5
GRANDE INFLUENCE	4	40	11.5	12.0	62.5
NE SAIS PAS	5	125	36.0	37.5	100.0
	9	14	4.0	MISSING	100.0
	TOTAL	347	100.0	100.0	

VALID CASES 333 MISSING CASES 14

06/14/79 FILE - NONAME - CREATED 06/14/79

VAR17 INFLUENCE DU CC SUR DEC DU PRINCIPAL

CATEGORY LABEL	CODE	ABSOLUTE FREQUENCY	RELATIVE FREQUENCY (PERCENT)	ADJUSTED FREQUENCY (PERCENT)	CUMULATIVE ADJ FREQ (PERCENT)
PAS DU TOUT	1	12	3.5	3.5	3.5
TRES PEU	2	60	17.3	17.6	21.2
PASSABLEMENT	3	78	22.5	22.9	44.1
GRANDE INFLUENCE	4	28	8.1	8.2	52.4
NE SAIS PAS	5	162	46.7	47.6	100.0
	9	7	2.0	MISSING	100.0
	TOTAL	347	100.0	100.0	

VALID CASES 340 MISSING CASES 7

06/14/79 FILE - NONAME - CREATED 06/14/79

VAR18 INFLUENCE SOUHAITEE SUR DEC DU PRINC

CATEGORY LABEL	CODE	ABSOLUTE FREQUENCY	RELATIVE FREQUENCY (PERCENT)	ADJUSTED FREQUENCY (PERCENT)	CUMULATIVE ADJ FREQ (PERCENT)
PAS DU TOUT	1	7	2.0	2.1	2.1
TRES PEU	2	19	5.5	5.6	7.7
PASSABLEMENT	3	94	27.1	27.9	35.6
GRANDE INFLUENCE	4	116	33.4	34.4	70.0
NE SAIS PAS	5	101	29.1	30.0	100.0
	9	10	2.9	MISSING	100.0
	TOTAL	347	100.0	100.0	

VALID CASES 337 MISSING CASES 10

06/14/79 FILE - NONAME - CREATED 06/14/79

VAR23 PREMIER RESPONSABLE DE EDUC SCOLAIRE

CATEGORY LABEL	CODE	ABSOLUTE FREQUENCY	RELATIVE FREQUENCY (PERCENT)	ADJUSTED FREQUENCY (PERCENT)	CUMULATIVE ADJ FREQ (PERCENT)
ECOLE	1	22	6.3	6.4	6.4
PARENTS CEDANT A ECO	2	80	23.1	23.4	29.8
PARENTS RECON PAR CS	3	240	69.2	70.2	100.0
	9	5	1.4	MISSING	100.0
	TOTAL	347	100.0	100.0	

VALID CASES 342 MISSING CASES 5

06/14/79 FILE - NONAME - CREATED 06/14/79

VAR24 AUQUEL DE CES PARENTS VOUS IDENTIFIEZ VS

CATEGORY LABEL	CODE	ABSULUTE FREQUENCY	RELATIVE FREQUENCY (PERCENT)	ADJUSTED FREQUENCY (PERCENT)	CUMULATIVE ADJ FREQ (PERCENT)
PARENT PAS COMPETENT	1	83	23.9	24.3	24.3
FAIT PARTIE DU CE	2	14	4.0	4.1	28.4
PARTENAIRE DE ECO	3	196	56.5	57.5	85.9
VEUT DECIDER	4	48	13.8	14.1	100.0
	9	6	1.7	MISSING	100.0
	TOTAL	347	100.0	100.0	

VALID CASES 341 MISSING CASES 6

06/14/79 FILE - NONAME - CREATED 06/14/79

VAR25 QUESTIONS PEDAGOGIQUES VOULEZ VOUS

CATEGORY LABEL	CODE	ABSOLUTE FREQUENCY	RELATIVE FREQUENCY (PERCENT)	ADJUSTED FREQUENCY (PERCENT)	CUMULATIVE ADJ FREQ (PERCENT)
INFORME	1	101	29.1	30.1	30.1
CONSULTE OCCA	2	47	13.5	14.0	44.0
CONSULTE OBLIG	3	22	6.3	6.5	50.6
CONS OBLI ET RECOMM	4	62	17.9	18.5	69.0
CONS RECOMM ET PART	5	36	10.4	10.7	79.8
CONS RECOMM PART DEC	6	68	19.6	20.2	100.0
	9	11	3.2	MISSING	100.0
	TOTAL	347	100.0	100.0	

VALID CASES 336 MISSING CASES 11

06/14/79 FILE - NONAME - CREATED 06/14/79

VAR26 QUESTIONS D ORDRE ADM VOULEZ VOUS

CATEGORY LABEL	CODE	ABSOLUTE FREQUENCY	RELATIVE FREQUENCY (PERCENT)	ADJUSTED FREQUENCY (PERCENT)	CUMULATIVE ADJ FREQ (PERCENT)
INFORME	1	114	32.9	34.3	34.3
CONSULTE OCCA	2	52	15.0	15.7	50.0
CONSULTE OBLIG	3	29	8.4	8.7	58.7
CONS OBLI ET RECOMM	4	59	17.0	17.8	76.5
CONS RECOMM ET PART	5	32	9.2	9.6	86.1
CONS RECOMM PART DEC	6	46	13.3	13.9	100.0
	9	15	4.3	MISSING	100.0
	TOTAL	347	100.0	100.0	

VALID CASES 332 MISSING CASES 15

06/14/79 FILE - NONAME - CREATED 06/14/79

VAR39 PARENT AUCUNE COMPETENCE POUR PARTICIPER

CATEGORY LABEL	CODE	ABSOLUTE FREQUENCY	RELATIVE FREQUENCY (PERCENT)	ADJUSTED FREQUENCY (PERCENT)	CUMULATIVE ADJ FREQ (PERCENT)
OUI	1	47	13.5	15.1	15.1
NON	2	212	61.1	67.9	83.0
NE SAIS PAS	3	53	15.3	17.0	100.0
	9	35	10.1	MISSING	100.0
	TOTAL	347	100.0	100.0	

VALID CASES 312 MISSING CASES 35

06/14/79 FILE - NONAME - CREATED 06/14/79

VAR37 ECOLE A TOUTE RESPONSABILITE DES ENFANTS

CATEGORY LABEL	CODE	ABSOLUTE FREQUENCY	RELATIVE FREQUENCY (PERCENT)	ADJUSTED FREQUENCY (PERCENT)	CUMULATIVE ADJ FREQ (PERCENT)
OUI	1	114	32.9	36.2	36.2
NON	2	153	44.1	48.6	84.8
NE SAIS PAS	3	48	13.8	15.2	100.0
	9	32	9.2	MISSING	100.0
	TOTAL	347	100.0	100.0	

VALID CASES 315 MISSING CASES 32

06/14/79 FILE - NONAME - CREATED 06/14/79

VAR38 ON PAIE ASSEZ DE TAXES

CATEGORY LABEL	CODE	ABSOLUTE FREQUENCY	RELATIVE FREQUENCY (PERCENT)	ADJUSTED FREQUENCY (PERCENT)	CUMULATIVE ADJ FREQ (PERCENT)
OUI	1	55	15.9	17.7	17.7
NON	2	206	59.4	66.2	83.9
NE SAIS PAS	3	50	14.4	16.1	100.0
	0	36	10.4	MISSING	100.0
	TOTAL	347	100.0	100.0	

VALID CASES 311 MISSING CASES 36

06/14/79 FILE - NONAME - CREATED 06/14/79

VAR36 PARENT SEUL PEUT FAIRE BOUGER ECOLE

CATEGORY LABEL	CODE	ABSOLUTE FREQUENCY	RELATIVE FREQUENCY (PERCENT)	ADJUSTED FREQUENCY (PERCENT)	CUMULATIVE ADJ FREQ (PERCENT)
OUI	1	34	9.8	10.8	10.8
NON	2	232	66.9	73.7	84.4
NE SAIS PAS	3	49	14.1	15.6	100.0
	9	32	9.2	MISSING	100.0
	TOTAL	347	100.0	100.0	

VALID CASES 315 MISSING CASES 32

06/14/79 FILE - NONAME - CREATED 06/14/79

VAR40 ECOLE MEILLEUR MOYEN INSTRUIRE ENFANT

CATEGORY LABEL	CODE	ABSOLUTE FREQUENCY	RELATIVE FREQUENCY (PERCENT)	ADJUSTED FREQUENCY (PERCENT)	CUMULATIVE ADJ FREQ (PERCENT)
OUI	1	236	68.0	72.8	72.8
NON	2	50	14.4	15.4	88.3
NE SAIS PAS	3	38	11.0	11.7	100.0
	9	23	6.6	MISSING	100.0
	TOTAL	347	100.0	100.0	

VALID CASES 324 MISSING CASES 23

06/14/79 FILE - NONAME - CREATED 06/14/79

VAR27 CE PERMET IDEE PARENTS FACE DEC PED

CATEGORY LABEL	CODE	ABSOLUTE FREQUENCY	RELATIVE FREQUENCY (PERCENT)	ADJUSTED FREQUENCY (PERCENT)	CUMULATIVE ADJ FREQ (PERCENT)
OUI	1	144	41.5	46.2	46.2
NON	2	54	15.6	17.3	63.5
NE SAIS PAS	3	114	32.9	36.5	100.0
	9	35	10.1	MISSING	100.0
	TOTAL	347	100.0	100.0	

VALID CASES 312 MISSING CASES 35

06/14/79 FILE - NONAME - CREATED 06/14/79

VAR29 CE PERMET IDEF PARENTS FACE DEC AD4

CATEGORY LABEL	CODE	ABSOLUTE FREQUENCY	RELATIVE FREQUENCY (PERCENT)	ADJUSTED FREQUENCY (PERCENT)	CUMULATIVE ADJ FREQ (PERCENT)
OUI	1	110	31.7	35.1	35.1
NON	2	55	15.9	17.6	52.7
NE SAIS PAS	3	148	42.7	47.3	100.0
	9	34	9.8	MISSING	100.0
	TOTAL	347	100.0	100.0	

VALID CASES 313 MISSING CASES 34

06/14/79 FILE - NONAME - CREATED 06/14/79

VAR29 POUVOIR CONSUL ACTUEL DU CE SUFFISANT

CATEGORY LABEL	CODE	ABSOLUTE FREQUENCY	RELATIVE FREQUENCY (PERCENT)	ADJUSTED FREQUENCY (PERCENT)	CUMULATIVE ADJ FREQ (PERCENT)
OUI	1	103	29.7	33.6	33.6
NON	2	92	23.6	26.7	60.3
NE SAIS PAS	3	122	35.2	39.7	100.0
	9	40	11.5	MISSING	100.0
	TOTAL	347	100.0	100.0	

VALID CASES 307 MISSING CASES 40

06/14/79 FILE - NONAME - CREATED 06/14/79

VAR30 CE REPRESENTE BIEN OPINION GEN DES PAREN

CATEGORY LABEL	CODE	ABSOLUTE FREQUENCY	RELATIVE FREQUENCY (PERCENT)	ADJUSTED FREQUENCY (PERCENT)	CUMULATIVE ADJ FREQ (PERCENT)
OUI	1	134	38.6	43.4	43.4
NON	2	58	16.7	18.8	62.1
NE SAIS PAS	3	117	33.7	37.9	100.0
	9	38	11.0	MISSING	100.0
	TOTAL	347	100.0	100.0	

VALID CASES 309 MISSING CASES 38

06/14/79 FILE - NONAME - CREATED 06/14/79

VAR31 CE INFORME BIEN LES PARENTS SUR ECOLE

CATEGORY LABEL	CODE	ABSOLUTE FREQUENCY	RELATIVE FREQUENCY (PERCENT)	ADJUSTED FREQUENCY (PERCENT)	CUMULATIVE ADJ FREQ (PERCENT)
OUI	1	122	35.2	39.4	39.4
NON	2	115	33.1	37.1	76.5
NE SAIS PAS	3	73	21.0	23.5	100.0
	9	37	10.7	MISSING	100.0
	TOTAL	347	100.0	100.0	

VALID CASES 310 MISSING CASES 37

06/14/79 FILE - NONAME - CREATED 06/14/79

VAR35 PARENT SUFF INFOR DES ROLES DU CE

CATEGORY LABEL	CODE	ABSOLUTE FREQUENCY	RELATIVE FREQUENCY (PERCENT)	ADJUSTED FREQUENCY (PERCENT)	CUMULATIVE ADJ FREQ (PERCENT)
OUI	1	119	34.3	37.9	37.9
NON	2	155	44.7	49.4	87.3
NE SAIS PAS	3	40	11.5	12.7	100.0
	9	33	9.5	MISSING	100.0
	TOTAL	347	100.0	100.0	

VALID CASES 314 MISSING CASES 33

06/14/79 FILE - NONAME - CREATED 06/14/79

VAR32 CE VOUS A RAPPROCHE DE ECOLE

CATEGORY LABEL	CODE	ABSOLUTE FREQUENCY	RELATIVE FREQUENCY (PERCENT)	ADJUSTED FREQUENCY (PERCENT)	CUMULATIVE ADJ FREQ (PERCENT)
OUI	1	125	36.0	40.5	40.5
NON	2	114	32.9	36.9	77.3
NE SAIS PAS	3	70	20.2	22.7	100.0
	9	38	11.0	MISSING	100.0
	TOTAL	347	100.0	100.0	

VALID CASES 309 MISSING CASES 38

06/14/79 FILE - NONAME - CREATED 06/14/79

VAR33 CE MOYEN POUR REPONDRE AUX BESOINS POPU

CATEGORY LABEL	CODE	ABSOLUTE FREQUENCY	RELATIVE FREQUENCY (PERCENT)	ADJUSTED FREQUENCY (PERCENT)	CUMULATIVE ADJ FREQ (PERCENT)
OUI	1	227	65.4	71.6	71.6
NON	2	33	9.5	10.4	82.0
NE SAIS PAS	3	57	16.4	18.0	100.0
	9	30	8.6	MISSING	100.0
	TOTAL	347	100.0	100.0	

VALID CASES 317 MISSING CASES 30

06/14/79 FILE - NONAME - CREATED 06/14/79

VAR34 CE MOYEN FAIRE ACCEP DECISIONS EN HAUT

CATEGORY LABEL	CODE	ABSOLUTE FREQUENCY	RELATIVE FREQUENCY (PERCENT)	ADJUSTED FREQUENCY (PERCENT)	CUMULATIVE ADJ FREQ (PERCENT)
OUI	1	155	44.7	49.5	49.5
NON	2	79	22.8	25.2	74.8
NE SAIS PAS	3	79	22.8	25.2	100.0
	9	34	9.8	MISSING	100.0
	TOTAL	347	100.0	100.0	

VALID CASES 313 MISSING CASES 34

06/14/79 FILE - NONAME - CREATED 06/14/79

VAR43 VOTRE OPINION SUR CE INFORMATION

CATEGORY LABEL	CODE	ABSOLUTE FREQUENCY	RELATIVE FREQUENCY (PERCENT)	ADJUSTED FREQUENCY (PERCENT)	CUMULATIVE ADJ FREQ (PERCENT)
BIEN	1	151	43.5	46.9	46.9
MAL	2	57	16.4	17.7	64.6
NE SAIS PAS	3	114	32.9	35.4	100.0
	9	25	7.2	MISSING	100.0
	TOTAL	347	100.0	100.0	

VALID CASES 322 MISSING CASES 25

06/14/79 FILE - NUNAME - CREATED 06/14/79

VAR44 VOTRE OPINION SUR CE ANIMATION

CATEGORY LABEL	CODE	ABSOLUTE FREQUENCY	RELATIVE FREQUENCY (PERCENT)	ADJUSTED FREQUENCY (PERCENT)	CUMULATIVE ADJ FREQ (PERCENT)
BIEN	1	119	34.3	38.6	38.6
MAL	2	26	7.5	8.4	47.1
NE SAIS PAS	3	163	47.0	52.9	100.0
	9	39	11.2	MISSING	100.0
	TOTAL	347	100.0	100.0	

VALID CASES 308 MISSING CASES 39

06/14/79 FILE - NONAME - CREATED 06/14/79

VAR45 VOTRE OPINION SUR CE CONSEILLER

CATEGORY LABEL	CODE	ABSOLUTE FREQUENCY	RELATIVE FREQUENCY (PERCENT)	ADJUSTED FREQUENCY (PERCENT)	CUMULATIVE ADJ FREQ (PERCENT)
BIEN	1	107	30.8	34.5	34.5
MAL	2	26	7.5	8.4	42.9
NE SAIS PAS	3	177	51.0	57.1	100.0
	9	37	10.7	MISSING	100.0
	TOTAL	347	100.0	100.0	

VALID CASES 310 MISSING CASES 37

06/14/79 FILE - NONAME - CREATED 06/14/79

VAR46 AVANTAGES DU COMITE ECOLE

CATEGORY LABEL	CODE	ABSOLUTE FREQUENCY	RELATIVE FREQUENCY (PERCENT)	ADJUSTED FREQUENCY (PERCENT)	CUMULATIVE ADJ FREQ (PERCENT)
REPONDU	1	145	41.8	100.0	100.0
	9	202	58.2	MISSING	100.0
	TOTAL	347	100.0	100.0	

VALID CASES 145 MISSING CASES 202

06/14/79 FILE - NONAME - CREATED 06/14/79

VAR47 FAIBLESSES DU COMITE ECOLE

CATEGORY LAUEL	CODE	ABSOLUTE FREQUENCY	RELATIVE FREQUENCY (PERCENT)	ADJUSTED FREQUENCY (PERCENT)	CUMULATIVE ADJ FREQ (PERCENT)
REPONDU	1	114	32.9	100.0	100.0
	9	233	67.1	MISSING	100.0
	TOTAL	347	100.0	100.0	

VALID CASES 114 MISSING CASES 233

06/14/79 FILE - NONAME - CREATED 06/14/79

VAR48 MOYENS POUR CROITRE INTERET AU CE

CATEGORY LABEL	CODE	ABSOLUTE FREQUENCY	RELATIVE FREQUENCY (PERCENT)	ADJUSTED FREQUENCY (PERCENT)	CUMULATIVE ADJ FREQ (PERCENT)
REPONDU	1	143	41.2	100.0	100.0
	9	204	58.8	MISSING	100.0
	TOTAL	347	100.0	100.0	

VALID CASES 143 MISSING CASES 204

Appendice G

Tableaux croisés à deux variables

PARTICIPATION DES PARENTS 11/12/79

FILE NONAME (CREATION DATE = 11/12/79)

* * * * * * * * * * * * * * * * * * C R O S S T A B U L A T I O N O F * * * * * * * * * * * * * * * * * * *
VAR10 DEJA VOTE POUR ELIRE BY VAR6 NIVEAU DE SCOLARITE DU REPONDANT
* PAGE 1 OF 1

VAR10	VAR6 COUNT / ROW PCT / COL PCT / TOT PCT	ELEMENTA IRE 1.	8-9-10 2.	11-12 3.	COLL ET UNIVERSI 4.	ROW TOTAL
OUI	1.	28	42	18	16	104
		26.9	40.4	17.3	15.4	30.6
		20.3	31.8	40.0	64.0	
		8.2	12.4	5.3	4.7	
NON	2.	110	90	27	9	236
		46.6	38.1	11.4	3.8	69.4
		79.7	68.2	60.0	36.0	
		32.4	26.5	7.9	2.6	
	COLUMN TOTAL	138	132	45	25	340
		40.6	38.8	13.2	7.4	100.0

CHI SQUARE = 22.30951 WITH 3 DEGREES OF FREEDOM SIGNIFICANCE = 0.0001

GAMMA = -0.38906

NUMBER OF MISSING OBSERVATIONS = 7

PARTICIPATION DES PARENTS 11/12/79

FILE NONAME (CREATION DATE = 11/12/79)

* * * * * * * * * * * * * * * * * C R O S S T A B U L A T I O N O F * * * * * * * * * * * * * * * * *
VAR10 DEJA VOTE POUR ELIRE BY VAR7 REVENU FAMILIAL
* PAGE 1 OF 1

VAR10	VAR7 COUNT / ROW PCT / COL PCT / TOT PCT	MOINS DE 5000 (1.)	5000 A 9999 (2.)	10000 A 14999 (3.)	15000 A 19999 (4.)	20000 A 24999 (5.)	25000 ET PLUS (6.)	ROW TOTAL
OUI	1.	7	10	23	22	19	16	97
		7.2	10.3	23.7	22.7	19.6	16.5	30.0
		20.0	18.9	26.4	27.8	46.3	57.1	
		2.2	3.1	7.1	6.8	5.9	5.0	
NON	2.	28	43	64	57	22	12	226
		12.4	19.0	28.3	25.2	9.7	5.3	70.0
		80.0	81.1	73.6	72.2	53.7	42.9	
		8.7	13.3	19.8	17.6	6.8	3.7	
	COLUMN TOTAL	35	53	87	79	41	28	323
		10.8	16.4	26.9	24.5	12.7	8.7	100.0

CHI SQUARE = 20.51901 WITH 5 DEGREES OF FREEDOM SIGNIFICANCE = 0.0010

GAMMA = -0.33129

NUMBER OF MISSING OBSERVATIONS = 24

PARTICIPATION DES PARENTS 11/12/79

FILE NONAME (CREATION DATE = 11/12/79)

* * * * * * * * * * C R O S S T A B U L A T I O N O F * * * * * * * * * *
VAR12 DEJA ETE ELU MEMBRE BY VAR6 NIVEAU DE SCOLARITE DU REPONDANT
* * * * * * * * * * PAGE 1 OF 1

VAR12	COUNT / ROW PCT / COL PCT / TOT PCT	VAR6: ELEMENTAIRE 8-9-10 (1.)	11-12 (2.)	COLL ET UNIVERSI (3.)	(4.)	ROW TOTAL
OUI	1.	10 16.1 7.1 2.9	30 48.4 22.9 8.7	9 14.5 20.0 2.6	13 21.0 50.0 3.8	62 18.1
NON	2.	131 46.6 92.9 38.2	101 35.9 77.1 29.4	36 12.8 80.0 10.5	13 4.6 50.0 3.8	281 81.9
	COLUMN TOTAL	141 41.1	131 38.2	45 13.1	26 7.6	343 100.0

CHI SQUARE = 31.55254 WITH 3 DEGREES OF FREEDOM SIGNIFICANCE = 0.0000

GAMMA = -0.50957

NUMBER OF MISSING OBSERVATIONS = 4

PARTICIPATION DES PARENTS

FILE NONAME (CREATION DATE = 11/12/79)

* C R O S S T A B U L A T I O N O F * * * * * * * * * * * * * * * * * * *

VAR12 DEJA ETE ELU MEMBRE BY VAR7 REVENU FAMILIAL

	VAR7						
COUNT / ROW PCT / COL PCT / TOT PCT	MOINS DE 5000 (1.)	5000 A 9999 (2.)	10000 A 14999 (3.)	15000 A 19999 (4.)	20000 A 24999 (5.)	25000 ET PLUS (6.)	ROW TOTAL
VAR12 1. OUI	4 / 6.6 / 11.8 / 1.2	4 / 6.6 / 7.5 / 1.2	16 / 26.2 / 18.8 / 4.9	13 / 21.3 / 16.3 / 4.0	13 / 21.3 / 31.7 / 4.0	11 / 18.0 / 33.3 / 3.4	61 / 18.8
NON 2.	31 / 11.7 / 88.6 / 9.5	49 / 18.6 / 92.5 / 15.1	73 / 27.7 / 82.0 / 22.5	66 / 25.0 / 83.5 / 20.3	28 / 10.6 / 68.3 / 8.6	17 / 6.4 / 66.7 / 5.2	264 / 81.2
COLUMN TOTAL	35 / 10.8	53 / 16.3	89 / 27.4	79 / 24.3	41 / 12.6	28 / 8.6	325 / 100.0

CHI SQUARE = 18.16049 WITH 5 DEGREES OF FREEDOM SIGNIFICANCE = 0.0028

GAMMA = -0.35640

NUMBER OF MISSING OBSERVATIONS = 22

PARTICIPATION DES PARENTS 11/12/79

FILE NONAME (CREATION DATE = 11/12/79)

* * * * * * * * * * * * * * * * * * C R O S S T A B U L A T I O N O F * * * * * * * * * * * * * * * * * *
VAR11 AU COURANT DU ROLE DU COMITE BY VAR6 NIVEAU DE SCOLARITE DU REPONDANT
* PAGE 1 OF 1

VAR11	COUNT / ROW PCT / COL PCT / TOT PCT	ELEMENTAIRE 1.	6-9-10 2.	11-12 3.	COLL ET UNIVERSI 4.	ROW TOTAL
PAS DU TOUT	1.	38	13	0	2	53
		71.7	24.5	0.0	3.8	15.5
		27.0	9.9	0.0	7.7	
		11.1	3.8	0.0	0.6	
TRES PEU	2.	43	30	10	2	85
		50.6	35.3	11.8	2.4	24.8
		30.5	22.9	22.2	7.7	
		12.5	8.7	2.9	0.6	
PEU	3.	21	25	6	2	54
		38.9	46.3	11.1	3.7	15.7
		14.9	19.1	13.3	7.7	
		6.1	7.3	1.7	0.6	
PASSABLEMENT	4.	34	41	17	13	105
		32.4	39.0	16.2	12.4	30.6
		24.1	31.3	37.8	50.0	
		9.9	12.0	5.0	3.8	
TRES AU COURANT	5.	5	22	12	7	46
		10.9	47.8	26.1	15.2	13.4
		3.5	16.8	26.7	26.9	
		1.5	6.4	3.5	2.0	
	COLUMN TOTAL	141	131	45	26	343
		41.1	38.2	13.1	7.6	100.0

CHI SQUARE = 56.77759 WITH 12 DEGREES OF FREEDOM SIGNIFICANCE = 0.0000

GAMMA = 0.44373

NUMBER OF MISSING OBSERVATIONS = 4

PARTICIPATION DES PARENTS 11/12/79

FILE NONAME (CREATION DATE = 11/12/79)

* * * * * * * * * * * * * * * * * C R O S S T A B U L A T I O N O F * * * * * * * * * * * * * * * * *
VAR11 AU COURANT DU ROLE DU COMITE BY VAR7 REVENU FAMILIAL
* PAGE 1 OF 1

VAR11 (COUNT / ROW PCT / COL PCT / TOT PCT)	VAR7: MOINS DE 5000 (1.)	5000 A 9 999 (2.)	10000 A 14999 (3.)	15000 A 19999 (4.)	20000 A 24999 (5.)	25000 ET PLUS (6.)	ROW TOTAL
1. PAS DU TOUT	15	6	13	12	1	2	49
	30.6	12.2	26.5	24.5	2.0	4.1	15.1
	42.9	11.3	14.6	15.2	2.4	7.1	
	4.6	1.8	4.0	3.7	0.3	0.6	
2. TRES PEU	6	21	23	14	8	8	80
	7.5	26.3	28.8	17.5	10.0	10.0	24.6
	17.1	39.6	25.8	17.7	19.5	28.6	
	1.8	6.5	7.1	4.3	2.5	2.5	
3. PEU	5	6	19	16	4	2	52
	9.6	11.5	36.5	30.8	7.7	3.8	16.0
	14.3	11.3	21.3	20.3	9.8	7.1	
	1.5	1.8	5.8	4.9	1.2	0.6	
4. PASSABLEMENT	7	15	24	27	19	8	100
	7.0	15.0	24.0	27.0	19.0	8.0	30.8
	20.0	28.3	27.0	34.2	46.3	28.6	
	2.2	4.6	7.4	8.3	5.8	2.5	
5. TRES AU COURANT	2	5	10	10	9	8	44
	4.5	11.4	22.7	22.7	20.5	18.2	13.5
	5.7	9.4	11.2	12.7	22.0	28.6	
	0.6	1.5	3.1	3.1	2.8	2.5	
COLUMN TOTAL	35	53	89	79	41	28	325
	10.8	16.3	27.4	24.3	12.6	8.6	100.0

CHI SQUARE = 52.28661 WITH 20 DEGREES OF FREEDOM SIGNIFICANCE = 0.0001

GAMMA = 0.26313

NUMBER OF MISSING OBSERVATIONS = 22

PARTICIPATION DES PARENTS   11/12/79

FILE NONAME (CREATION DATE = 11/12/79)

* * * * * * * * * * * * * * * * C R O S S T A B U L A T I O N O F * * * * * * * * * * * * * * * *

VAR11 AU COURANT DU ROLE DU COMITE BY VAR10 DEJA VOTE POUR ELIRE

* PAGE 1 OF 1

VAR11	COUNT / ROW PCT / COL PCT / TOT PCT	VAR10 OUI 1.	NON 2.	ROW TOTAL
PAS DU TOUT	1.	1	53	54
		1.9	98.1	15.8
		1.0	22.3	
		0.3	15.5	
TRES PEU	2.	12	70	82
		14.6	85.4	24.0
		11.5	29.4	
		3.5	20.5	
PEU	3.	10	44	54
		18.5	81.5	15.8
		9.6	18.5	
		2.9	12.9	
PASSABLEMENT	4.	44	62	106
		41.5	58.5	31.0
		42.3	26.1	
		12.9	18.1	
TRES AU COURANT	5.	37	9	46
		80.4	19.6	13.5
		35.6	3.8	
		10.8	2.6	
	COLUMN TOTAL	104	238	342
		30.4	69.6	100.0

CHI SQUARE = 94.63834 WITH 4 DEGREES OF FREEDOM SIGNIFICANCE = 0.0000

GAMMA = -0.73760

NUMBER OF MISSING OBSERVATIONS = 5

PARTICIPATION DES PARENTS 11/12/79

FILE NONAME (CREATION DATE = 11/12/79)

* * * * * * * * * * * * * * * * * C R O S S T A B U L A T I O N O F * * * * * * * * * * * * * * * * *
VAR11 AU COURANT DU ROLE DU COMITE BY VAR12 DEJA ETE ELU MEMBRE
* PAGE 1 OF 1

VAR11	COUNT / ROW PCT / COL PCT / TOT PCT	VAR12: OUI 1.	NON 2.	ROW TOTAL
PAS DU TOUT	1.	2 / 3.7 / 3.1 / 0.6	52 / 96.3 / 18.4 / 15.0	54 / 15.6
TRES PEU	2.	3 / 3.5 / 4.7 / 0.9	82 / 96.5 / 29.1 / 23.7	85 / 24.6
PEU	3.	3 / 5.6 / 4.7 / 0.9	51 / 94.4 / 18.1 / 14.7	54 / 15.6
PASSABLEMENT	4.	22 / 20.6 / 34.4 / 6.4	85 / 79.4 / 30.1 / 24.6	107 / 30.9
TRES AU COURANT	5.	34 / 73.9 / 53.1 / 9.8	12 / 26.1 / 4.3 / 3.5	46 / 13.3
	COLUMN TOTAL	64 / 18.5	282 / 81.5	346 / 100.0

CHI SQUARE = 120.47382 WITH 4 DEGREES OF FREEDOM SIGNIFICANCE = 0.0

GAMMA = -0.80887

NUMBER OF MISSING OBSERVATIONS = 1

PARTICIPATION DES PARENTS 11/12/79

FILE NONAME (CREATION DATE = 11/12/79)

CROSSTABULATION OF

VAR13 AVEZ VOUS ASSISTE A ELECTION CETTE ANNEE BY VAR6 NIVEAU DE SCOLARITE DU REPONDANT

COUNT / ROW PCT / COL PCT / TOT PCT	VAR6 1. ELEMENTAIRE	2. 9-10	3. 11-12	4. COLL ET UNIVERSI	ROW TOTAL
VAR13 1. OUI	16	29	8	9	62
	25.8	46.8	12.9	14.5	18.5
	11.9	22.1	18.2	34.6	
	4.8	8.7	2.4	2.7	
2. NON	118	102	36	17	273
	43.2	37.4	13.2	6.2	81.5
	88.1	77.9	81.8	65.4	
	35.2	30.4	10.7	5.1	
COLUMN TOTAL	134	131	44	26	335
	40.0	39.1	13.1	7.8	100.0

CHI SQUARE = 9.45218 WITH 3 DEGREES OF FREEDOM SIGNIFICANCE = 0.0238

GAMMA = -0.28836

NUMBER OF MISSING OBSERVATIONS = 12

PARTICIPATION DES PARENTS 11/12/79

FILE NONAME (CREATION DATE = 11/12/79)

* CROSSTABULATION OF *
VAR13 AVEZ VOUS ASSISTE A ELECTION CETTE ANNEE BY VAR8 EYES VOUS MEMBRE ACTIF D ORGANISMES PAGE 1 OF 1

COUNT / ROW PCT / COL PCT / TOT PCT	VAR8 1.1 OUI	VAR8 2.1 NON	ROW TOTAL
VAR13 1. OUI	28	33	61
	45.9	54.1	18.3
	31.1	13.6	
	8.4	9.9	
2. NON	62	210	272
	22.8	77.2	81.7
	68.9	86.4	
	18.6	63.1	
COLUMN TOTAL	90	243	333
	27.0	73.0	100.0

CORRECTED CHI SQUARE = 12.34345 WITH 1 DEGREE OF FREEDOM SIGNIFICANCE = 0.0004

GAMMA = 0.48372

NUMBER OF MISSING OBSERVATIONS = 14

PARTICIPATION DES PARENTS 11/12/79

FILE NONAME (CREATION DATE = 11/12/79)

* * * * * * * * * C R O S S T A B U L A T I O N O F * * * * * * * * *

VAR13 AVEZ VOUS ASSISTE A ELECTION CETTE ANNEE BY VAR12 DEJA ETE ELU MEMBRE PAGE 1 OF 1

VAR13	COUNT / ROW PCT / COL PCT / TOT PCT	VAR12: OUI 1.	NON 2.	ROW TOTAL
OUI	1.	24 38.7 37.5 7.1	38 61.3 13.9 11.2	62 18.3
NON	2.	40 14.5 62.5 11.8	236 85.5 86.1 69.8	276 81.7
	COLUMN TOTAL	64 18.9	274 81.1	338 100.0

CORRECTED CHI SQUARE = 17.79752 WITH 1 DEGREE OF FREEDOM SIGNIFICANCE = 0.0000

GAMMA = 0.57684

NUMBER OF MISSING OBSERVATIONS = 4

PARTICIPATION DES PARENTS 11/12/79

FILE NONAME (CREATION DATE = 11/12/79)

* C R O S S T A B U L A T I O N O F *

VAR20 2 FACTEUR INFLUENCANT VOTRE ENFANT By VAR6 NIVEAU DE SCOLARITE DU REPONDANT PAGE 1 OF 1

		VAR6				
	COUNT / ROW PCT / COL PCT / TOT PCT	1.ELEMENTA 8-9-10	11-12	COLL ET UNIVERSI	ROW TOTAL
		1.	2.	3.	4.	
VAR20						
1. ECOLE		43	51	30	15	139
		30.9	36.7	21.6	10.8	53.3
		43.0	51.5	73.2	71.4	
		16.5	19.5	11.5	5.7	
2. FAMILLE		30	23	2	1	56
		53.6	41.1	3.6	1.8	21.5
		30.0	23.2	4.9	4.8	
		11.5	8.8	0.8	0.4	
3. GROUPE DE CAMARA		17	22	9	4	50
		34.0	44.0	18.0	8.0	19.2
		17.0	22.2	17.1	19.0	
		6.5	8.4	2.7	1.5	
4. TELEVISION		10	3	2	1	16
		62.5	18.8	12.5	6.3	6.1
		10.0	3.0	4.9	4.8	
		3.8	1.1	0.8	0.4	
COLUMN TOTAL		100	99	41	21	261
		38.3	37.9	15.7	8.0	100.0

CHI SQUARE = 22.89923 WITH 9 DEGREES OF FREEDOM SIGNIFICANCE = 0.0064

NUMBER OF MISSING OBSERVATIONS = 84

PARTICIPATION DES PARENTS

FILE NONAME (CREATION DATE = 11/21/79) 11/21/79

* * * * * * * * * * * * * * * * * * C R O S S T A B U L A T I O N O F * * * * * * * * * * * * * * * *
VAR20 ? FACTEUR INFLUENCANT VOTRE ENFANT BY VAR13 AVEZ VOUS ASSISTE A ELECTION CETTE ANNEE
* PAGE 1 OF 1

VAR20	VAR13 COUNT / ROW PCT / COL PCT / TOT PCT	OUI 1.	NON 2.	ROW TOTAL
ECOLE	1.	32 23.2 71.1 12.4	106 76.8 49.8 41.1	138 53.5
FAMILLE	2.	5 9.1 11.1 1.9	50 90.9 23.5 19.4	55 21.3
GROUPE DE CANAPA	3.	5 10.2 11.1 1.9	44 89.8 20.7 17.1	49 19.0
TELEVISION	4.	3 18.8 6.7 1.2	13 81.3 6.1 5.0	16 6.2
COLUMN TOTAL		45 17.4	213 82.6	258 100.0

CHI SQUARE = 7.63935 WITH 3 DEGREES OF FREEDOM SIGNIFICANCE = 0.0543

NUMBER OF MISSING OBSERVATIONS = 93

PARTICIPATION DES PARENTS 11/12/79

FILE NONAME (CREATION DATE = 11/12/79)

* * * * * * * * * * C R O S S T A B U L A T I O N O F * * * * * * * * * *
VAR42 PARENT RECONNU PARTENAIRE PAR PRINCIPAUX BY VAR17 INFLUENCE DU CE SUR CEC DU PRINCIPAL
PAGE 1 OF 1

VAR42	VAR17 COUNT / ROW PCT / COL PCT / TOT PCT	PAS DU TOUT 1.	TRES PEU 2.	PASSABLEMENT 3.	GRANDE INFLUENCE 4.	ROW TOTAL
OUI	1.	2 3.4 22.2 1.8	16 27.1 41.0 14.2	27 45.8 56.3 23.9	14 23.7 82.4 12.4	59 52.2
NON	2.	7 13.0 77.8 6.2	23 42.6 59.0 20.4	21 38.9 43.8 18.6	3 5.6 17.6 2.7	54 47.8
	COLUMN TOTAL	9 8.0	39 34.5	48 42.5	17 15.0	113 100.0

CHI SQUARE = 11.70351 WITH 3 DEGREES OF FREEDOM SIGNIFICANCE = 0.0085

GAMMA = -0.49066

NUMBER OF MISSING OBSERVATIONS = 234

PARTICIPATION DES PARENTS 11/12/79

FILE NONAME (CREATION DATE = 11/12/79)

* * * * * * * * * C R O S S T A B U L A T I O N O F * * * * * * * * *

VAR13 AVEZ VOUS ASSISTE A ELECTION CETTE ANNEE BY VAR23 PREMIER RESPONSABLE DE EDUC SCOLAIRE

PAGE 1 OF 1

VAR13	VAR23 COUNT / ROW PCT / COL PCT / TOT PCT	ECOLE 1.	PARENTS CEDANT A 2.	PARENTS RECON PA 3.	ROW TOTAL
OUI	1.	3 4.8 14.3 0.9	7 11.3 9.1 2.1	52 83.9 22.0 15.6	62 18.6
NON	2.	18 6.6 85.7 5.4	70 25.7 90.9 21.0	184 67.6 78.0 55.1	272 81.4
	COLUMN TOTAL	21 6.3	77 23.1	236 70.7	334 100.0

CHI SQUARE = 6.70447 WITH 2 DEGREES OF FREEDOM SIGNIFICANCE = 0.0350

GAMMA = -0.39277

NUMBER OF MISSING OBSERVATIONS = 13

PARTICIPATION DES PARENTS 11/12/79

FILE NONAME (CREATION DATE = 11/12/79)

* CROSSTABULATION OF *

VAR25 QUESTIONS PEDAGOGIQUES VOULEZ VOUS BY VAR12 DEJA ETE ELU MEMBRE PAGE 1 OF 1

VAR25	COUNT / ROW PCT / COL PCT / TOT PCT	VAR12 OUI 1.	VAR12 NON 2.	ROW TOTAL
1. INFORME		9	91	100
		9.0	91.0	29.9
		14.3	33.5	
		2.7	27.2	
2. CONSULTE OCCA		8	41	47
		12.8	87.2	14.0
		9.5	15.1	
		1.8	12.2	
3. CONSULTE OBLIG		2	20	22
		9.1	90.9	6.6
		3.2	7.4	
		0.6	6.0	
4. CONS OBLI ET REC		15	47	62
		24.2	75.8	18.5
		23.8	17.3	
		4.5	14.0	
5. CONS RECONN ET P		12	24	36
		33.3	66.7	10.7
		19.0	8.8	
		3.6	7.2	
6. CONS RECONN PART		19	49	68
		27.9	72.1	20.3
		30.2	18.0	
		5.7	14.6	
COLUMN TOTAL		63	272	335
		18.8	81.2	100.0

CHI SQUARE = 14.69049 WITH 5 DEGREES OF FREEDOM SIGNIFICANCE = 0.0122

GAMMA = -0.37733

NUMBER OF MISSING OBSERVATIONS = 12

PARTICIPATION DES PARENTS   11/21/79

FILE NONAME (CREATION DATE = 11/21/79)

* * * * * * * * * * * * * * * * * C R O S S T A B U L A T I O N O F * * * * * * * * * * * * * * * * *
VAR25 QUESTIONS PEDAGOGIQUES VOULEZ VOUS BY VAR13 AVEZ VOUS ASSISTE A ELECTION CETTE ANNEE
* PAGE 1 OF 1

VAR25	COUNT / ROW PCT / COL PCT / TOT PCT	VAR13 OUI 1.	NON 2.	ROW TOTAL
INFORME	1.	8	88	96
		8.3	91.7	25.4
		13.3	33.0	
		2.4	26.9	
CONSULTE OCCA	2.	4	41	45
		8.9	91.1	13.9
		6.7	15.4	
		1.2	12.5	
CONSULTE OBLIG	3.	3	19	22
		13.6	86.4	6.7
		5.0	7.1	
		0.9	5.8	
CONS OBLI ET REC	4.	10	52	62
		16.1	83.9	18.8
		16.7	19.5	
		3.1	15.8	
CONS RECOMM ET O	5.	12	23	35
		34.3	65.7	10.7
		20.0	8.6	
		3.6	7.0	
CONS RECOMM PART	6.	23	44	67
		34.3	65.7	20.5
		38.3	16.5	
		7.0	13.5	
	COLUMN TOTAL	60	267	327
		18.3	81.7	100.0

CHI SQUARE = 26.[illegible] WITH 5 DEGREES OF FREEDOM SIGNIFICANCE = 0.0001

GAMMA = -0.[illegible]

NUMBER OF MISSING OBSERVATIONS = [illegible]

PARTICIPATION DES PARENTS 11/12/79

FILE NONAME (CREATION DATE = 11/12/79)

* * * * * * * * * * * * * * * * * * * C R O S S T A B U L A T I O N O F * * * * * * * * * * * * * * * * * * *
VAR25 QUESTIONS PEDAGOGIQUES VOULEZ VOUS BY VAR23 PREMIER RESPONSABLE DE EDUC SCOLAIRE
* PAGE 1 OF 1

VAR25 \ VAR23 (COUNT / ROW PCT / COL PCT / TOT PCT)	ECOLE 1.	PARENTS CEDANT A 2.	PARENTS RECON PA 3.	ROW TOTAL
1. INFORME	12 12.1 57.1 3.6	30 30.3 39.0 9.0	57 57.6 24.4 17.2	99 29.8
2. CONSULTE OCCA	4 8.5 19.0 1.2	13 27.7 16.9 3.9	30 63.8 12.8 9.0	47 14.2
3. CONSULTE OBLIG	0 0.0 0.0 0.0	4 19.0 5.2 1.2	17 81.0 7.3 5.1	21 6.3
4. CONS OBLI ET REC	2 3.2 9.5 0.6	16 25.8 20.8 4.8	44 71.0 18.8 13.3	62 18.7
5. CONS RECONN ET P	0 0.0 0.0 0.0	5 13.9 6.5 1.5	31 86.1 13.2 9.3	36 10.8
6. CONS RECONN PART	3 4.5 14.3 0.9	9 13.4 11.7 2.7	55 82.1 23.5 16.6	67 20.2
COLUMN TOTAL	21 6.3	77 23.2	234 70.5	332 100.0

CHI SQUARE = 23.00911 WITH 1? DEGREES OF FREEDOM SIGNIFICANCE = 0.0107

GAMMA = 0.33381

NUMBER OF MISSING OBSERVATIONS = 15

PARTICIPATION DES PARENTS 11/12/79

FILE NONAME (CREATION DATE = 11/12/79)

* * * * * * * * * * * * * * * * * C R O S S T A B U L A T I O N O F * * * * * * * * * * * * * * * * *
VAR26 QUESTIONS D ORDRE ADM VOULEZ VOUS BY VAR6 NIVEAU DE SCOLARITE DU REPONDANT
* PAGE 1 OF 1

VAR26 (COUNT / ROW PCT / COL PCT / TOT PCT)	VAR6: ELEMENTAIRE 1.	8-9-10 2.	11-12 3.	COLL ET UNIVERSI 4.	ROW TOTAL
1. INFORME	61	34	13	4	112
	54.5	30.4	11.6	3.6	34.0
	46.2	26.8	29.5	15.4	
	18.5	10.3	4.0	1.2	
2. CONSULTE OCCA	20	24	6	2	52
	38.5	46.2	11.5	3.8	15.8
	15.2	18.9	13.6	7.7	
	6.1	7.3	1.8	0.6	
3. CONSULTE OBLIG	14	11	2	1	28
	50.0	39.3	7.1	3.6	8.5
	10.6	8.7	4.5	3.8	
	4.3	3.3	0.6	0.3	
4. CONS OBLI ET REC	16	19	11	13	59
	27.1	32.2	18.6	22.0	17.9
	12.1	15.0	25.0	50.0	
	4.9	5.8	3.3	4.0	
5. CONS RECONN ET P	9	17	3	3	32
	28.1	53.1	9.4	9.4	9.7
	6.8	13.4	6.8	11.5	
	2.7	5.2	0.9	0.9	
6. CONS RECONN PART	12	22	9	3	46
	26.1	47.8	19.6	6.5	14.0
	9.1	17.3	20.5	11.5	
	3.6	6.7	2.7	0.9	
COLUMN TOTAL	132	127	44	26	329
	40.1	38.6	13.4	7.9	100.0

CHI SQUARE = 42.12875 WITH 15 DEGREES OF FREEDOM SIGNIFICANCE = 0.0002

GAMMA = 0.25963

NUMBER OF MISSING OBSERVATIONS = 19

PARTICIPATION DES PARENTS 11/12/79

FILE NONAME (CREATION DATE = 11/12/79)

* * * * * * * * * * * * * * * * * C R O S S T A B U L A T I O N O F * * * * * * * * * * * * * * * * *

VAR26 QUESTIONS D ORDRE ADM VOULEZ VOUS BY VAR12 DEJA ETE ELU MEMBRE

* PAGE 1 OF 1

VAR26 (COUNT / ROW PCT / COL PCT / TOT PCT)	VAR12: OUI 1.	NON 2.	ROW TOTAL
1. INFORME	8	106	114
	7.0	93.0	34.4
	12.9	39.4	
	2.4	32.0	
2. CONSULTE OCCA	7	45	52
	13.5	86.5	15.7
	11.3	16.7	
	2.1	13.6	
3. CONSULTE OBLIG	4	25	29
	13.8	86.2	8.8
	6.5	9.3	
	1.2	7.6	
4. CONS OBLI ET REC	19	40	59
	32.2	67.8	17.8
	30.6	14.9	
	5.7	12.1	
5. CONS RECOMM ET P	10	22	32
	31.3	68.8	9.7
	16.1	8.2	
	3.0	6.6	
6. CONS RECOMM PART	14	31	45
	31.1	68.9	13.6
	22.6	11.5	
	4.2	9.4	
COLUMN TOTAL	62	269	331
	18.7	81.3	100.0

CHI SQUARE = 26.54829 WITH 5 DEGREES OF FREEDOM SIGNIFICANCE = 0.0001

GAMMA = -0.45447

NUMBER OF MISSING OBSERVATIONS = 18

PARTICIPATION DES PARENTS 11/21/79

FILE NONAME (CREATION DATE = 11/21/79)

* * * * * * * * * * * * * * * * * * C R O S S T A B U L A T I O N O F * * * * * * * * * * * * * * * * * *
VAR25 QUESTIONS D ORDRE ADM VOULEZ VOUS BY VAR13 AVEZ VOUS ASSISTE A ELECTION CETTE ANNEE
* PAGE 1 OF 1

VAR25	COUNT / ROW PCT / COL PCT / TOT PCT	VAR13: OUI 1.	NON 2.	ROW TOTAL
INFORME	1.	9	101	110
		8.2	91.8	34.1
		18.0	38.6	
		2.9	31.3	
CONSULTE OCCA	2.	4	46	50
		8.0	92.0	15.5
		8.0	17.6	
		1.2	14.2	
CONSULTE OBLIG	3.	6	23	29
		20.7	79.3	9.0
		12.0	8.8	
		1.9	7.1	
CONS OBLI AV DEC	4.	12	46	58
		20.7	79.3	18.0
		24.0	17.6	
		3.7	14.2	
CONS DECISION ET P	5.	14	17	31
		45.2	54.8	9.6
		28.0	6.5	
		4.3	5.3	
CONS DECISION PART	6.	15	30	45
		33.3	66.7	13.9
		30.0	11.5	
		4.6	9.3	
	COLUMN TOTAL	50	262	323
		14.6	81.4	100.0

CHI SQUARE = 32.77473 WITH 5 DEGREES OF FREEDOM SIGNIFICANCE = 0.0000

GAMMA = -0.47748

NUMBER OF MISSING OBSERVATIONS = 38

PARTICIPATION DES PARENTS 11/12/79

FILE NONAME (CREATION DATE = 11/12/79)

* * * * * * * * * * * * * * * * * C R O S S T A B U L A T I O N O F * * * * * * * * * * * * * * * * *

VAR26 QUESTIONS D ORDRE ADM VOULEZ VOUS BY VAR25 QUESTIONS PEDAGOGIQUES VOULEZ VOUS

* PAGE 1 OF 1

VAR26 \ VAR25 (COUNT / ROW PCT / COL PCT / TOT PCT)	INFORME 1.	CONSULTE OCCA 2.	CONSULTE OBLIG 3.	CONS OBL I ET REC 4.	CONS REC OMM ET P 5.	CONS REC OMM PART 6.	ROW TOTAL
1. INFORME	84	9	2	8	4	6	113
	74.3	8.0	1.8	7.1	3.5	5.3	34.3
	85.7	20.0	9.1	13.1	11.1	9.0	
	25.5	2.7	0.6	2.4	1.2	1.8	
2. CONSULTE OCCA	9	27	5	5	2	4	52
	17.3	51.9	9.6	9.6	3.8	7.7	15.8
	9.2	60.0	22.7	8.2	5.6	6.0	
	2.7	8.2	1.5	1.5	0.6	1.2	
3. CONSULTE OBLIG	3	4	13	2	3	4	29
	10.3	13.8	44.8	6.9	10.3	13.8	8.8
	3.1	8.9	59.1	3.3	8.3	6.0	
	0.9	1.2	4.0	0.6	0.9	1.2	
4. CONS OBLI ET REC	1	3	2	41	5	7	59
	1.7	5.1	3.4	69.5	8.5	11.9	17.9
	1.0	6.7	9.1	67.2	13.9	10.4	
	0.3	0.9	0.6	12.5	1.5	2.1	
5. CONS RECOMM ET P	0	1	0	4	19	8	32
	0.0	3.1	0.0	12.5	59.4	25.0	9.7
	0.0	2.2	0.0	6.6	52.8	11.9	
	0.0	0.3	0.0	1.2	5.8	2.4	
6. CONS RECOMM PART	1	1	0	1	3	38	44
	2.3	2.3	0.0	2.3	6.8	86.4	13.4
	1.0	2.2	0.0	1.6	8.3	56.7	
	0.3	0.3	0.0	0.3	0.9	11.6	
COLUMN TOTAL	98	45	22	61	36	67	329
	29.8	13.7	6.7	18.5	10.9	20.4	100.0

CHI SQUARE = 553.57335 WITH 25 DEGREES OF FREEDOM SIGNIFICANCE = 0.0

GAMMA = 0.77421

NUMBER OF MISSING OBSERVATIONS = 19

PARTICIPATION DES PARENTS 11/12/79

FILE NONAME (CREATION DATE = 11/12/79)

* * * * * * * * * * * * * * * * * * C R O S S T A B U L A T I O N O F * * * * * * * * * * * * * * * * * *
VAR37 ECOLE A TOUTE RESPONSABILITE DES ENFANTS BY VAR39 PARENT AUCUNE COMPETENCE POUR PARTICIPER
* PAGE 1 OF 1

VAR37	VAR39 COUNT / ROW PCT / COL PCT / TOT PCT	OUI 1.	NON 2.	ROW TOTAL
OUI	1.	22	66	88
		25.0	75.0	38.8
		56.4	35.1	
		9.7	29.1	
NON	2.	17	122	139
		12.2	87.8	61.2
		43.6	64.9	
		7.5	53.7	
	COLUMN TOTAL	39	188	227
		17.2	82.8	100.0

CORRECTED CHI SQUARE = 5.31059 WITH 1 DEGREE OF FREEDOM SIGNIFICANCE = 0.0212

GAMMA = 0.41040

NUMBER OF MISSING OBSERVATIONS = 129

PARTICIPATION DES PARENTS 11/12/79

FILE NONAME (CREATION DATE = 11/12/79)

* * * * * * * * * * * * * * * * * * * C R O S S T A B U L A T I O N O F * * * * * * * * * * * * * * * * * *
VAR38 ON PAIE ASSEZ DE TAXES BY VAR37 ECOLE A TOUTE RESPONSABILITE DES ENFANTS
* PAGE 1 OF 1

VAR38	VAR37 COUNT / ROW PCT / COL PCT / TOT PCT	OUI 1.	NON 2.	ROW TOTAL
OUI	1.	33 73.3 35.5 14.1	12 26.7 8.5 5.1	45 19.2
NON	2.	60 31.7 64.5 25.6	129 68.3 91.5 55.1	189 80.8
	COLUMN TOTAL	93 39.7	141 60.3	234 100.0

CORRECTED CHI SQUARE = 24.54095 WITH 1 DEGREE OF FREEDOM SIGNIFICANCE = 0.0000

GAMMA = 0.71067

NUMBER OF MISSING OBSERVATIONS = 113

PARTICIPATION DES PARENTS   11/12/79

FILE NONAME (CREATION DATE = 11/12/79)

* * * * * * * * * * * * * * * * * C R O S S T A B U L A T I O N   O F * * * * * * * * * * * * * * * * *
VAR27 CE PERMET IDEE PARENTS FACE DEC PED BY VAR11 AU COURANT DU ROLE DU COMITE
* PAGE 1 OF 1

VAR27	VAR11 → COUNT / ROW PCT / COL PCT / TOT PCT	PAS DU TOUT 1.	TRES PEU 2.	PEU 3.	PASSABLEMENT 4.	TRES AU COURANT 5.	ROW TOTAL
OUI	1.	18	37	19	51	19	144
		12.5	25.7	13.2	35.4	13.2	72.7
		72.0	82.2	86.4	71.8	54.3	
		9.1	18.7	9.6	25.8	9.6	
NON	2.	7	8	3	20	16	54
		13.0	14.8	5.6	37.0	29.6	27.3
		28.0	17.8	13.6	28.2	45.7	
		3.5	4.0	1.5	10.1	8.1	
	COLUMN TOTAL	25	45	22	71	35	198
		12.6	22.7	11.1	35.9	17.7	100.0

CHI SQUARE = 10.14448 WITH 4 DEGREES OF FREEDOM SIGNIFICANCE = 0.0381

GAMMA = 0.26871

NUMBER OF MISSING OBSERVATIONS = 149

PARTICIPATION DES PARENTS 11/12/79

FILE NONAME (CREATION DATE = 11/12/79)

* * * * * * * * * C R O S S T A B U L A T I O N O F * * * * * * * * *

VAR28 CE PERMET IDEE PARENTS FACE DEC ADM BY VAR16 COMITE EST IL INFLUENCE PAR PRINCIPAL

PAGE 1 OF 1

VAR28	VAR16 COUNT / ROW PCT / COL PCT / TOT PCT	PAS DU TOUT 1.	TRES PEU 2.	PASSABLEMENT 3.	GRANCE INFLUENCE 4.	ROW TOTAL
OUI	1.	19	29	18	14	80
		23.8	36.3	22.5	17.5	67.2
		70.4	87.9	54.5	53.8	
		16.0	24.4	15.1	11.8	
NON	2.	8	4	15	12	39
		20.5	10.3	38.5	30.8	32.8
		29.6	12.1	45.5	46.2	
		6.7	3.4	12.6	10.1	
	COLUMN TOTAL	27	33	33	26	119
		22.7	27.7	27.7	21.8	100.0

CHI SQUARE = 11.03082 WITH 3 DEGREES OF FREEDOM SIGNIFICANCE = 0.0116

GAMMA = 0.31566

NUMBER OF MISSING OBSERVATIONS = 228

PARTICIPATION DES PARENTS 11/12/79

FILE NONAME (CREATION DATE = 11/12/79)

* * * * * * * * * C R O S S T A B U L A T I O N O F * * * * * * * * *
VAR29 POUVOIR CONSUL ACTUEL DU CE SUFFISANT BY VAR16 COMITE EST IL INFLUENCE PAR PRINCIPAL
* PAGE 1 OF 1

VAR29	VAR16 → COUNT / ROW PCT / COL PCT / TOT PCT	PAS DU TOUT 1.	TRES PEU 2.	PASSABLEMENT 3.	GRANDE INFLUENCE 4.	ROW TOTAL
OUI	1.	21	20	15	12	68
		30.9	29.4	22.1	17.6	51.9
		67.7	62.5	39.5	40.0	
		16.0	15.3	11.5	9.2	
NON	2.	10	12	23	18	63
		15.9	19.0	36.5	28.6	48.1
		32.3	37.5	60.5	60.0	
		7.6	9.2	17.6	13.7	
	COLUMN TOTAL	31	32	38	30	131
		23.7	24.4	29.0	22.9	100.0

CHI SQUARE = 8.60915 WITH 3 DEGREES OF FREEDOM SIGNIFICANCE = 0.0350

GAMMA = 0.34617

NUMBER OF MISSING OBSERVATIONS = 216

```
PARTICIPATION DES PARENTS                                                               11/12/79

FILE   NONAME   (CREATION DATE = 11/12/79)

* * * * * * * * * * * * * * * * *   C R O S S T A B U L A T I O N   O F   * * * * * * * * * * * * * * * * *
   VAR30      CE REPRESENTE BIEN OPINION GEN DES PAREN      BY  VAR10      DEJA VOTE POUR ELIRE
* * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * PAGE  1 OF  1

                    VAR10
            COUNT  I
          ROW PCT  IOUI       NON         ROW
          COL PCT  I                      TOTAL
          TOT PCT  I      1.I      2.I
VAR30     ---------I--------I--------I
               1.  I   36   I   96   I   132
  OUI              I  27.3  I  72.7  I   69.5
                   I  58.1  I  75.0  I
                   I  18.9  I  50.5  I
                  -I--------I--------I
               2.  I   26   I   32   I    58
  NON              I  44.8  I  55.2  I   30.5
                   I  41.9  I  25.0  I
                   I  13.7  I  16.8  I
                  -I--------I--------I
           COLUMN      62       128       190
           TOTAL      32.6      67.4     100.0

CORRECTED CHI SQUARE =     4.87837     WITH 1 DEGREE OF FREEDOM   SIGNIFICANCE = 0.0272

GAMMA =   -0.36842

NUMBER OF MISSING OBSERVATIONS =     157
```

PARTICIPATION DES PARENTS 11/12/79

FILE NONAME (CREATION DATE = 11/12/79)

* CROSSTABULATION OF *

VAR30 CE REPRESENTE BIEN OPINION GEN DES PAREN BY VAR11 AU COURANT DU ROLE DU COMITE

* PAGE 1 OF 1

VAR30	COUNT / ROW PCT / COL PCT / TOT PCT	VAR11 1. PAS DU TOUT	2. TRES PEU	3. PEU	4. PASSABLE MENT	5. TRES AU COURANT	ROW TOTAL
1. OUI	COUNT	20	35	19	43	16	133
	ROW PCT	15.0	26.3	14.3	32.3	12.0	69.6
	COL PCT	87.0	79.5	65.5	66.2	53.3	
	TOT PCT	10.5	18.3	9.9	22.5	8.4	
2. NON	COUNT	3	9	10	22	14	58
	ROW PCT	5.2	15.5	17.2	37.9	24.1	30.4
	COL PCT	13.0	20.5	34.5	33.8	46.7	
	TOT PCT	1.6	4.7	5.2	11.5	7.3	
COLUMN TOTAL		23	44	29	65	30	191
		12.0	23.0	15.2	34.0	15.7	100.0

CHI SQUARE = 9.68268 WITH 4 DEGREES OF FREEDOM SIGNIFICANCE = 0.0461

GAMMA = 0.33668

NUMBER OF MISSING OBSERVATIONS = 154

PARTICIPATION DES PARENTS 11/12/79

FILE NONAME (CREATION DATE = 11/12/79)

* C R O S S T A B U L A T I O N O F *

VAR30 CE REPRESENTE BIEN OPINION GEN DES PAREN BY VAR12 DEJA ETE ELU MEMBRE

* PAGE 1 OF 1

	VAR12		
COUNT / ROW PCT / COL PCT / TOT PCT	1. OUI	2. NON	ROW TOTAL
VAR30			
1. OUI	17 / 12.8 / 48.6 / 8.9	116 / 87.2 / 74.4 / 60.7	133 / 69.6
2. NON	18 / 31.0 / 51.4 / 9.4	40 / 69.0 / 25.6 / 20.9	58 / 30.4
COLUMN TOTAL	35 / 18.3	156 / 81.7	191 / 100.0

CORRECTED CHI SQUARE = 7.81194 WITH 1 DEGREE OF FREEDOM SIGNIFICANCE = 0.0052

GAMMA = -0.50867

NUMBER OF MISSING OBSERVATIONS = 156

PARTICIPATION DES PARENTS 11/12/79

FILE NONAME (CREATION DATE = 11/12/79)

* * * * * * * * * * * * * * * * * * * C R O S S T A B U L A T I O N O F * * * * * * * * * * * * * * * * * * *
VAR31 CE INFORME BIEN LES PARENTS SUR ECOLE BY VAR12 DEJA ETE ELU MEMBRE
* PAGE 1 OF 1

VAR31	VAR12 → COUNT / ROW PCT / COL PCT / TOT PCT	OUI 1.	NON 2.	ROW TOTAL
OUI	1.	19 15.6 36.5 8.1	103 84.4 56.0 43.6	122 51.7
NON	2.	33 28.9 63.5 14.0	81 71.1 44.0 34.3	114 48.3
	COLUMN TOTAL	52 22.0	184 78.0	236 100.0

CORRECTED CHI SQUARE = 5.38173 WITH 1 DEGREE OF FREEDOM SIGNIFICANCE = 0.0203

GAMMA = -0.37667

NUMBER OF MISSING OBSERVATIONS = 111

PARTICIPATION DES PARENTS 11/12/79

FILE NONAME (CREATION DATE = 11/12/79)

* * * * * * * * * * * * * * * * * * C R O S S T A B U L A T I O N O F * * * * * * * * * * * * * * * * * *
VAR31 CE INFORME BIEN LES PARENTS SUR ECOLE BY VAR11 AU COURANT DU ROLE DU COMITE
* PAGE 1 OF 1

VAR31	VAR11 COUNT / ROW PCT / COL PCT / TOT PCT	PAS DU TOUT 1.	TRES PEU 2.	PEU 3.	PASSABLEMENT 4.	TRES AU COURANT 5.	ROW TOTAL
OUI	1.	22	36	20	28	16	122
		18.0	29.5	16.4	23.0	13.1	51.7
		61.1	61.0	62.5	39.4	42.1	
		9.3	15.3	8.5	11.9	6.8	
NON	2.	14	23	12	43	22	114
		12.3	20.2	10.5	37.7	19.3	48.3
		38.9	39.0	37.5	60.6	57.9	
		5.9	9.7	5.1	18.2	9.3	
	COLUMN TOTAL	36	59	32	71	38	236
		15.3	25.0	13.6	30.1	16.1	100.0

CHI SQUARE = 10.49044 WITH 4 DEGREES OF FREEDOM SIGNIFICANCE = 0.0328

GAMMA = 0.25510

NUMBER OF MISSING OBSERVATIONS = 111

PARTICIPATION DES PARENTS 11/12/79

FILE NONAME (CREATION DATE = 11/12/79)

* * * * * * * * * * * * * * * * * * C R O S S T A B U L A T I O N O F * * * * * * * * * * * * * * * * *
VAR35 PARENT SUFF INFOR DES ROLES OU CE BY VAR12 DEJA ETE ELU MEMBRE
* PAGE 1 OF 1

VAR35	VAR12 COUNT / ROW PCT / COL PCT / TOT PCT	OUI 1.	NON 2.	ROW TOTAL
OUI	1.	36 30.5 65.5 13.2	82 69.5 37.6 30.0	118 43.2
NON	2.	19 12.3 34.5 7.0	136 87.7 62.4 49.8	155 56.8
	COLUMN TOTAL	55 20.1	218 79.9	273 100.0

CORRECTED CHI SQUARE = 12.75056 WITH 1 DEGREE OF FREEDOM SIGNIFICANCE = 0.0004

GAMMA = 0.51720

NUMBER OF MISSING OBSERVATIONS = 74

PARTICIPATION DES PARENTS 11/12/79

FILE NONAME (CREATION DATE = 11/12/79)

CROSSTABULATION OF V4R32 CE VOUS A RAPPROCHE DE ECOLE BY V4R30 CE REPRESENTE BIEN OPINION GEN DES PAREN

V4R32	V4R30 COUNT / ROW PCT / COL PCT / TOT PCT	1. OUI	2. NON	ROW TOTAL
1. OUI		81	9	90
		90.0	10.0	55.6
		74.3	17.0	
		50.0	5.6	
2. NON		28	44	72
		38.9	61.1	44.4
		25.7	83.0	
		17.3	27.2	
COLUMN TOTAL		109	53	162
		67.3	32.7	100.0

CORRECTED CHI SQUARE = 45.17638 WITH 1 DEGREE OF FREEDOM SIGNIFICANCE = 0.0000

GAMMA = 0.86792

NUMBER OF MISSING OBSERVATIONS = 184

PARTICIPATION des PARENTS 11/12/79

FILE NONAME (CREATION DATE = 11/12/79)

* C R O S S T A B U L A T I O N O F * * * * * * * * * * * * * * * * * * *

VAR32 CE VOUS A RAPPROCHE DE PCOLE BY VAR31 CE INFORME BIEN LES PARENTS SUR PCOLE PAGE 1 OF 1

	VAR31			
	COUNT / ROW PCT / COL PCT / TOT PCT	OUI 1.	NON 2.	ROW TOTAL
VAR32 OUI	1.	90 / 84.9 / 64.9 / 44.6	16 / 15.1 / 16.7 / 7.9	106 / 52.5
NON	2.	46 / 16.7 / 35.1 / 7.9	80 / 83.3 / 83.3 / 39.6	96 / 47.5
	COLUMN TOTAL	106 / 52.5	96 / 47.5	202 / 100.0

CORRECTED CHI SQUARE = 31.34607 WITH 1 DEGREE OF FREEDOM SIGNIFICANCE = 0.0

GAMMA = 0.93133

NUMBER OF MISSING OBSERVATIONS = 145

PARTICIPATION DES PARENTS 11/12/79

FILE NONAME (CREATION DATE = 11/12/79)

* * * * * * * * * * * * * * * * * * C R O S S T A B U L A T I O N O F * * * * * * * * * * * * * * * * * * *
VAR33 CE MOYEN POUR REPONDRE AUX BESOINS POPU BY VAR27 CE PERMET IDEE PARENTS FACE DEC PED
* PAGE 1 OF 1

VAR33	VAR27 COUNT / ROW PCT / COL PCT / TOT PCT	OUI 1.	NON 2.	ROW TOTAL
OUI	1.	115 81.0 89.8 68.9	27 19.0 69.2 16.2	142 85.0
NON	2.	13 52.0 10.2 7.8	12 48.0 30.8 7.2	25 15.0
	COLUMN TOTAL	128 76.6	39 23.4	167 100.0

CORRECTED CHI SQUARE = 8.42435 WITH 1 DEGREE OF FREEDOM SIGNIFICANCE = 0.0037

GAMMA = 0.59445

NUMBER OF MISSING OBSERVATIONS = 100

PARTICIPATION DES PARENTS 11/12/79

FILE NONAME (CREATION DATE = 11/12/79)

* C R O S S T A B U L A T I O N O F *

VAR43 VOTRE OPINION SUR CE INFORMATION BY VAR35 PARENT SUFF INFOR DES ROLES DU CE PAGE 1 OF 1

	VAR35		
COUNT / ROW PCT / COL PCT / TOT PCT	OUI	NON	ROW TOTAL
	1.	2.	
VAR43			
1. BIEN	78	51	129
	60.5	39.5	70.9
	83.9	57.3	
	42.9	28.0	
2. MAL	15	38	53
	28.3	71.7	29.1
	16.1	42.7	
	8.2	20.9	
COLUMN TOTAL	93	89	182
	51.1	48.9	100.0

CORRECTED CHI SQUARE = 14.29137 WITH 1 DEGREE OF FREEDOM SIGNIFICANCE = 0.0002

GAMMA = 0.58970

NUMBER OF MISSING OBSERVATIONS = 105

```
PARTICIPATION DES PARENTS                                                      11/12/79

FILE   NONAME   (CREATION DATE = 11/12/79)

* * * * * * * * * * * * * * * * * *   C R O S S T A B U L A T I O N   O F   * * * * * * * * * * * * * * * * * *
    VAR32     CE VOUS A RAPPROCHE DE ECOLE                  BY  VAR44      VOTRE OPINION SUR CE ANIMATION
* * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * *  PAGE  1 OF  1

                    VAR44
           COUNT  I
         ROW PCT  IBIEN      MAL        ROW
         COL PCT  I                     TOTAL
         TOT PCT  I       1.I       2.I
VAR32    ---------I---------I---------I
              1.  I    73   I     5   I    78
  OUI             I  93.6   I   6.4   I  67.8
                  I  78.5   I  22.7   I
                  I  63.5   I   4.3   I
                 -I---------I---------I
              2.  I    20   I    17   I    37
  NON             I  54.1   I  45.9   I  32.2
                  I  21.5   I  77.3   I
                  I  17.4   I  14.8   I
                 -I---------I---------I
          COLUMN       93        22       115
           TOTAL     80.9      19.1     100.0

CORRECTED CHI SQUARE =    22.86406     WITH 1 DEGREE OF FREEDOM    SIGNIFICANCE =  0.0000

GAMMA =     0.85066

NUMBER OF MISSING OBSERVATIONS =      232
```

Appendice H

Tableau d'interprétation d'un gamma

TABLEAU D'INTERPRETATION D'UN GAMMA

0 $\leq$	gamma $\leq$	.09	relation négligeable
.1 $\leq$	gamma $\leq$	.29	relation faible
.3 $\leq$	gamma $\leq$	.49	relation modérée
.5 $\leq$	gamma $\leq$	.69	relation forte
	gamma $\geq$	.7	relation très forte

Références

ASSOCIATION CANADIENNE D'EDUCATION (1979). Etude sur la participation du public à la prise de décision en éducation, Toronto: Twin Offset Limited.

COMMISSION SCOLAIRE DE GRANBY (1976). Politique de consultation de la Commission scolaire de Granby auprès des parents, Granby.

CONSEIL SUPERIEUR DE L'EDUCATION (1978). La participation des parents dans les comités d'écoles, questionnaire aux membres de comités d'école, Gouv. du Québec, Direction de la recherche.

DION, G. (1968). Représentativité et représentation. Relations Industrielles, Vol. 21, no. 3.

DION, G., SOLASSE, B. (1968). La participation et l'entreprise. Relations Industrielles, Vol. 23, no. 4.

DOCUMENT V1b (1972). Ministère de l'éducation du Québec.

GELINIER, O. (1968). Direction participative par objectifs. Hommes et techniques, no. 28.

GRAND'MAISON, J. (1976). Pour une pédagogie sociale d'autodéveloppement en éducation. Montréal: Editions Stanké.

HERZBERG, F. (1959). The motivation to work. New York: Wiley.

LEWIN, K. (1951). Field theory in social science. New York: Harper.

LIVRE VERT (1977). L'enseignement primaire et secondaire au Québec. Informeq, octobre.

LOI 27 (1971). Ministère de l'éducation du Québec.

LOI 30 (1979). Ministère de l'éducation du Québec.

MC GREGOR, D. (1960). La dimension humaine de l'entreprise. Paris: Gauthier-Villars.

POUPART, R. (1973). La participation et le changement planifié.

RAPPORT COGES (1975). La gestion participative, Rapport du comité d'étude sur la gestion participative des écoles secondaires, C.E.C.M.

RAPPORT PARENT (1963). Rapport de la commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec. Gouvernement du Québec.

RAPPORT POLY (1974). L'organisation et le fonctionnement des écoles secondaires polyvalentes, Service général des personnels des organismes d'enseignement, Québec.

RICHARD, J.-Y. (1971). La participation en milieu scolaire, un rêve habitable? Prospectives, Nov., Vol. 7, no. 5.

ROGERS, C., ROETHLISBERGER, F. (1951). Obstacles à la communication et moyens de les surmonter. Evanston Illinois: Publications Office, North-western University.

TAGIURI (1968). Psychologie sociale de A. Levy. Paris: Editions Dunod.

TANNEBAUM, A.S. (1967). Psychologie sociale de l'organisation industrielle. Ed. Hommes et Techniques.

TREMBLAY, A. (1974). La démocratisation de l'enseignement, Colloque de la société royale du Canada, Toronto.

ZALEZNIK, A. (1970). Les dilemmes du leadership. H.B.R., Juillet-août.